

NOUS ASSURONS, NOUS ACCOMPAGNONS

NOTRE RAISON D'ÊTRE

NOTRE RAISON D'AGIR

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MATMUT - 2021 -



Matmut

C'EST NOTRE RAISON D'ÊTRE AU QUOTIDIEN POUR AIDER CHACUN À CONSTRUIRE ET RÉVER DE MAIN





Matmut

Matmut

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables

Entreprise régie par le Code des Assurances

Siège social : 66 rue de Sotteville 76100 Rouen

Numéro SIREN : 775 701 477

NOTRE RAISON D'ÊTRE

NOTRE RAISON D'AGIR

RAPPORT DE GESTION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MATMUT

PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 JUIN 2022
SUR LES OPÉRATIONS EFFECTUÉES EN 2021
ET SUR LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE

Nous vous présentons l'activité de la **Matmut** au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, ses résultats et perspectives d'avenir, et soumettons à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

C'EST NOTRE RAISON D'ÊTRE AU QUOTIDIEN POUR AIDER CHACUN À CONSTRUIRE ET RÉVER DE MAIN



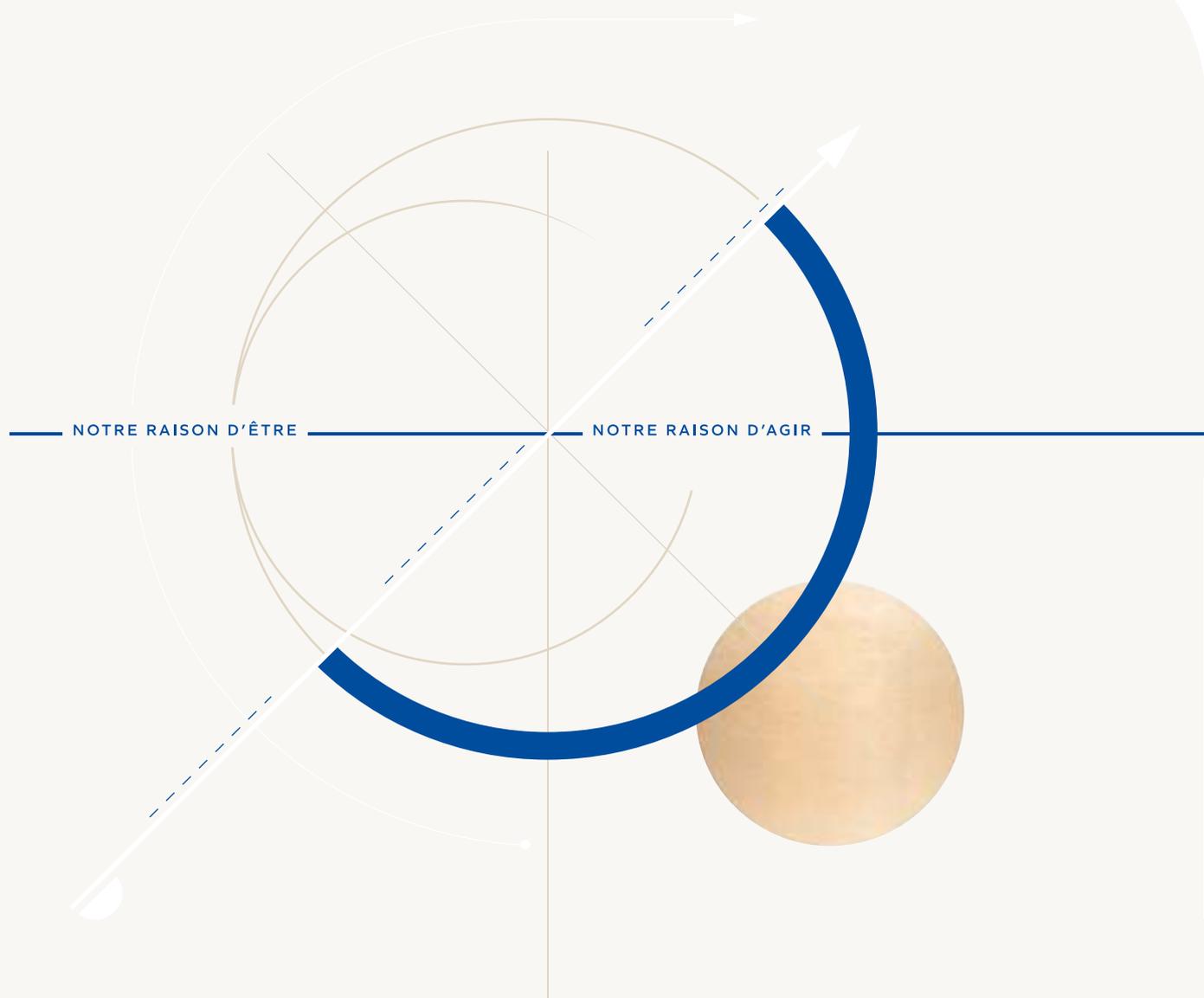
Sommaire

RAPPORT DE GESTION

1• SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA MATMUT AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ	8
1.1 - Éléments de contexte	8
1.2 - Bilan de l'activité de la Matmut , ses filiales et la Mutuelle Ociane Matmut	8
1.3 - Faits marquants	9
2• RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE	10
2.1 - Engagements sociétaux	10
2.2 - Lutte contre le réchauffement climatique	11
2.3 - Informations non financières	11
2.4 - Transition énergétique et climatique	12
3• RÉSULTATS FINANCIERS	12
4• ÉVÉNEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	12
5• ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA MATMUT ET PERSPECTIVES D'AVENIR	12

ANNEXES

COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE	17
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	81
INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENTS DES FOURNISSEURS	86
DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE	87



RAPPORT DE GESTION

1 • SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA MATMUT AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

1.1 - ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

En 2021, la **Matmut** a fêté ses 60 ans. Soixante années durant lesquelles elle s'est engagée pour défendre ses convictions, son métier d'assureur et ses valeurs en proposant des solutions d'assurance toujours plus justes et adaptées aux besoins de ses sociétaires et de leurs proches en matière de biens, de santé et de patrimoine.

Le Congrès des 60 ans qui s'est tenu à Rouen le 9 septembre a été l'occasion de revenir sur les grandes étapes de l'évolution de la **Matmut** au fil des ans, en célébrant le passé fondé sur des valeurs mutualistes solides : absence d'actionnaires, gouvernance choisie par des délégués élus par les sociétaires selon le principe « un homme, une voix ». Résolument tournée vers l'avenir, notre mutuelle aura profité symboliquement de ce temps fort pour dévoiler sa Raison d'être.

La révélation concomitante de sa Raison d'être est le fruit d'une expression collective menée ensemble, sociétaires, délégués et tous les collaborateurs à l'occasion d'une Grande consultation qui a permis de dégager les grandes tendances et préoccupations actuelles de notre société.

Parmi les enseignements de cette consultation, inédite par son ampleur avec plus de 4 millions de personnes consultées, les répondants ont témoigné d'un fort attachement au modèle mutualiste puisque 95 % d'entre eux estiment que le Groupe **Matmut** doit préserver son modèle solidaire d'assureur mutualiste.

La Raison d'être se définit comme « la Raison d'agir » du Groupe : « *Nous assurons, nous accompagnons, nous protégeons, nous nous engageons, c'est notre raison d'agir au quotidien pour aider chacun à construire et rêver demain* ».

Elle se présente comme la boussole, la feuille de route du Groupe, à savoir : évoluer dans un monde en forte transformation, en relever les défis, tout en confirmant la pertinence de son modèle mutualiste.

La Raison d'être est assortie d'un Manifeste qui en définit les principes et les moyens d'application, facilitant le passage de l'intention à l'action concrète. Le Groupe se doit en effet d'être performant et pertinent sur ses métiers, accompagnant les transformations de la société en valorisant ses engagements autour de ses valeurs.

Après une année 2020 sans précédent avec la survenance d'une crise majeure et ses répercussions, sanitaires, économiques et sociales, et nonobstant les actions solidaires et extracontractuelles menées pendant la crise qui ont eu un impact sur le résultat net en 2020, la **Matmut** a pu compter sur sa solidité financière et ses fondamentaux économiques pendant cette période, tout en restant fidèle à ses valeurs mutualistes.

L'exercice 2021 confirme la confiance que les sociétaires continuent à nous accorder. C'est une très grande satisfaction de constater le dynamisme du Groupe avec + 2,4 % de sociétaires et + 2,5 % de contrats témoignant de la pertinence et de la modernité du modèle mutualiste face aux enjeux actuels.

À titre d'illustration, la **Matmut** a fait son entrée au classement de l'Institut Choiseul 2021 des 150 entreprises françaises les plus dynamiques dans la catégorie « Champions du capital humain et des territoires ».

La **Matmut** se maintient également à la 10^e place du top 20 des assureurs Auto et Habitation 2021, établi par l'Argus de l'assurance (N° 7705 du 7 mai 2021).

De même, notre Groupe est fier de se positionner à la 9^e place du classement de l'étude Customer Experience Excellence 2021, publiée par KPMG France. Il obtient une progression de 27 places par rapport à 2019. Un challenge particulièrement réussi dans un contexte économique et sanitaire difficile.

1.2 - BILAN DE L'ACTIVITÉ DE LA MATMUT, SES FILIALES ET LA MUTUELLE OCIANE MATMUT

La résistance et la résilience dont la **Matmut** a su faire preuve, l'engagement de tous ses collaborateurs qui a permis le maintien du développement de la mutuelle, expliquent l'impact positif sur le résultat 2021.

Les cotisations acquises brutes de réassurance de la **Matmut** sont en progression de 1,9 % à 1747 millions € contre 1713 millions € en 2020.

Malgré le contexte, les portefeuilles de sociétaires et de contrats de la **Matmut**, de ses filiales ainsi que de la **Mutuelle Ociane Matmut** affichent tous deux une évolution de 2,5 % soit, à fin 2021, près de 3,7 millions de sociétaires et plus de 7,6 millions de contrats d'assurance détenus.

Le développement des portefeuilles Auto et Habitation se poursuit avec notamment une belle progression du nombre de contrats en Auto, à savoir 2,1 % (vs 1,5 % en 2020) et 1,5 % en Habitation (vs 1,2 % en 2020).

Le portefeuille de contrats corporels (Multigaranties Accidents de la Vie et Familial Complémentaire) enregistre également une augmentation proche de celle de 2020, à savoir 3,7 % (vs 3,8 %).

Sur le marché des professionnels et des entreprises, nous pouvons nous réjouir de sa bonne performance avec une hausse de 4,9 % du portefeuille et 183 000 contrats « Pro » désormais détenus.

En assurance Santé, la **Mutuelle Ociane Matmut** a connu une très bonne production, soit une progression de près de 4 % par rapport à l'année dernière, avec à ce jour, 525 000 contrats en portefeuille. Elle a franchi le cap des 800 000 bénéficiaires.

Par ailleurs, les activités de Prévoyance et d'Épargne recouvrent près de 138 000 contrats avec un dynamisme marqué en Prévoyance de + 2,9 %.

Enfin, **Matmut Protection Juridique** défend les droits de plus de 4 200 000 assurés, qu'ils soient sociétaires **Matmut** ou bénéficiaires de contrats collectifs, souscrits notamment par des mutuelles Santé et des opérateurs auprès des comités sociaux et économiques (soit 4,1 % de progression par rapport à 2020).

En matière de sinistralité, après une année 2020 atypique, impactée par la crise sanitaire et la situation particulière du confinement qui a généré une baisse du nombre des sinistres Auto, l'année 2021 est marquée par une reprise de

la sinistralité (19,7 %) qui tend à se rapprocher, sans l'égaliser, de l'année 2019. Les dépenses sont à la hausse du fait de l'augmentation du coût de la réparation. La baisse sensible du nombre d'accidents corporels graves ne permet pas de compenser cette hausse.

En Habitation, le nombre et le coût des sinistres sont à la hausse par rapport aux deux dernières années (8,3 %) avec notamment l'augmentation du nombre de dégâts des eaux et d'incendies importants. Plusieurs événements climatiques ont aussi impacté cette année. Les tempêtes Justine et Aurore ainsi que des orages avec des épisodes de grêle se sont succédés sur l'ensemble du territoire.

La proportion de sinistres d'origine climatique augmente chaque année : 6,5 % du total des sinistres à la **Matmut** en 2021.

Selon une étude de France Assureurs, dans les trente prochaines années, le réchauffement de notre planète contribuerait pour un tiers à l'augmentation des sinistres climatiques en France dont le montant pourrait quasiment doubler.

Enfin, en Santé, le coût total des dépenses a progressé de 22,4 %. Après une année 2020 où certaines dépenses de santé ont été ralenties par l'épidémie de la Covid-19 (en lien avec les confinements), la réforme « 100 % Santé » s'est massivement déployée, avec la mise en place des paniers labellisés en optique, dentaire et audioprothèse, qui permet d'offrir à tous les Français des soins de qualité sans reste à charge.

La **Matmut** avait annoncé dès le 1^{er} confinement le gel des tarifs Auto et Entreprises pour 2021 afin de tenir compte de la baisse de la sinistralité. En Habitation, le Groupe a procédé à des revalorisations tarifaires modestes et ciblées de l'ordre de 0,8 % en moyenne.

En 2021, la **Mutuelle Ociane Matmut** s'est également engagée à geler les tarifs des contrats individuels jusqu'à fin 2022 (hors effet d'âge). Cette mesure concerne 700 000 personnes protégées. Cet effort a notamment pu être réalisé grâce à la bonne gestion et aux résultats des années précédentes. Le Groupe continue ainsi d'agir concrètement contre le phénomène de renoncement aux soins en favorisant le pouvoir d'achat de ses adhérents.

1.3 - FAITS MARQUANTS

Outre le fait que la **Matmut** ait fêté ses 60 ans, dévoilé sa Raison d'être – assortie d'un Manifeste, elle a réaffirmé en 2021 son rôle de « Complice de vies » des sociétaires en apportant des réponses immédiates à leurs besoins, leurs préoccupations et leurs attentes.

PLAN STRATÉGIQUE

La **Matmut** revendique, par son plan stratégique 2021-2023 **#Plus de Matmut**, son ambition de devenir un assureur complet, incarnation concrète de la mise en œuvre de sa Raison d'être.

En effet, alors que les précédents plans stratégiques avaient pour axes de transformation la refonte des parcours sociétaires et des offres, le nouveau plan stratégique **#Plus de Matmut** s'articule autour des notions de résilience dont la **Matmut** a fait preuve pendant la crise sanitaire et d'adaptabilité

induite par la prise en compte des changements structurels et organisationnels à opérer en interne, tout en poursuivant les engagements forts autour de la satisfaction sociétaire.

2021 a été marquée par la poursuite des chantiers engagés dans le précédent plan **#Ambition Plus** et le lancement de nouveaux chantiers portant les enjeux de demain qui s'intègrent dans une volonté de transformation forte du Groupe initié depuis 2016.

#Plus de Matmut vise à consolider les fondamentaux du Groupe en s'appuyant sur des principes mutualistes réaffirmés, s'appuyant sur 3 piliers complémentaires et interdépendants :

- **plus d'identité et de singularité** : en déployant l'image de marque ancrée dans les principes mutualistes fondateurs et en portant la fierté de nos valeurs et de nos engagements,
- **plus de développement de l'activité et d'ouverture** : en développant les produits d'épargne, la fidélisation des clientèles de particuliers, en accroissant la performance et l'attractivité vers la clientèle des professionnels via notamment, une utilisation efficiente de la data,
- **plus d'évolution interne** : en menant la modernisation des outils, des méthodes et environnements de travail au service des collaboratrices et collaborateurs et de leur évolution.

PRODUITS ET SERVICES

NOUVEAU DISPOSITIF D'ÉPARGNE

Matmut Patrimoine a lancé, fin mars, un nouveau plan d'épargne retraite individuel « Complice Retraite » en partenariat avec Cardif – AEP (Assurance Épargne Pension) du Groupe PNB Paribas Cardif.

Il s'adresse à tous, particuliers et professionnels souhaitant se constituer une épargne dans un cadre fiscal avantageux. Le produit d'épargne « Complice Vie » a également été déployé et est distribué par l'ensemble des Agences **Matmut** depuis juin 2021.

CONTRAT 2 ROUES

Le contrat 2 Roues, rebaptisé 2R Rider évolue pour proposer une protection accrue aux utilisateurs, notamment par le renforcement de la garantie Dommages corporels du conducteur.

UN ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN

La **Matmut** et la **Mutuelle Ociane Matmut** recherchent sans cesse de nouveaux partenaires dans le but de faciliter le quotidien des assurés.

Au large éventail de services utiles et digitaux déjà disponibles les assurés disposent désormais :

- d'une aide « **Matmut** Clés de secours » avec la startup SecurKeys permettant, 24 h/24 et 7 j/7, la livraison du double des clés en cas de perte ou de porte involontairement refermée,
- d'une application Goodmed proposée par Synapse Médecine, permettant d'accéder rapidement et en autonomie à toute informations sur les médicaments, mieux comprendre les traitements, et vérifier l'absence de risques médicamenteux en cas d'automédication avec un traitement en cours,

- de la possibilité de conserver sa carte de tiers payant dans le wallet (portefeuille numérique) de son smartphone. C'est un service développé en partenariat avec la société Captain Wallet, qui permet la digitalisation de sa carte et son accessibilité même sans réseau téléphonique,
- d'une solution d'accompagnement, à titre expérimental, dans l'acquisition d'un nouveau véhicule après un accident en partenariat avec Car-Expresso, 1^{er} site de recherche de voitures d'occasion basé sur les besoins du client dont l'objectif est de simplifier la découverte et l'achat de véhicules d'occasion auprès des professionnels de l'automobile,
- d'un accès simplifié à l'obtention des certificats d'immatriculation en cas de changement de véhicule, d'adresse, de situation matrimoniale... via CERTIMAT, société habilitée par le Ministère de l'Intérieur et agréée par le Trésor Public. Une fois de plus, le Groupe **Matmut** se positionne en Complice de vies de ses sociétaires.

Assumant son rôle mutualiste, la mutuelle a offert, en 2021 à l'ensemble de ses adhérents, la couverture des tests de dépistage de la Covid-19 et du vaccin antigrippe, mais également un forfait solidaire de soutien psychologique.

LABELS D'EXCELLENCE ET RÉCOMPENSES

Les offres Ociane Santé Pro à destination des TNS, Ociane Santé Collective et Ociane Santé Flex à destination des entreprises et de leurs salariés ont été analysées par des experts des contrats d'assurance du marché et se sont vues attribuer le Label d'Excellence des Dossiers de l'Épargne pour l'année 2021. Les garanties et tarifs de ces offres se placent parmi les meilleurs du marché et garantissent à nos adhérents une couverture optimale et des remboursements de qualité.

Quatre produits ont également été récompensés par le Label d'Excellence, décerné par les experts de la revue « Les Dossiers de l'Épargne » : les offres Crédit Auto, l'Assurance Emprunteur Altus Évolution 2.0, le Livret **Matmut** et le contrat Capital Prévoyance.

Ces distinctions sont une belle satisfaction et illustrent les efforts du Groupe pour proposer la meilleure expérience sociétaire possible et faciliter le quotidien de ceux qui lui font confiance.

Par ailleurs, la **Mutuelle Ociane Matmut** est certifiée ISO 9001 depuis 2013. Elle a fait l'objet d'un nouvel audit de surveillance en juin 2021 qui a confirmé sa certification sans délais ni réserves.

INNOVATION

Le Groupe **Matmut** a initié depuis 2015 une politique d'investissements dans des startups, en particulier pour enrichir son offre de services et apporter aux sociétaires des services utiles. La crise lui a donné l'occasion d'accélérer la digitalisation de ses processus et démontrer sa capacité d'adaptation et sa créativité.

Le partenariat avec l'incubateur « Le Swave » se poursuit. Il s'agit d'une plateforme Fintech & Assurtech opérée par Paris&Co et dédiée à l'innovation financière et assurancière. Depuis la mise en place du partenariat, 4 startups issues de l'incubateur Swave travaillent avec le Groupe, dont Smartpush depuis 2021 (valorisation de la data).

Un partenariat avec « Astorya », fonds Venture Capital spécialisé dans les Fintech & Assurtech a permis la réalisation et la présentation en 2021 d'une cartographie des acteurs Fintech et Assurtech européens pour une meilleure compréhension des tendances du marché.

Parallèlement, une démarche d'exploration est menée au sein de l'équipe innovation pour identifier de nouveaux cas d'usage au sein du Groupe.

PARTENARIATS

Pour se donner les moyens de répondre à l'ensemble des besoins des particuliers et des professionnels et se positionner en assureur complet dans les domaines des biens, de la santé et de l'épargne, la **Matmut** a fait le choix de consolider ses alliances et partenariats.

Le partenariat avec BNP Paribas Cardif s'illustre en 2021 par le lancement de l'offre Plan de Retraite Individuel (PERin), déployé en juin dans tout le réseau et l'offre d'Assurance Vie « Complice Vie » dont la distribution avait débuté en 2020.

Cardif IARD poursuit quant à elle sa progression avec un portefeuille qui a dépassé les 676 000 contrats, soit une augmentation de 28 % par rapport à 2020. Parmi ces derniers, on comptabilise 618 000 contrats Auto et Habitation, en progression de 30 % par rapport à l'an passé.

Matmut & Co s'est associée au Groupe Arche et son réseau d'Agences immobilières Laforêt France pour la distribution d'un contrat Résidence principale dédié. L'objectif est de répondre avant la remise des clefs aux besoins assurantiels des candidats à la location et d'acquiescer ainsi de nouveaux assurés.

La **Mutuelle Ociane Matmut** poursuit son partenariat avec Cdiscount, les ventes via ce canal représentent 1 % des ventes totales en santé et près de 3 000 personnes couvertes depuis le début de l'année.

2 • RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

2.1 - ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX

Depuis ses origines, la **Matmut** est fortement impliquée dans les enjeux sociétaux, sociaux, et environnementaux, convaincue que la dimension économique de ses actions sert une finalité sociale.

Pour la deuxième année consécutive, la **Matmut** figure dans le palmarès des 250 entreprises les plus responsables de France, établi par le magazine Le Point. Cette année, le Groupe a gagné près de 80 places, se classant 114^e. Cette belle progression valorise la politique RSE du Groupe, reposant sur les 3 piliers que sont le développement durable, l'inclusion et la santé/bien-être. Dans le classement des entreprises œuvrant dans le secteur de l'assurance, le Groupe **Matmut** intègre le Top 5.

Le Groupe est engagé dans une démarche RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) d'ampleur au travers de ses nombreuses actions : gouvernance mutualiste, prévention, politique handicap, égalité Femme/Homme, politique de déplacement, recyclage et traitement des déchets, politiques immobilière et d'achats responsables, finance solidaire,

soutien à la recherche médicale, mécénats culturel et sportif, partenariats avec des acteurs du développement durable...

Les enseignements tirés de la Grande consultation menée pour définir la Raison d'être ne font que confirmer le fort attachement des sociétaires aux actions engagées. Parmi ces dernières, les répondants ont majoritairement estimé que l'aide exceptionnelle apportée aux sociétaires en difficulté était l'action qui avait le plus de sens. De même, le soutien à la recherche scientifique et médicale se détache comme action essentielle, ainsi que le soutien aux entrepreneurs en situation financière fragile.

La **Matmut** a ainsi continué en 2021 à apporter sa contribution et son soutien à de nombreuses structures ou fondations :

- la Fondation **Matmut** Paul Bennetot : 22 projets ont été soutenus en 2021 par la Fondation de la **Matmut** dans les domaines de la traumatologie et de la dépendance, permettant de contribuer à l'amélioration des pratiques médicales au bénéfice direct des patients,
- la Fondation de l'Avenir ayant pour vocation de soutenir et de promouvoir la recherche médicale et l'innovation en santé,
- la Fondation Charles Nicolle Normandie dont les dons permettent l'acquisition de matériels innovants (par exemple : matériels de pointe permettant le séquençage des variants Covid),
- le Fonds de dotation de Kerpape ayant pour vocation de faciliter le développement de toutes les activités du Centre Mutualiste de Rééducation et Réadaptation fonctionnelles et en particulier, des actions en matière de recherche et d'innovation.

Cette année, la **Matmut** est venue en aide, par sa Commission d'Action Mutualiste, aux sociétaires connaissant une situation particulièrement dramatique car victimes d'événements ne pouvant être indemnisés au titre des contrats proposés ou momentanément dans l'incapacité de régler leur cotisation. Au cours de l'année, 247 sociétaires ont été soutenus et ont bénéficié d'une aide financière.

De même, la **Mutuelle Ociane Matmut** est venue en aide, par son Fonds d'Entraide Mutualiste, à 355 adhérents qui faisaient face à des événements ou soins coûteux mettant en péril l'équilibre financier de leurs foyers. L'activité du Fonds a légèrement reculé en 2021, probablement sous l'effet de la mise en place du « 100 % Santé » qui produit désormais son plein effet en réduisant fortement les situations de « reste à charge » important pour les consommateurs, notamment en matière de frais d'optique et de prothèses dentaires.

La **Matmut** est également membre fondateur d'« Entrepreneurs de la Cité » qui propose une micro-assurance professionnelle exclusivement au service des micro-entreprises créées par des personnes exclues du monde de l'emploi.

2.2 - LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

La **Matmut**, en tant qu'investisseur sur le long terme, est un acteur majeur du financement de l'économie. Elle a donc un rôle à jouer pour soutenir une croissance durable permettant d'accélérer la transition vers une économie bas-carbone

mais aussi pour construire une société plus résiliente face aux risques climatiques.

Le Groupe **Matmut** a annoncé son adhésion à la NZIA et la signature des « Principes pour une assurance responsable ». La Net-Zero Insurance Alliance, sous l'égide du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, rassemble des assureurs et réassureurs mondiaux engagés en faveur d'une accélération du rôle du secteur dans la transition écologique et avec un objectif zéro carbone.

Cet engagement est le prolongement de la politique volontariste en faveur de l'environnement, via son activité assurantielle, ses investissements financiers et ses propres modes de fonctionnement.

Outre la politique d'investissements financiers, la volonté de la **Matmut** se traduit également par la mise en place d'actions pour tendre vers une entreprise zéro déchet plastique. Pour rappel, le partenariat très inspirant avec Plastic Odyssey, la politique d'achats responsables, le recours à la pièce de réemploi dans le domaine automobile ou encore les constructions immobilières à haute performance énergétique comme « La Filature ».

2.3 - INFORMATIONS NON FINANCIÈRES

La Directive européenne du 22 octobre 2014 (2014/95/UE) a été transposée en droit français par l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 et le décret n° 2017-1265 du 9 août 2017. La réglementation prévoit, pour certaines entreprises et certains groupes, l'obligation d'insérer dans le rapport de gestion une « déclaration de performance extra-financière », un reporting sur la politique environnementale, sociale et de gouvernance de l'entreprise et son résultat ainsi qu'une description des principaux risques associés les plus pertinents et la manière dont elle les gère.

Les SGAM et les SAM sont exclues du dispositif mais le Groupe **Matmut** a fait le choix d'établir – sur une base volontaire – une déclaration de performance extra-financière.

Il s'agit d'une analyse permettant une évaluation de l'entreprise, basée non pas uniquement sur ses performances économiques mais sur son comportement vis-à-vis de l'environnement, sur le respect de ses valeurs sociales, son engagement sociétal et sa gouvernance d'entreprise.

Par ailleurs, la loi du 31 juillet 2014 relative à l'Économie Sociale et Solidaire a adopté un guide définissant les conditions d'amélioration continue des bonnes pratiques des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire assorti d'une obligation de présentation annuelle en Assemblée Générale.

Les thématiques du guide concernent la gouvernance démocratique, l'exemplarité sociale, la lutte contre les discriminations, le développement durable... Ces bonnes pratiques et les données à caractère social, sociétal et environnemental étant très proches des informations à produire dans la déclaration de performance extra-financière, le Groupe **Matmut** a fait le choix de publier ces informations au sein d'un seul et unique document, la déclaration de performance extra-financière.

Cette déclaration prévoit, pour chaque catégorie d'information relative aux conséquences sociales et environnementales de l'activité :

- la présentation du modèle d'affaires de l'entreprise,

- la description des principaux risques liés à l'activité et créés par ses relations d'affaires, par ses produits et services,
- la description des enjeux et des politiques appliquées ainsi que les procédures de diligence raisonnable pour prévenir, identifier et atténuer la survenance de ces risques,
- l'indication des résultats de ces politiques incluant des indicateurs clés de performance.

La déclaration figure en annexe du présent rapport.

2.4 - TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE

L'article 29 de la loi n° 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat a complété les dispositions relatives aux informations fournies par les acteurs de marchés financiers sur les modalités de prise en compte dans leur politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance.

Le décret n° 2021-663 du 27 mai 2021 pris en application de l'article L.533-22-1 du Code monétaire et financier a précisé les informations requises et leurs modalités de présentation.

Matmut n'est pas une entreprise d'assurance vie et capitalisation visée à l'article L310-1^o du Code des assurances. Elle n'est dès lors pas tenue de publier dans son rapport de gestion les informations requises par les articles 29 de la Loi Énergie Climat et D. 533-16-1 du Code monétaire et financier. Conformément aux dispositions de l'article D. 533-16-1 IV 2^o du Code monétaire et financier, la SGAM **Matmut**, entité combinante, publiera les informations requises au titre des points II et III de l'article susvisé, au sein du rapport annuel intitulé « Rapport Article 29 – Loi Énergie Climat » sur la page internet « Politique d'investissements – Finance durable » dans les délais réglementaires.

3 • RÉSULTATS FINANCIERS

En 2021, nettes de réassurance, les cotisations acquises de l'exercice s'élèvent à 1 694 538 429 € (+ 1,98 % par rapport à 2020) et la charge de sinistres, qui intègre les autres provisions techniques et la provision pour égalisation, atteint 1 406 055 477 € (+ 6,29 % par rapport à 2020).

Les autres charges et produits du compte de résultat qui conduisent à la formation du résultat intègrent :

- les charges d'acquisition et d'administration pour 313 348 256 €,
- des charges techniques nettes de produits de 5 913 965 €,
- des charges non techniques nettes de produits pour 1 012 270 €,
- un résultat financier positif de 82 313 432 €,
- un résultat exceptionnel défavorable de 8 881 276 €,
- un poste « participation des salariés » pour 20 748 753 € (+ 13,59 % par rapport à 2020),
- une charge d'impôt sur les sociétés de 38 955 230 €.

L'ensemble de ces éléments conduit à un résultat technique bénéficiaire de 26 091 081 € et à un résultat net comptable de la mutuelle déficitaire à hauteur de 18 063 366 €.

Au bilan, les fonds propres diminuent, passant de 1 108 471 275 € à 1 090 393 531 € soit une baisse de 1,63 %.

4 • ÉVÉNEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février constitue un événement post-clôture. Ce dernier n'a pas d'incidence financière sur les compte clos au 31 décembre 2021, dans la mesure où il s'agit d'un événement relatif à une situation nouvelle. Les premières analyses de l'exposition de **Matmut** conduisent à un impact financier non significatif.

5 • ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA MATMUT ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Il y a 60 ans, la **Matmut** naissait d'un mutualisme presque militant et aujourd'hui, après avoir fait preuve d'un mutualisme d'ouverture et de développement notamment avec les métiers d'épargne puis d'assurance Santé, elle entre dans un mutualisme d'adhésion, en phase avec les attentes de la société. Le nouveau plan stratégique **#Plus de Matmut** vise à consolider les fondamentaux du Groupe en s'appuyant sur des principes mutualistes réaffirmés.

La **Matmut** vise 600 000 contrats supplémentaires à horizon 2023, en s'appuyant principalement sur une croissance organique et sur le développement de ses partenariats. L'accent est mis sur la réussite du lancement de la nouvelle offre Santé, la poursuite de la belle dynamique enclenchée en 2021 sur l'activité de l'épargne retraite et également la poursuite des travaux préparatoires au déploiement progressif de l'activité pro dans les Agences. L'ambition étant, à terme, de multiplier par deux le volume d'activité sur le segment des professionnels.

Parallèlement, des évolutions internes sont nécessaires, 2022 marquera la construction des premières briques métiers du nouveau système d'information.

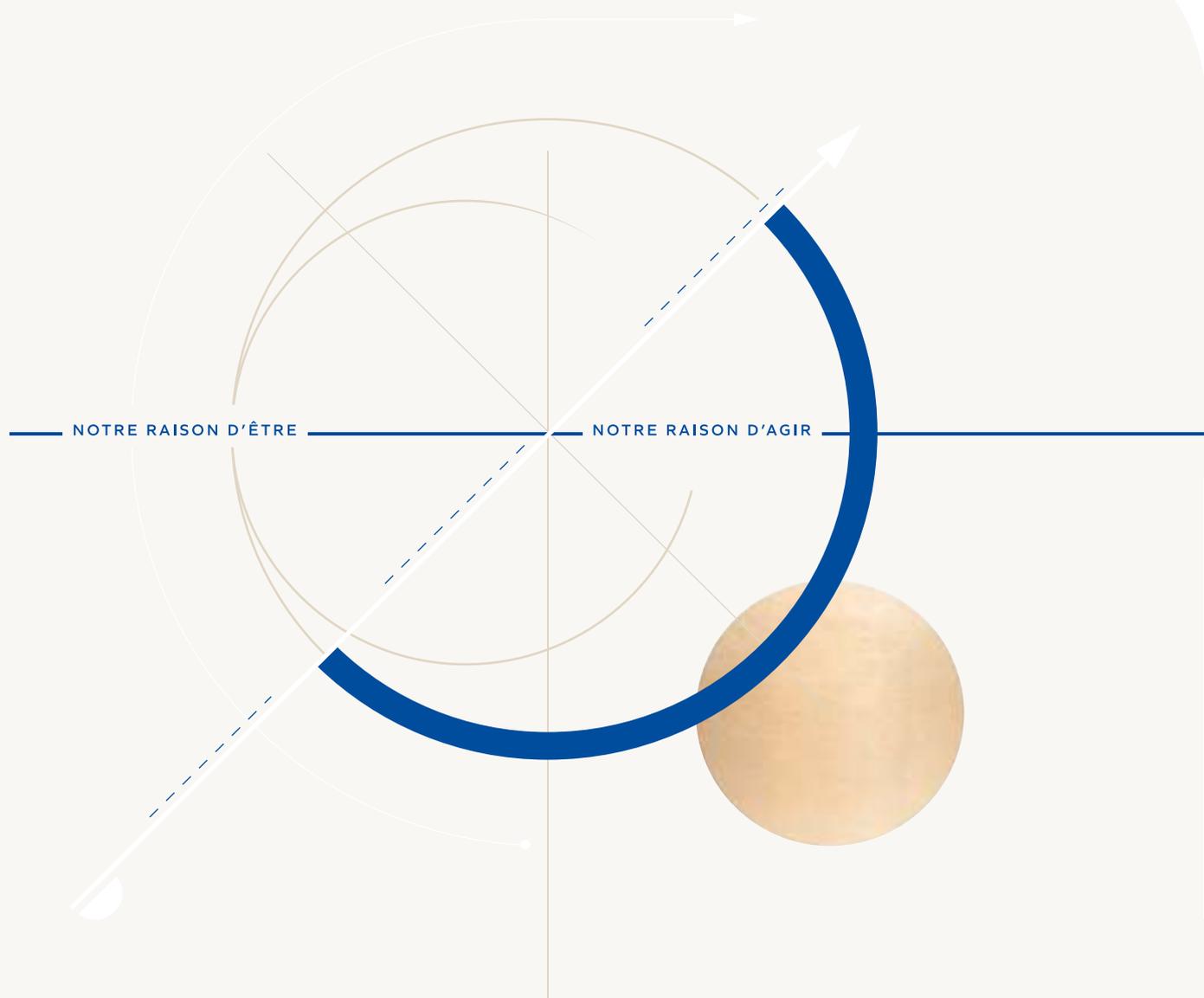
Par ailleurs, 2022 sera une année de débats autour de l'élection présidentielle, notamment relatifs à l'articulation entre la Sécurité sociale et les organismes complémentaires. Plusieurs scénarii sont actuellement à l'étude, dont certains visent à réduire drastiquement les champs d'intervention des organismes complémentaires. La **Mutuelle Ociane Matmut** participe à la construction d'argumentaires et de contre-scénarii visant à assurer la santé tout autant que la soutenabilité financière des frais de santé pour les assurés.

Malgré les incertitudes liées à la crise, et dans un monde de l'assurance challengé par la concurrence, la réglementation, confronté aux défis de la digitalisation et aux transformations des modes de consommation, la **Matmut** aborde l'exercice 2022 forte de sa solidité financière, de son dynamisme et de ses alliances. Le meilleur moyen de répondre à ces enjeux est de rester fidèle à ses fondamentaux.

En filigrane, la Raison d'être sera la clé de voûte de l'entreprise et elle guidera l'action de la **Matmut**, se traduira dans l'exercice du métier d'assureur qui est de protéger, rassurer, accompagner. Elle vivra dans les engagements, les choix qui seront pris pour contribuer au bien commun.

Le Groupe s'est doté, au début de l'année 2022, d'une Direction de la RSE. Au-delà de l'articulation des nombreux et anciens engagements du Groupe, celle-ci a aussi pour mission de mener les travaux d'incarnation de sa Raison d'être.

L'avenir du Groupe se dessine autour de sa capacité à être performant et pertinent sur ses métiers, à accompagner les transformations de la société et à valoriser ses engagements autour de ses valeurs.



ANNEXES

COMPTES ANNUELS 2021

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2021

Bilan	18
Compte de résultat	20
Engagements reçus et donnés	27
Annexes aux comptes	28

Bilan

BILAN ACTIF

AU 31.12.2021 - EN EUROS

	12 / 2021	12 / 2020
1 Capital souscrit non appelé ou compte de liaison avec le siège :		
2 Actifs incorporels :	38 070 735,32	39 705 073,45
3 Placements :	3 313 581 797,11	3 238 495 974,57
3a Terrains et constructions	386 432 660,37	395 443 819,00
3b Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	365 508 484,91	355 418 530,23
3c Autres placements	2 561 097 923,11	2 486 949 649,52
3d Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	542 728,72	683 975,82
4 Placements des contrats en unités de compte		
5 Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques :	222 365 922,19	237 195 846,06
5a Provisions pour primes non acquises (non-vie)		
5b Provisions d'assurance vie		
5c Provisions pour sinistres (vie)		
5d Provisions pour sinistres (non-vie)	222 365 922,19	237 195 846,06
5e Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)		
5f Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non-vie)		
5g Provisions d'égalisation		
5h Autres provisions techniques (vie)		
5i Autres provisions techniques (non-vie)		
5j Provisions techniques des contrats en unités de compte		
6 Créances :	298 592 761,49	290 648 014,57
6a Créances nées d'opérations d'assurance directe :	68 825 109,73	58 883 958,27
6aa Primes restant à émettre	1 075 574,74	1 128 464,97
6ab Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	67 749 534,99	57 755 493,30
6b Créances nées d'opérations de réassurance	22 470 383,43	26 637 286,66
6c Autres créances :	207 297 268,33	205 126 769,64
6ca Personnel	27 671,32	147 311,89
6cb Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3 680 314,91	37 939 694,20
6cc Débiteurs divers	203 589 282,10	167 039 763,55
6d Capital appelé non versé		
7 Autres actifs :	77 650 549,04	107 801 971,73
7a Actifs corporels d'exploitation	51 572 921,90	56 021 776,11
7b Comptes courants et caisse	26 077 627,14	51 780 195,62
7c Actions propres		
8 Comptes de régularisation - Actif :	47 123 162,21	44 653 525,26
8a Intérêts et loyers acquis non échus	13 713 470,88	13 701 134,77
8b Frais d'acquisition reportés	14 445 767,20	14 633 492,74
8c Autres comptes de régularisation	18 963 924,13	16 318 897,75
Total de l'actif	3 997 384 927,36	3 958 500 405,64

BILAN PASSIF

AU 31.12.2021 - EN EUROS

	12 / 2021	12 / 2020
1 Capitaux propres :	1 090 393 531,18	1 108 471 275,34
1a Capital social ou fonds d'établissement et fonds social complémentaire ou compte de liaison avec le siège	200 000 000,00	200 000 000,00
1b Primes liées au capital social		
1c Ecart de réévaluation	1 061 617,74	1 075 995,86
1d Autres réserves	907 395 279,48	887 349 933,88
1e Report à nouveau		
1f Résultat de l'exercice	-18 063 366,04	20 045 345,60
2 Passifs subordonnés		
3 Provisions techniques brutes :	2 685 477 119,02	2 643 491 417,50
3a Provisions pour primes non acquises (non-vie)	109 686 918,77	113 614 074,04
3b Provisions d'assurance vie		
3c Provisions pour sinistres (vie)		
3d Provisions pour sinistres (non-vie)	2 235 818 629,37	2 211 954 231,75
3e Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)		
3f Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non-vie)		
3g Provisions pour égalisation		
3h Autres provisions techniques (vie)		
3i Autres provisions techniques (non-vie)	339 971 570,88	317 923 111,71
4 Provisions techniques des contrats en unités de compte		
5 Provisions	11 621 170,00	12 297 660,00
6 Dettes pour dépôts espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques	5 318 654,68	6 091 679,12
7 Autres dettes :	192 969 418,11	178 473 846,73
7a Dettes nées d'opérations d'assurance directe	0,00	0,00
7b Dettes nées d'opérations de réassurance	2 453 892,12	2 060 339,26
7c Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)		
7d Dettes envers des établissements de crédit	30 479 091,99	27 567 199,61
7e Autres dettes :	160 036 434,00	148 846 307,86
7ea Titres de créance négociables émis par l'entreprise		
7eb Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	1 071 709,38	1 093 799,41
7ec Personnel	57 300 748,69	48 747 713,89
7ed Etat, organismes de sécurité sociale et autres collectivités publiques	52 537 141,88	51 209 747,26
7ee Créanciers divers	49 126 834,05	47 795 047,30
8 Comptes de régularisation - Passif :	11 605 034,37	9 674 526,95
Total du passif	3 997 384 927,36	3 958 500 405,64

Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT TECHNIQUE NON VIE

AU 31.12.2021 - EN EUROS

	Brut	Cessions	Opérations nettes 12/2021	Opérations nettes 12/2020
1 Primes acquises	1 746 720 292,74	52 181 864,06	1 694 538 428,68	1 661 647 168,93
1a Primes	1 742 793 137,47	52 181 864,06	1 690 611 273,41	1 659 542 312,59
1b Variations des primes non acquises	3 927 155,27		3 927 155,27	2 104 856,34
2 Produits des placements alloués	56 870 350,14		56 870 350,14	13 087 115,25
3 Autres produits techniques	20 850 164,57		20 850 164,57	15 928 718,51
4 Charges des sinistres :	-1 406 756 498,79	-22 749 480,74	-1 384 007 018,05	-1 317 213 141,99
4a Prestations et frais payés	-1 382 892 101,17	-37 579 404,61	-1 345 312 696,56	-1 220 283 528,81
4b Charges des provisions pour sinistres	-23 864 397,62	14 829 923,87	-38 694 321,49	-96 929 613,18
5 Charges des autres provisions techniques	-22 048 459,17		-22 048 459,17	-5 576 804,86
6 Participations aux résultats				
7 Frais d'acquisition et d'administration :	-314 372 958,01	-1 024 702,41	-313 348 255,60	-300 631 552,89
7a Frais d'acquisition	-229 684 892,41		-229 684 892,41	-220 640 699,69
7b Frais d'administration	-84 688 065,60		-84 688 065,60	-81 105 924,22
7c Commissions reçues des réassureurs		-1 024 702,41	1 024 702,41	1 115 071,02
8 Autres charges techniques	-26 764 129,70		-26 764 129,70	-25 631 342,81
9 Variation de la provision pour égalisation				
Résultat Technique de l'assurance Non-Vie	54 498 761,78	28 407 680,91	26 091 080,87	41 610 160,14

COMPTE DE RÉSULTAT NON TECHNIQUE

AU 31.12.2021 - EN EUROS

	12 / 2021	12 / 2020
1 Résultat technique de l'assurance Non-Vie	26 091 080,87	41 610 160,14
2 Résultat technique de l'assurance Vie		
3 Produits des placements :	125 427 707,68	83 572 024,62
3a Revenus des placements	87 937 019,25	69 628 804,08
3b Autres produits des placements	9 834 584,99	5 211 084,13
3c Profits provenant de la réalisation des placements	27 656 103,44	8 732 136,41
4 Produits des placements alloués		
5 Charges des placements :	-43 114 275,72	-64 388 331,79
5a Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers	-13 916 997,71	-13 483 246,05
5b Autres charges des placements	-27 279 114,52	-36 921 841,03
5c Pertes provenant de la réalisation des placements	-1 918 163,49	-13 983 244,71
6 Produits des placements transférés	-56 870 350,14	-13 087 115,25
7 Autres produits non techniques	1 278 734,62	1 606 618,35
8 Autres charges non techniques	-2 291 004,67	-2 139 097,16
9 Résultat exceptionnel :	-8 881 275,68	-5 216 939,51
9a Produits exceptionnels	2 394 762,57	947 371,09
9b Charges exceptionnelles	-11 276 038,25	-6 164 310,60
10 Participation des salariés	-20 748 753,00	-18 266 781,80
11 Impôt sur les bénéfices	-38 955 230,00	-3 645 192,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-18 063 366,04	20 045 345,60

Engagements reçus & donnés

TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

AU 31.12.2021 - EN EUROS

	12 / 2021	12 / 2020
1 Engagements Reçus	81 670 000,00	80 500 000,00
2 Engagements donnés	150 429 000,00	148 100 000,00
2a Avals, cautions, garanties	14 343 000,00	14 510 000,00
2b Actifs avec engagement de revente		
2c Autres engagements sur actifs ou revenus	136 086 000,00	133 590 000,00
2d Autres engagements donnés		
3 Nantissement des réassureurs	96 067 391,25	109 007 719,04
4 Valeurs des organismes réassurés		
5 Valeurs appart. Institut Prévoyance		
6 Autres val détenues pour compte tiers		
7 En cours d'inst. financiers à terme		
VENTILATIONS DE L'ENCOURS D'IFT		
7a Par catégories de stratégie		
Investissement ou désinvestissement		
Rendement		
Autres opérations		
7b Par catégorie de marchés		
Gré à gré		
Règlementés ou assimilés		
7c Par risques de marchés et d'instrument		
Risque de taux d'intérêt		
Risque de change		
Risque actions		
7d Par nature d'instruments		
Contrats d'échange		
Garantie de taux d'intérêt		
Contrats à terme		
Options		
7e Par durée		
De 0 à 1 an		
De 1 à 5 ans		
Plus de 5 ans		

Annexe aux Comptes sociaux

COMPTE DE RÉSULTAT

AU 31.12.2021 - EN MILLIERS D'EUROS

Compte de résultat technique non vie

	31/12/2021			31/12/2020
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
1 Primes acquises	1 746 720	52 182	1 694 538	1 661 647
1a Primes émises	1 742 793	52 182	1 690 611	1 659 542
1b Variations des primes non acquises	3 927	-	3 927	2 105
2 Produits des placements alloués	56 870	-	56 870	13 087
3 Autres produits techniques	20 850	-	20 850	15 929
4 Charges des sinistres	(1 406 756)	(22 749)	(1 384 007)	(1 317 213)
4a Prestations et frais payés	(1 382 892)	(37 579)	(1 345 313)	(1 220 284)
4b Charges des provisions pour sinistres	(23 864)	14 830	(38 694)	(96 930)
5 Charges des autres provisions techniques	(22 048)	-	(22 048)	(5 577)
6 Participations aux résultats	-	-	-	-
7 Frais d'acquisition et d'administration	(314 373)	(1 025)	(313 348)	(300 632)
7a Frais d'acquisition	(229 685)	-	(229 685)	(220 641)
7b Frais d'administration	(84 688)	-	(84 688)	(81 106)
7c Commissions reçues des réassureurs	-	(1 025)	1 025	1 115
8 Autres charges techniques	(26 764)	-	(26 764)	(25 631)
9 Variation de la provision pour égalisation	-	-	-	-
RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE	54 499	28 408	26 091	41 610

COMPTE DE RÉSULTAT

AU 31.12.2021 - EN MILLIERS D'EUROS

Compte de résultat non technique

	31/12/2021	31/12/2020
1 Résultat technique de l'assurance non vie	26 091	41 610
2 Résultat technique de l'assurance vie	-	-
3 Produits des placements	125 428	83 572
3a Revenus des placements	87 937	69 629
3b Autres produits des placements	9 835	5 211
3c Profits provenant de la réalisation des placements	27 656	8 732
4 Produits des placements alloués	-	-
5 Charges des placements	(43 114)	(64 388)
5a Frais de gestion internes et externes des placements et frais financiers	(13 917)	(13 483)
5b Autres charges des placements	(27 279)	(36 922)
5c Pertes provenant de la réalisation des placements	(1 918)	(13 983)
6 Produits des placements transférés	(56 870)	(13 087)
7 Autres produits non techniques	1 279	1 607
8 Autres charges non techniques	(2 291)	(2 139)
9 Résultat exceptionnel	(8 881)	(5 217)
9a Produits exceptionnels	2 395	947
9b Charges exceptionnelles	(11 276)	(6 164)
10 Participation des salariés	(20 749)	(18 267)
11 Impôt sur les bénéfices	(38 955)	(3 645)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(18 063)	20 045

BILAN ACTIF

AU 31.12.2021 - EN MILLIERS D'EUROS

	31/12/2021	31/12/2020
1 Capital souscrit non appelé ou compte de liaison avec le siège		
2 Actifs incorporels	38 071	39 705
3 Placements	3 313 582	3 238 496
3a Terrains et constructions	386 433	395 444
3b Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	365 508	355 419
3c Autres placements	2 561 098	2 486 950
3d Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	543	684
4 Placements des contrats en unités de compte		
5 Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	222 366	237 196
5a Provisions pour primes non acquises (non-vie)	-	-
5b Provisions d'assurance vie	-	-
5c Provisions pour sinistres (vie)	-	-
5d Provisions pour sinistres (non-vie)	222 366	237 196
5e Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)	-	-
5f Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non-vie)	-	-
5g Provisions d'égalisation	-	-
5h Autres provisions techniques (vie)	-	-
5i Autres provisions techniques (non-vie)	-	-
5j Provisions techniques des contrats en unités de compte	-	-
6 Créances	298 593	290 648
6a Créances nées d'opérations d'assurance directe :	68 825	58 884
6aa Primes restant à émettre	1 076	1 128
6ab Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	67 750	57 755
6b Créances nées d'opérations de réassurance	22 470	26 637
6c Autres créances :	207 297	205 127
6ca Personnel	28	147
6cb Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3 680	37 940
6cc Débiteurs divers	203 589	167 040
6d Capital appelé non versé		
7 Autres actifs	77 651	107 802
7a Actifs corporels d'exploitation	51 573	56 022
7b Comptes courants et caisse	26 078	51 780
7c Actions propres		
8 Comptes de régularisation - Actif	47 123	44 654
8a Intérêts et loyers acquis non échus	13 713	13 701
8b Frais d'acquisition reportés	14 446	14 633
8c Autres comptes de régularisation	18 964	16 319
Total ACTIF	3 997 385	3 958 500

BILAN PASSIF

AU 31.12.2021 - EN MILLIERS D'EUROS

	31/12/2021	31/12/2020
1 Capitaux propres	1 090 394	1 108 471
1a Capital social ou fonds d'établissement et fonds social complémentaire ou compte de liaison avec le siège	200 000	200 000
1b Primes liées au capital social		
1c Ecart de réévaluation	1 062	1 076
1d Autres réserves	907 395	887 350
1e Report à nouveau	-	-
1f Résultat de l'exercice	(18 063)	20 045
2 Passifs subordonnés		
3 Provisions techniques brutes	2 685 477	2 643 491
3a Provisions pour primes non acquises (non-vie)	109 687	113 614
3b Provisions d'assurance vie		
3c Provisions pour sinistres (vie)		
3d Provisions pour sinistres (non-vie)	2 235 819	2 211 954
3e Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)		
3f Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non-vie)	-	-
3g Provisions pour égalisation	-	-
3h Autres provisions techniques (vie)	-	-
3i Autres provisions techniques (non-vie)	339 972	317 923
4 Provisions techniques des contrats en unités de compte		
5 Provisions	11 621	12 298
6 Dettes pour dépôts espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques	6 319	6 092
7 Autres dettes	192 969	178 474
7a Dettes nées d'opérations d'assurance directe	-	-
7b Dettes nées d'opérations de réassurance	2 454	2 060
7c Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)		
7d Dettes envers des établissements de crédit	30 479	27 567
7e Autres dettes :	160 036	148 846
7ea Titres de créance négociables émis par l'entreprise		
7eb Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	1 072	1 094
7ec Personnel	57 301	48 748
7ed Etat, organismes de sécurité sociale et autres collectivités publiques	52 537	51 210
7ee Créanciers divers	49 127	47 795
8 Comptes de régularisation - Passif	11 605	9 675
Total PASSIF	3 997 385	3 958 500

TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

AU 31.12.2021 - EN MILLIERS D'EUROS

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
1 Engagements reçus	81 670	80 500
2 Engagements donnés	150 429	148 100
2a Avals, Cautions et garanties de crédits donnés	14 343	14 510
2b Titres et actifs acquis avec eng de revente		
2c Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	136 086	133 590
2d Droits de tirage donnés à un fonds de garantie		
2e Autres engagements donnés		
3 Nantissements des réassureurs	96 067	109 008
4 Valeurs des organismes réassurés		
5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers		
7 En cours d'instruments financiers		
VENTILATION DE L'EN COURS D'IFT		
7a Par catégorie de stratégie		
Investissement ou désinvestissement		
Rendement		
Autres opérations		
7b Par catégorie de marchés		
Gré à gré		
Réglementés ou assimilés		
7c Par risques de marchés et d'instrument		
Risque de taux d'intérêt		
Risque de change		
Risque actions		
7d Par nature d'instruments		
Contrats d'échange		
Garantie de taux d'intérêt		
Contrats à terme		
Options		
7e Par durée		
De 0 à 1 an		
De 1 à 5 ans		
Plus de 5 ans		

Matmut

Annexe aux Comptes Sociaux

AU 31 DÉCEMBRE 2021

Fondée en 1961, La Mutuelle Assurance des Travailleurs Mutualistes (Matmut SAM) conçoit, gère et distribue des contrats d'assurance « dommages » pour les particuliers (auto/moto, habitation/responsabilité civile, accidents corporels, assurance scolaire, bateau, chasse) et les professionnels.

Elle apporte aux assurés des prestations en matière de Protection Juridique vie privée et d'assistance à domicile.

Matmut SAM est en charge des fonctions centrales (finances, ressources humaines, informatique...) et possède toutes les filiales opérationnelles d'assurance (Matmut Vie, Matmut Protection Juridique, Inter Mutuelles Entreprises, Matmut & Co, Matmut Patrimoine).

Elle est membre de la Fédération Française de l'Assurance (FFA) et adhère, au sein de cette Fédération, à l'Association des Assureurs Mutualistes (AAM).

Plus d'informations sur <https://www.matmut.fr>



« Formaliser la Raison d'être du Groupe Matmut, tout en célébrant l'anniversaire de ses 60 ans, est un beau symbole. Notre Raison d'être sera la clé de voûte, la boussole de notre action pour les années à venir, dans le respect de l'histoire de l'entreprise, de son ADN. Le mot action est important, car une Raison d'être n'est pas un slogan. C'est avant tout dans l'exercice de notre métier d'assureur, dans nos missions de protection, d'accompagnement de celles et ceux qui nous font confiance, qu'elle devra s'incarner. Le large travail de consultation mené depuis le début d'année permet en outre au Groupe Matmut de cerner de façon toujours plus fine les enjeux du monde qui nous entoure et donc ce que doivent être nos engagements, à l'avenir » **Nicolas Gomart, Vice-président et Directeur général du Groupe Matmut.**



« J'ai régulièrement évoqué le fait qu'à mon sens, une mutuelle se dotant d'une Raison d'être est en quelque sorte un pléonasme, tant le mouvement mutualiste est intrinsèquement porteur d'une dimension sociale et citoyenne. Je suis toutefois particulièrement fier de la façon dont nous avons co construit notre Raison d'être, avec l'ensemble des femmes et des hommes composant notre Groupe. C'est un acte collectif fort. Désormais, l'avenir du Groupe Matmut se dessine autour de sa capacité à être performant et pertinent sur ses métiers, à accompagner les transformations de notre société et à valoriser les engagements de notre Groupe autour de ses valeurs » **Christophe Bourret, Président.**

Faits marquants, principes et méthodes d'évaluation

1. Faits marquants de l'exercice

Développement de l'activité :

Dans le prolongement des mesures prises en faveur de ses sociétaires depuis le début de la crise sanitaire liée à la COVID 19, Matmut n'a pas pratiqué de hausses tarifaires en 2021 à l'exception de ses contrats Habitation qui ont connu une légère augmentation (+ 0.8 % en moyenne) afin de tenir compte d'une accélération de la fréquence des sinistres consécutifs à des événements climatiques. Par rapport à l'année précédente, le portefeuille de sociétaires a progressé de 1,9%. Les contrats suivent une tendance légèrement meilleure en citant les principaux contrats, Auto + 2.1% et habitation +1.5 % et Accidents corporels + 3.7%.

Contrôles fiscaux sur les exercices 2012/2013 et 2017/2018 :

La vérification de comptabilité portant sur les exercices 2017 et 2018, diligentée par la Direction des Vérifications Nationales et Internationales (DVNI) s'est achevée en juin 2021. Celle-ci avait débuté en 2020 mais la crise sanitaire avait entraîné une suspension du délai de reprise pour la période comprise entre le 12 mars 2020 et le 23 août 2020 inclus.

Les conclusions de ce contrôle sont les suivantes :

- Acceptation des redressements notifiés lors du précédent contrôle qui portait sur les années 2012 et 2013 ;
- Pour les années 2017 et 2018 :
 - Validation de la méthode de calcul de la provision pour frais de gestion des sinistres appliquée depuis 2017 avec à la marge la remise en cause de certains frais pris en compte dans la base de calcul (CVAE principalement)
 - Rectification des provisions pour sinistres à payer (application Var 50) et des prévisions de recours ;
 - Rectification de la provision pour risques en cours suite à la prise en compte du redressement des provisions techniques ;
 - Rectification des amortissements du mobilier et de l'immeuble sis à PARIS Saint Lazare.

Aussi, des liasses rectificatives pour les exercices 2019 et 2020 ont été adressées à l'Administration fin 2021 pour acter les impacts de ces redressements. Les conséquences financières des corrections fiscales portant sur les années 2012 à 2020 figurent dans les comptes en charges exceptionnelles pour les montants suivants :

- Charge d'impôt sur les bénéfices : 9 597 K€
- Taxe sur les excédents de provision : 108 K€
- Majorations de retard : 68 K€
- Total : 9 773 K€

Marché financier : Forte progression des indices boursiers en 2021

Malgré la crise sanitaire persistante, 2021 a été l'année de tous les records pour les marchés financiers. A titre d'illustration, le CAC 40 a battu son plus haut record historique en dépassant la barre des 7 000 points au 31 décembre 2021 : 7 153 points au 31 décembre 2021 contre 5 551 points au 31 décembre 2020 soit une progression de près de 29% sur l'année.

Au 31 décembre 2021, les réintégrations fiscales au titre des valeurs liquidatives d'OPCVM sont importantes : 53 614 K€ (contre 2 346 K€ au 31 décembre 2020).

2. Événements postérieurs à la clôture

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février constitue un événement post-clôture. Ce dernier n'a pas d'incidence financière sur les comptes clos au 31 décembre 2021, dans la mesure où il s'agit d'un événement relatif à une situation nouvelle. Les premières analyses de l'exposition de Matmut conduisent à un impact financier non significatif.

3. Référentiel, principes et méthodes d'évaluation

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n°2015-11 du 26 novembre 2015 relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurance.

A défaut de dispositions spécifiques prévues dans ce règlement, les dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général sont applicables.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

Et conformément aux règles spécifiques au cadre des assurances et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

3.1 Postes de bilan

3.1.a Actif

Actifs incorporels

Ce poste comprend essentiellement :

Des logiciels acquis par l'entreprise qui font l'objet d'un amortissement sur 5 ans depuis le 1er janvier 2017. Antérieurement, ils étaient amortis sur 12 mois. Ce changement est consécutif à l'abrogation du paragraphe 2 de l'article 36 du CGI par la loi de finances 2017.

Des droits au bail qui font l'objet d'un provisionnement lorsque la valeur d'expertise est inférieure au prix d'acquisition. Au 31 décembre 2021, une dépréciation a été comptabilisée pour 11 543 K€.

Un dépôt de marque « Logotype Matmut » intervenu en mai 2003 et amorti en linéaire sur 5 ans.

Un dépôt de marque « MATMUT ATLANTIQUE » intervenu en décembre 2016 et amorti en linéaire sur 5 ans.

Un fonds de commerce correspondant au mali de fusion suite à l'absorption de Matmut Assurances.

Un fonds de commerce correspondant à des contrats forfaitaires apportés par Inter Mutuelles Entreprises.

Un fonds de commerce correspondant à des contrats « fonctionnaires » apportés par AMF Assurances.

Terrains et constructions

Ces actifs sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou de revient (y compris les frais accessoires), à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet de la réévaluation légale.

L'actif immobilier se décompose en 2 grandes catégories :

Les immeubles d'exploitation :

- Bureaux
- Siège
- Entrepôts

Les immeubles de placement :

- Logements
- Centres commerciaux
- Bureaux

En application des règlements ANC 2014-03, les immeubles sont répartis par composants, amortis linéairement sur les durées suivantes :

Terrain	N/A
Structure	50 ans
Toiture	30 ans
Menuiseries extérieures	30 ans
Lots techniques	20 ans
Détection/Protection incendie	20 ans
Vitrines	20 ans
Ravalement de façades	20 ans
Ascenseurs	20 ans
Agencements	15 ans
Aménagements extérieurs	15 ans

Conformément aux dispositions de l'article R343-11 du Code des Assurances, la valeur de réalisation des immeubles est déterminée à partir d'expertises quinquennales actualisées annuellement à l'exception des biens acquis depuis moins de 5 ans. Les biens acquis depuis moins de 5 ans sont valorisés au prix d'acquisition du terrain et au coût de construction, valeur actualisée annuellement par un expert.

Sociétés civiles immobilières

Ces actifs sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

La valeur de réalisation des SCI est déterminée à partir de la formule suivante :

Fonds propres de la SCI plus la valeur d'expertise moins la valeur nette comptable de ses actifs. L'ensemble de ce calcul est proratisé en fonction du nombre de parts détenues par MATMUT.

Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation

Ils sont enregistrés à leur prix de revient y compris les frais engagés pour leur acquisition (droits de mutation, honoraires, commissions...).

Les actions non-cotées sont valorisées une fois par an à partir de leurs comptes annuels sur la base de leurs fonds propres nets. Cependant si une valeur plus économique est disponible (prix de transaction, évaluation par un cabinet externe), cette dernière sera privilégiée.

Une provision est constituée dès que son évaluation est inférieure d'au moins 20% à son prix de revient.

Autres Placements

Les placements financiers sont enregistrés à leur coût d'acquisition (hors frais d'acquisition). Les obligations sont inscrites à leur valeur pied de coupon.

Actifs amortissables (R343-9)

Conformément à l'article 122-1 du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-11 du 26 novembre 2015, la différence entre le coût d'acquisition et la valeur de remboursement des valeurs mobilières à revenu fixe est amortie et rapportée au résultat sur la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement (surcote/décote).

La valeur de réalisation retenue à la clôture des comptes correspond au dernier cours coté, au jour de l'inventaire ou, pour les titres non cotés, à la valeur vénale correspondant au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché et en fonction de leur utilité pour l'entreprise.

Une dépréciation est constituée lorsqu'il est considéré que le débiteur ne sera pas en mesure de respecter ses engagements, soit pour le paiement des intérêts, soit pour le remboursement du principal.

Autres actifs (R343-10)

En fin d'exercice, les valeurs de réalisation des actions et autres titres à revenu variable sont déterminées selon les règles définies à l'article R343-11 du Code des Assurances, sur la base des dernières cotations ou derniers prix de rachat publiés. Elles peuvent s'écarter sensiblement des prix auxquels seraient effectivement réalisées les transactions si ces actifs en portefeuille devaient être cédés.

Les actions non-cotées sont valorisées une fois par an à partir de leurs comptes annuels sur la base de leurs fonds propres nets. Cependant si une valeur plus économique est disponible (prix de transaction, évaluation par un cabinet externe), cette dernière sera privilégiée.

Les actions de Sociétés d'investissement à capital variable et les parts de fonds communs de placement (SICAV et FCP), sont valorisées au dernier prix de rachat publié au jour de l'inventaire.

Pour les fonds communs de placement à risque dont la valeur de réalisation peut présenter des incertitudes, la méthode de valorisation retenue est la dernière valeur liquidative attestée.

Instruments financiers à terme

Les instruments financiers à terme sont enregistrés conformément au règlement n°2002-09 modifié du 12 décembre 2002 relatif aux règles de comptabilisation des instruments financiers à terme par les entreprises régies par le code des assurances.

Les instruments financiers détenus ont pour objectif de maintenir un rendement financier. Ils sont amortis linéairement jusqu'à leur date d'échéance.

Méthode générale pour la détermination de la provision pour dépréciation à caractère durable

Placements mobiliers

Le montant total des provisions pour dépréciation des placements mobiliers s'élève à 19,2 M€ au 31 décembre 2021.

Une provision pour dépréciation durable est constituée au titre de l'exercice lorsqu'un actif mentionné à l'article R.343-10 du Code des Assurances présente au 31 décembre de l'année une moins-value latente de plus de 20% en continu sur une période de six mois.

La PDD calculée représente l'écart entre le prix de revient du titre et sa valeur de recouvrement estimée à un horizon de détention donné.

En effet, pour chaque valeur sujette à provision, un potentiel d'appréciation raisonnable à moyen terme est estimé permettant de définir, en fonction du profil de chaque titre, la valeur de recouvrement qui sera prise en compte dans le calcul de cette provision. Ce potentiel est estimé en fonction d'un horizon de détention et des performances annuelles anticipées.

L'approche utilisée pour déterminer la valeur recouvrable de notre participation dans l'entité Cardiff IARD est celle d'un modèle classique DCF (Discount Cash Flow) consistant à actualiser les flux de trésoreries futurs au taux de rendement exigé par le(s) fournisseur(s) de financement (actionnaires et créanciers financiers). Plus particulièrement, la valorisation sera faite à l'horizon fin 2027, date à laquelle il sera possible de céder la participation. Cette approche est généralement considérée comme la méthode la plus pertinente pour évaluer un actif ou une entreprise car elle intègre :

- Les perspectives de croissance de l'entité
- Ses niveaux de rentabilité prévus ;
- Le taux de rendement exigé par les investisseurs étant donné les niveaux de risque systémique et idiosyncratique de l'entreprise.

Pour ce faire, nous avons donc retenu les principales hypothèses suivantes :

- Coût moyen pondéré du capital : un taux de 5.24% correspondant à un mixte entre un coût des fonds propres à 6.28% et un coût de la dette à 1,2%.
- Taux de croissance infini : un taux de 2,5% en reflet d'une activité en plein développement.
- Flux Normatif : prise en compte de 10,5 M€ de résultats prévisionnels par an égal à la dernière valeur (31/12/2025) projetée du plan d'affaire de Cardiff IARD.

La valorisation économique obtenue, en utilisant les paramètres précédant, est de 121,92 M€ pour la quote-part détenue par Matmut soit un montant supérieur au prix de revient de la participation (101.81 M€).

Lorsqu'un titre était déjà provisionné à la clôture précédente et que son cours actuel n'a pas encore atteint sa valeur de recouvrement, la PDD est conservée. Si le cours a dépassé sa valeur de recouvrement, la PDD est ajustée au montant de la moins-value latente résiduelle.

Placements immobiliers

Biens immobiliers de placement détenus en direct :

Une provision pour dépréciation à caractère durable est constituée au titre de l'exercice lorsqu'un actif immobilier présente une valeur nette comptable minorée de 20% supérieure à sa valeur d'expertise. Toutefois, la minoration de 20% ne s'applique pas aux biens pour lesquels une cession à court ou moyen terme est envisagée.

La PDD est égale à la différence entre la valeur nette comptable et le maximum de la valeur de rendement ou de la valeur d'expertise du bien.

Sociétés civiles immobilières de placement :

Une provision pour dépréciation à caractère durable est constituée au titre de l'exercice lorsque la valeur de la part de la SCI est inférieure au prix d'achat de la part sociale minoré de 20%.

La SCI est valorisée ainsi : montant de la situation nette de la SCI plus valeur d'expertise des immeubles moins valeur nette comptable des immeubles.

La PDD est égale à la différence entre le prix d'achat des titres et l'estimation des parts sociales ci-dessus.

Biens immobiliers d'exploitation :

Une provision pour dépréciation à caractère durable est constituée au titre de l'exercice lorsque pour un actif immobilier, il est survenu un événement de nature à déprécier le bien (dégradation physique ou de l'environnement du bien).

Dans cette situation, la PDD est égale à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur d'expertise du bien.

Dans les autres cas, la valeur nette comptable est supposée égale à la valeur d'usage. Il n'est donc pas constaté de PDD.

Sociétés civiles immobilières d'exploitation :

Une provision pour dépréciation à caractère durable est constituée au titre de l'exercice lorsque la valeur de la part de la SCI d'exploitation est inférieure au prix d'achat de la part sociale.

La SCI est valorisée ainsi : montant de la situation nette de la SCI plus valeur d'usage des immeubles (supposée égale à la valeur nette comptable sauf pour des biens qui auraient subi une dégradation physique ou de leur environnement) moins valeur nette comptable des immeubles.

La PDD est égale à la différence entre le prix d'achat des titres et l'estimation des parts sociales ci-dessus.

Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Dans le cadre de la réassurance, les engagements des affaires acceptées peuvent être représentés par les réassureurs en dépôts espèces.

Dans ce cas, la cédante alloue un intérêt annuel calculé à partir de la date de versement de ce dépôt.

Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée lorsqu'il est considéré que le débiteur ne sera pas en mesure de respecter ses engagements, soit pour le paiement des intérêts, soit pour le remboursement du principal.

Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels d'exploitation sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou de revient (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition).

Ils sont amortis selon les durées et les modes suivants :

	Durée	Mode
Matériel de transport	4 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Autre matériel	5 à 10 ans	Linéaire
Matériel et mobilier de bureau	5 à 10 ans	Linéaire
Enseigne et store	8 à 10 ans	Linéaire
Autre agencement et installation	5 à 20 ans	Linéaire

Comptes de banque

Les comptes de banque sont inscrits au bilan pour leur solde en date d'opération.

Les soldes débiteurs sont portés à l'actif au poste « Comptes Courants et Caisse ».

Les soldes créditeurs figurent au passif au poste « Dettes envers les établissements de crédit ».

Comptes de régularisation Actif

Frais d'acquisition reportés

Conformément aux dispositions de l'article 151-1 du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-11 du 26 novembre 2015, la fraction non imputable à l'exercice des frais d'acquisition des contrats constatés en charge de l'exercice est inscrite à l'actif.

3.1.b Passif

Capitaux propres

Réserve de capitalisation

Depuis le 1er janvier 2016, les sociétés d'assurance non vie ne sont plus concernées par cette réserve.

Subventions d'investissement

Néant.

Provisions techniques

Ces provisions sont calculées avant déduction de la part à la charge des réassureurs, qui figure à l'actif du bilan.

Provisions pour primes non acquises

Prévues par l'article R343-7 du Code des Assurances, ces provisions constatent la part de primes émises se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de cotisations.

Conformément aux dispositions de l'article 143-5 du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-11 du 26 novembre 2015, elles sont calculées contrat par contrat, prorata temporis sur 365 jours.

Les frais d'acquisition relatifs à ces primes non acquises sont inscrits à l'actif au poste « Frais d'acquisition reportés ».

Provisions pour sinistres à payer

Les provisions pour sinistres à payer sont prévues à l'article R343-7 du Code des Assurances et représentent l'estimation, nette de recours à encaisser, du coût futur de l'ensemble des sinistres non réglés à la clôture, déclarés ou non, ainsi que des frais de gestion correspondants.

Tous les sinistres déclarés sont évalués dossier par dossier.

Les sinistres survenus mais non encore déclarés à la date de l'inventaire sont estimés à partir de méthodes statistiques.

L'évolution du coût des sinistres déclarés au cours d'exercices antérieurs est prise en compte dans la charge des sinistres de l'exercice selon la maille exercice de survenance.

Les provisions intègrent une estimation de dossiers « Sécheresse ». En raison de la nature même de ces dossiers et notamment de l'état de catastrophe naturelle à obtenir pour verser une indemnisation, il est difficile d'estimer précisément notre engagement. La sécheresse 2021 a été estimée sur la base de modélisations avec prise en compte d'un taux de prudence. Ainsi, une provision pour les dossiers sécheresses 2021 a été enregistrée pour un montant de 18 M€.

La prévision des recours à encaisser s'appuie sur une analyse des cadences de réceptions de fonds et une estimation des taux de recours à l'ultime.

Les frais de gestion provisionnés sont estimés par application de la méthode dite de New-York recommandée par l'ACPR. Ainsi, pour leur calcul, il est appliqué aux provisions pour sinistres et aux prévisions de recours à l'inventaire un taux de frais de gestion. Celui-ci est déterminé en rapportant les frais de gestion sinistres aux paiements et aux recours encaissés. Il est ensuite corrigé d'un coefficient d'abattement afin d'éliminer les frais liés à l'ouverture des dossiers portant sur IBNER.

Provision pour participation aux bénéfices et ristournes

Sans objet.

Provision pour égalisation

Prévue à l'article R343-7 du Code des Assurances, cette provision est destinée à faire face aux charges exceptionnelles afférentes aux opérations garantissant les risques dus à des éléments naturels (catastrophes naturelles et autres éléments naturels).

Autres provisions techniques

Provisions mathématiques des rentes

Conformément aux dispositions de l'article R343-7 du Code des Assurances et à l'article 143.2 du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-11 du 26 novembre 2015, ces provisions représentent la valeur actuelle des engagements de l'entité en ce qui concerne les rentes et accessoires de rentes mis à sa charge.

Les provisions sont calculées selon une méthode déterministe, à partir de la table de mortalité TD 88-90 avec un taux d'actualisation de 60% du TME (taux moyen sur les 24 mois précédant la clôture) majoré de 10 points de base et plafonné à 3.5%. Au 31/12/2021, ce calcul aboutit à 0.08%. Toutefois, un taux de 0% a été retenu. L'impact d'avoir retenu un taux d'actualisation à 0% à la place de 0.08% (60% du TME) est de + 5.2 M€.

Pour les rentes dites « Hors Loi de 1974 », pour lesquelles les majorations restent à la charge de l'entité, un taux de majoration de 2.00% est également appliqué.

Le montant obtenu est majoré d'un taux de frais au titre des frais futurs de gestion. Ce taux de frais correspond aux frais de gestion spécifiques au service des rentes projetés suivant la durée du portefeuille des rentes. Les frais de gestion futurs projetés sont actualisés au même taux sans hypothèse d'inflation future.

Provision pour risques en cours

Conformément aux dispositions de l'article R343-7 du Code des Assurances, cette provision est destinée à couvrir l'excédent de la charge estimée des sinistres (augmentée des frais d'acquisition et d'administration) susceptibles de se produire après la fin de l'exercice, et relatifs à des contrats conclus avant cette date, par rapport aux provisions pour primes non acquises relatives à ces mêmes contrats.

Le calcul est effectué par catégorie ministère.

Lorsque le rapport Sinistres (y compris frais) / Primes excède 100% pour l'exercice, une provision pour risques en cours est calculée en appliquant la part du taux qui excède 100% au montant de la provision pour primes non acquises correspondante.

Provision pour risque d'exigibilité

Conformément aux dispositions de l'article R343-5 du Code des Assurances, une provision pour risque d'exigibilité est constituée lorsque les placements mentionnés à l'article R343-10 du même référentiel, à l'exception des valeurs amortissables que l'entreprise d'assurance a la capacité et l'intention de détenir jusqu'à leur maturité, se trouvent en situation de moins-value latente nette globale.

La dotation est constituée :

- Pour le tiers du montant de la moins-value latente nette globale constatée, lorsque l'entreprise, avant dotation à la provision pour risque d'exigibilité, satisfait à la représentation de ses engagements réglementés et à la couverture de l'exigence minimale de marge de solvabilité ;
- Pour l'intégralité du montant de la moins-value dans les autres cas.

Le cours de référence pour le calcul des plus ou moins-values latentes correspond au cours moyen calculé sur les trente derniers jours précédant le jour de l'inventaire ou, à défaut, le dernier cours coté avant cette date.

L'article R343-6 du Code des Assurances permet l'étalement de la dotation à la provision pour risque d'exigibilité sur un maximum de 8 ans.

Cette durée correspondant peu à la durée du passif de l'entité, le principe d'étalement par tiers a été conservé.

Provisions réglementées

Aucune provision réglementée n'est dotée.

Dettes pour dépôts espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques

Dans le cadre de la réassurance, les engagements des affaires cédées peuvent être représentés par les réassureurs en dépôts espèces. Dans ce cas, la cédante alloue un intérêt annuel calculé à partir de la date de versement de ce dépôt.

3.2 Postes du compte de résultat

Primes

Les primes acquises correspondent aux primes émises hors taxes, nettes d'annulations, et corrigées de la variation des primes à émettre, nettes d'annulations.

Les primes à émettre et les primes à annuler sont destinées à faire face aux émissions et annulations de primes intervenues après la clôture de l'exercice, et concernant les exercices N et antérieurs. Elles sont évaluées statistiquement sur la base de l'historique des émissions et des annulations, à partir de méthodologies déterministes.

Allocation des produits de placement

Une quote-part du résultat net de la gestion des placements est transférée au compte de résultat technique au prorata de la part des provisions techniques, nettes de réassurance, dans le total représenté par les capitaux propres, les provisions et les provisions techniques.

Sinistres

Les sinistres sont comptabilisés dans l'exercice de leur survenance.

Les prestations et frais payés, nets de recours encaissés, comprennent les règlements effectués au cours de l'exercice et les frais généraux nécessaires à la gestion des sinistres.

Règles d'imputation des charges par destination

Les frais généraux sont ventilés par destination selon les principes suivants :

- Les charges qui concernent une seule destination sont imputées directement ;
- Les charges qui concernent plusieurs destinations sont imputées sur la base de clefs de répartition basées sur des critères quantitatifs, appropriés et contrôlables ;
- Les charges qui ne sont imputables à une destination ni directement, ni par l'application d'une clef de répartition, sont imputées au poste « Autres charges techniques ».

Les frais généraux sont constitués de :

- Charges directes ;
- Frais facturés par le groupement de fait constitué entre MATMUT, Inter Mutuelles Entreprises, MATMUT Vie, MATMUT Protection Juridique, Matmut & Co, MATMUT Mutualité, Mutuelle Ociane MATMUT, CARDIF IARD, SGAM Matmut et AMF Sam.

Ce groupement met à disposition de ses membres des moyens matériels et humains en matière de :

- Services support (notamment relevant des Directions Comptabilité /Finances, Ressources Humaines et Relations Sociales, Informatique, Moyens Généraux et Immeubles) ;
- Services métiers (gestion des sinistres et administration des contrats, ...).

Les frais sont répartis entre les membres du groupement sur la base d'unités d'œuvre représentatives de l'activité correspondante. Ces modalités de répartition ont été validées par la Direction de la Législation Fiscale en juillet 2007.

Frais d'acquisition et d'administration

Les frais d'acquisition représentent les frais de fonctionnement des services de production. Ils sont présentés nets de frais d'acquisition reportés (inscrits à l'actif au poste « Comptes de Régularisation »).

Les frais d'administration englobent les frais de fonctionnement des services chargés de la surveillance du portefeuille, de la réassurance, ainsi que le coût de recouvrement des cotisations et les frais de contentieux liés.

Réassurance

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités en vigueur.

Produits des placements

Les revenus des placements comprennent les intérêts et les loyers de l'exercice (y compris les chargements nets effectués au titre de la prime / décote), ainsi que les dividendes perçus au cours de l'exercice.

La fraction correspondant aux intérêts et loyers courus est inscrite pour contrepartie à l'Actif en « Compte de Régularisation ».

Les plus ou moins-values provenant de la réalisation des valeurs mobilières sont déterminées selon la méthode Premier Entré – Premier Sorti (FIFO). Elles sont enregistrées au compte de résultat à la date de leur réalisation.

3.3 Engagements hors bilan

L'entité a recensé les engagements reçus et donnés selon les dispositions en vigueur.

Les titres reçus en nantissement des réassureurs sont notamment inscrits en engagements hors bilan pour leur valeur au cours de bourse à la date de clôture de l'exercice.

3 - 4. Dérogation aux principes généraux

Néant.

4- Comparabilité des comptes

Néant.

4 - 1. Changements de méthode

Néant.

4 - 2. Changements de présentation des comptes

Néant.

4 - 3. Changements d'estimation, de modalités d'application ou d'options fiscales

1. Mode de comptabilisation des IBNR :

Le mode de comptabilisation des IBNR a évolué en 2021 en réponse à un contrôle ACPR.

- Non compensation des IBNR par branche (impact : + 51.9 M€) :

Une nouvelle maille de détermination des IBNR a été mise en place au niveau « Branche / Survenance ». Précédemment, ils étaient calculés au niveau branche / survenance mais par « groupe homogène de risques ». Les IBNR négatifs compensaient les IBNR positifs.

Sont concernées par cette évolution, les branches « Auto » et « Habitation ».

A compter de cet exercice, le calcul des IBNR est réalisé à la maille « catégorie ministère » et non plus par groupe homogène de risques.

- Suppression des arrondies et des seuils de matérialité :

Le calcul des IBNR est réalisé sans arrondi et sans application d'un seuil de matérialité.

2. Calcul de la PFGS (impact 8 M€) :

Le calcul de la PFGS a été amendé pour tenir compte de l'observation de l'ACPR sur l'application de l'abattement lié aux frais d'ouverture des dossiers.

Il est toujours effectué selon la méthode de New-York. C'est-à-dire par l'application d'un taux de frais de gestion sur les provisions pour sinistres et sur les prévisions de recours. Le taux de frais de gestion des sinistres était calculé en rapportant les frais de gestion des sinistres aux paiements et aux recours encaissés, puis corrigé d'un coefficient d'abattement pour éliminer les frais liés à l'ouverture des dossiers. Désormais, cette correction s'applique uniquement pour les IBNER (incluant les provisions de gestion) ; pour les IBNYR c'est le taux non abattu qui s'applique.

1 • INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

CHIFFRES EN MILLIERS D'EUROS

1 - 1 Mouvements ayant affecté divers éléments de l'actif

1 - 1a. Actifs incorporels

Montants bruts	Montant en début d'exercice	Entrées dans l'exercice	Sorties dans l'exercice	Transferts et autres mouvements	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement	-	-	-	-	-
Dépôts de marques	36	3	-	-	39
Droit au bail	13 550	-	362	(0)	13 198
Fonds de commerce	27 823	-	-	-	27 823
Logiciels	11 993	713	80	884	13 509
Avances et acomptes sur logiciels	1 874	191	-	(884)	1 181
Autres immobilisations	-	-	-	-	-
TOTAL	55 285	907	442	(0)	55 750
Amortissements	Montant en début d'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions pour sorties d'éléments d'actif	Transferts et autres mouvements	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement	-	-	-	-	-
Dépôts de marques	27	6	-	(0)	33
Droit au bail	-	-	-	-	-
Fonds de commerce	-	-	-	-	-
Logiciels	3 714	2 401	12	(0)	6 103
Autres immobilisations	-	-	-	-	-
TOTAL	3 741	2 406	12	(0)	6 136
Dépréciations	Montant en début d'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Transferts et autres mouvements	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement	-	-	-	-	-
Dépôts de marques	-	-	-	-	-
Droit au bail	11 839	100	396	(0)	11 543
Fonds de commerce	-	-	-	-	-
Logiciels	-	-	-	-	-
Avances et acomptes sur logiciels	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	-	-	-	-	-
TOTAL	11 839	100	396	(0)	11 543
Montants nets	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice			
Frais d'établissement	-	-			
Dépôts de marques	9	6			
Droit au bail	1 721	1 656			
Fonds de commerce	27 823	27 823			
Logiciels	8 279	7 406			
Avances et acomptes sur logiciels	1 874	1 181			
Autres immobilisations	-	-			
TOTAL	39 705	38 071			

1 - 1b. Terrains et constructions

Montants bruts	Montant en début d'exercice	Entrées dans l'exercice	Sorties dans l'exercice	Transferts et autres mouvements	Montant en fin d'exercice
Terrains bâtis	33 875	2 345	236	0	35 985
Constructions achevées	500 844	4 143	5 856	1 079	500 210
Constructions en cours	4 308	915	-	(1 179)	4 045
Parts de SCI non cotées	66 077	2 106	1	0	68 182
TOTAL	605 105	9 510	6 093	(100)	608 421

Amortissements	Montant en début d'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions pour sorties d'éléments d'actif	Transferts et autres mouvements	Montant en fin d'exercice
Constructions achevées	190 057	17 669	4 353	(0)	203 372
TOTAL	190 057	17 669	4 353	(0)	203 372

Dépréciations	Montant en début d'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Transferts et autres mouvements	Montant en fin d'exercice
Terrains bâtis	136	-	-	-	136
Constructions achevées	2 489	-	1 223	-	1 266
Constructions en cours	-	-	-	-	-
Parts de SCI non cotées	16 979	235	-	-	17 214
TOTAL	19 604	235	1 223	-	18 616

Montants nets	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
Terrains bâtis	33 739	35 849
Constructions achevées	308 298	295 572
Constructions en cours	4 308	4 045
Parts de SCI non cotées	49 098	50 968
TOTAL	395 444	386 433

1 - 1c. Titres de propriété sur des entreprises liées et des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

Montants bruts	Montant en début d'exercice	Entrées dans l'exercice	Sorties dans l'exercice	Transferts et autres mouvements	Montant en fin d'exercice
	F100		F323	F350	F000
Entreprises liées	202 285	-	-	-	202 285
Matmut Patrimoine	55	-	-	-	55
Matmut Vie	45 923	-	-	-	45 923
Inter Mutuelles Entreprises	18 656	-	-	-	18 656
Matmut Protection Juridique	7 353	-	-	-	7 353
Matmut & Co.	71 173	-	-	-	71 173
Matmut Location Véhicules	5 050	-	-	-	5 050
Matmut Private Equity	25 850	-	-	-	25 850
Matmut Immobilier	28 225	-	-	-	28 225
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	152 530	10 200	-	-	162 730
Cardif IARD	91 613	10 200	-	-	101 813
Inter Mutuelles Assistance	32 465	-	-	-	32 465
Matmut Développement	1 279	-	-	-	1 279
OFI Holding	27 172	-	-	-	27 172
TOTAL	354 815	10 200	-	-	365 015

Dépréciations	Montant en début d'exercice	Entrées dans l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Transferts et autres mouvements	Montant en fin d'exercice
	F100		F323	F350	F000
Entreprises liées	-	-	-	-	-
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-

Montants nets	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
Entreprises liées	202 285	202 285
Matmut Patrimoine	55	55
Matmut Vie	45 923	45 923
Inter Mutuelles Entreprises	18 656	18 656
Matmut Protection Juridique	7 353	7 353
Matmut & Co.	71 173	71 173
Matmut Location Véhicules	5 050	5 050
Matmut Private Equity	25 850	25 850
Matmut Immobilier	28 225	28 225
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	152 530	162 730
Cardif IARD	91 613	101 813
Inter Mutuelles Assistance	32 465	32 465
Matmut Développement	1 279	1 279
OFI Holding	27 172	27 172
TOTAL	354 815	365 015

1 - 1d. Bons, obligations et créances de toutes natures sur des entreprises liées et des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

Montants bruts	Montant en début d'exercice	Entrées dans l'exercice	Sorties dans l'exercice	Transferts et autres mouvements	Montant en fin d'exercice
Entreprises liées	-	-	-	-	-
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	603	-	110	-	493
Sgam Matmut	493	-	-	-	493
BTW Santé	110	-	110	-	-
TOTAL	603	-	110	-	493

Dépréciations	Montant en début d'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Transferts et autres mouvements	Montant en fin d'exercice
Entreprises liées	-	-	-	-	-
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	-	-	-	-	-
Sgam Matmut	-	-	-	-	-
BTW Santé	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-

Montants nets	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
Entreprises liées	-	-
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	603	493
Sgam Matmut	493	493
BTW Santé	110	-
TOTAL	603	493

1 - 2 Placements autres que ceux visés au 1 - 1

Montants bruts	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
1. Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	66 715	61 850
2. Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 3.)	417 962	564 263
3. Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	370 286	244 151
4. Obligations et autres titres à revenu fixe	1 646 974	1 705 786
5. Prêts	3 479	4 275
6. Dépôts et cautionnement en espèces et autres placements	-	543
7. Actifs représentatifs des contrats en unités de compte	-	-
TOTAL	2 505 415	2 580 867

Dépréciations	Montant en début d'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
1. Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	10 798	1 702	3 708	8 792
2. Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 3.)	120	0	50	69
3. Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	-	-	-	-
4. Obligations et autres titres à revenu fixe	7 547	2 817	-	10 365
5. Prêts	-	-	-	-
6. Dépôts et cautionnement en espèces et autres placements	-	-	-	-
7. Actifs représentatifs des contrats en unités de compte	-	-	-	-
TOTAL	18 465	4 519	3 759	19 226

Montants nets	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
1. Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	55 917	53 057
2. Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 3.)	417 842	564 193
3. Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	370 286	244 151
4. Obligations et autres titres à revenu fixe	1 639 427	1 695 422
5. Prêts	3 479	4 275
6. Dépôts et cautionnement en espèces et autres placements	-	543
7. Actifs représentatifs des contrats en unités de compte	-	-
TOTAL	2 486 950	2 561 641

1 - 3 Instruments financiers à terme

	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
Stratégie de rendement	79	5
TOTAL	79	5

1 - 4 Etat récapitulatif de l'ensemble des placements et instruments financiers à terme inscrits au bilan

	2021			2020		
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation
I - Placements et Instruments Financiers à Terme (IFT) (Détails des postes 3 et 4 de l'actif et des IFT)						
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	608 821	386 433	365 986	605 105	395 444	532 978
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	427 358	418 566	670 673	822 134	411 335	639 672
Parts d'OPCVM (autres que celles visées au 4)	564 263	564 193	675 727	417 962	417 842	476 188
Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	244 151	244 151	262 404	370 286	370 286	385 158
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 705 786	1 702 776	1 787 078	1 646 974	1 645 092	1 765 298
Prêts hypothécaires	-	-	-	-	-	-
Autres prêts et effets assimilés (dont prêts d'actions)	4 275	4 275	4 275	3 476	3 476	3 476
Dépôts auprès des entreprises cédantes	543	543	543	684	684	684
Dépôts (autres que ceux visés au 8) et cautionnements en espèces, et autres placements	-	-	-	-	-	-
Actifs représentatifs de contrats en unité de compte	-	-	-	-	-	-
- Placements immobiliers	-	-	-	-	-	-
- Titres à revenu variable autres que des parts d'OPCVM	-	-	-	-	-	-
- OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	-	-	-	-	-	-
- Autres OPCVM	-	-	-	-	-	-
- Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers à terme	518	5	-	517	79	0
Prêts d'actions	0	0	0	3	3	6
Total des lignes 1 à 13	3 555 914	3 320 941	3 966 686	3 467 140	3 345 140	3 803 460
dont :						
Placements évalués selon l'article R.343-9 et IFT rattachés	1 382 024	1 389 379	1 455 936	1 331 093	1 337 659	1 434 900
Placements évalués selon l'article R.343-10 et IFT rattachés	2 173 289	1 931 562	2 510 749	2 136 046	1 007 481	2 368 500
Placements évalués selon l'article R.343-13 et IFT rattachés	-	-	-	-	-	-
Placements évalués selon l'article R.343-11	-	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers à terme	-	-	-	-	-	-
dont :						
Valeurs affectables à la représentation des provisions techniques autres que celles visées ci-dessous	3 548 966	3 315 106	3 959 649	3 461 449	3 239 889	3 797 433
Valeurs garantissant les engagements envers les institutions de prévoyance ou couvrant les fonds de placement gérés	-	-	-	-	-	-
Valeurs déposées chez les cédants (dont valeurs dont l'entreprise s'est portée caution solidaire)	1 555	1 555	2 767	1 697	1 697	2 551
Valeurs affectées aux provisions techniques des opérations d'assurance légalement cantonnées dans une comptabilité auxiliaire d'affectation en France	-	-	-	-	-	-
Autres affectations ou sans affectation	4 792	4 279	4 275	3 994	3 555	3 476
dont :						
Placements et IFT dans l'OCDE	3 555 914	3 320 941	3 966 686	3 467 140	3 345 140	3 803 460
Placements et IFT hors OCDE	-	-	-	-	-	-
II - Actifs affectables à la représentation des provisions techniques (autres que les placements, les IFT et la part des récursoires dans les provisions techniques)	28 159	28 159	28 159	52 503	52 503	52 503
III - Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance						

Correspondance entre le bilan et l'état récapitulatif des placements :

	2021	2020
BILAN / Placements en valeur nette (lignes 3 et 4)	3 313 582	3 238 496
Différences sur les prix de remboursement à percevoir	18 959	16 240
Amortissement des différences sur les prix de remboursement	(11 605)	(9 675)
Autres instruments financiers	5	79
ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS / Placements en valeur nette	3 320 941	3 245 140

Informations relatives aux terrains et constructions :

	2021	2020
Immeubles d'exploitation		
Immeubles (droits réels)	223 168	264 140
Parts de sociétés immobilières non cotées	19 523	19 523
Parts de sociétés foncières non cotées	-	-
Total immeubles d'exploitation	242 691	283 663
Immeubles de placement		
Immeubles (droits réels)	112 297	82 206
Parts de sociétés immobilières non cotées	31 444	29 575
Parts de sociétés foncières non cotées	-	-
Total immeubles de placement	143 741	111 781
TOTAL DES PLACEMENTS IMMOBILIERS	386 433	395 444
Dont :		
Acomptes relatifs aux immeubles d'exploitation	232	871
Acomptes relatifs aux immeubles de placement	3 813	3 437
Total des acomptes inclus dans les placements immobiliers	4 045	4 308

1 - 5 Ventilation des créances et dettes selon leur durée résiduelle

CRÉANCES AU 31/12/2021	Total au bilan	Part à - d'1 an	Part de 1 à 5 ans	Part à + de 5 ans
Primes restant à émettre	1 076	1 076	-	-
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	67 750	67 750	-	-
Créances nées d'opérations de réassurance	22 470	22 470	-	-
Autres créances	207 297	144 315	62 982	-
TOTAL	298 593	235 611	62 982	-
Au 31/12/2020	290 648	232 522	58 126	-

DETTES AU 31/12/2021	Total au bilan	Part à - d'1 an	Part de 1 à 5 ans	Part à + de 5 ans
Dettes pour dépôts espèces reçus des cessionnaires	5 319	5 319	-	-
Autres dettes	192 969	191 898	1 072	-
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	-	-	-	-
Dettes nées d'opérations de réassurance	2 454	2 454	-	-
Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)	-	-	-	-
Dettes envers des établissements de crédit	30 479	30 479	-	-
Autres dettes	160 036	158 965	1 072	-
TOTAL	198 288	197 216	1 072	-
Au 31/12/2020	184 566	183 472	1 094	-

1 - 6 Informations relatives aux filiales et participations

Liste des Filiales et participations

Filiales

NOM et adresse du Siège Social	Capital	Capital propres (autres que le capital)	Total Capital Propres	Quoté-part du capital détenu	Titres Bruts	Provisions	VNC	Priés et avances consentis par la s.d et non encore remboursés	Résultat	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
Matmut Vie SA - 86, Rue de Sotteville 76100 ROUEN	26 100	81 441	107 541	69,57%	45 923	-	45 923	-	1 536	-
Inter Mutuelles Entreprises SA - 84, Rue de Sotteville 76100 ROUEN	22 763	50 870	73 633	60,00%	18 656	-	18 656	-	4 410	-
Matmut Protection Juridique SA - 86, Rue de Sotteville 76100 ROUEN	7 500	42 205	49 705	65,00%	7 353	-	7 353	7 500	7 907	-
Matmut & Co - 60 rue de Sotteville 76100 Rouen	66 655	21 775	88 430	100,00%	71 179	-	71 179	-	2 305	-
Matmut Locataires Véhicules SA - 86, Rue de Sotteville 76100 ROUEN	5 050	3 903	8 953	100,00%	5 050	-	5 050	-	540	305
Matmut Patrimoine - 86 rue de Sotteville 76100 Rouen	50	12	62	100,00%	55	-	55	-	20	-
Matmut Private Equity (MPE) - 48 bis, rue Renaudin 76100 ROUEN	35 090	4 329	39 419	73,67%	25 850	-	25 850	-	1 913	-
Matmut Immobilier - 66, Rue de Sotteville 76100 ROUEN	28 225	7 935	36 160	100,00%	28 225	-	28 225	-	4 774	-
MATMUT Développement SAS - 86, Rue de Sotteville 76100 ROUEN	1 000	892	1 892	100,00%	1 279	-	1 279	-	92	-
	191 793	190 468	391 261		203 565	-	203 565	7 500	15 711	305

Participations

NOM et adresse du Siège Social	Capital	Capital propres (autres que le capital)	Total Capital Propres	Quoté-part du capital détenu	Titres Bruts	Provisions	VNC	Priés et avances consentis par la s.d et non encore remboursés	Résultat	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
D'ARVA SA - 245, Rue du Dôme - BP 94702 Courmayeur 73007 Nant Cedex 9	6 339	11 844	18 183	11,67%	421	-	421	-	481	-
ESFN SA - 2, Place des Vosges - Immeuble Lafayette - La Défense 9 21400 COURBEVOIE	44 493	3 670	50 163	10,87%	1 489	-	1 489	-	918	-
NONCARRI HOLDING LIMITED (UK) - 28, Quai François Mitterand 44000 NANTES	100 079	2 281	102 360	10,00%	10 011	-	10 011	-	2	-
ICE OPPORTUNITY - 9-11, Rue du Docteur Langeron 75006 PARIS	12 448	7 692	20 140	32,97%	4 504	2 537	1 968	-	4 501	-
MATMUT INNOVATION SAS - 86, Rue de Sotteville 76100 ROUEN	4 000	779	4 779	100,00%	1 889	-	1 889	-	406	-
(DIPALMO PARTENAIRES) - 22, Rue Verrier 75017 PARIS	10 000	9 837	19 837	10,00%	1 033	-	1 033	-	44	99
AD STREET 4 - 8, rue Foa 75006 PARIS	50	5 524	5 575	58,52%	30	-	30	-	5 506	1 629
BTW SANTE - N°10, Rue du Docteur Langeron 75006 PARIS	1 304	1 067	2 371	33,33%	495	-	495	-	344	12 864
OH HOLDING - 22, Rue Verrier 75017 PARIS	60 000	63 734	123 734	25,76%	27 172	-	27 172	-	12 992	1 545
CARDIF SARL SA - 1, Boulevard Haussmann 75009 PARIS	3 209	76 440	79 649	84,00%	101 813	-	101 813	-	17 008	-
INTERMUTUELLES ASSURANCE SA - 31B Avenue de Paris - B.P. 8000 75003 PARIS Cedex 03	36 754	85 298	122 052	27,22%	32 465	-	32 465	-	304	-
	278 676	251 090	529 766		186 854	2 537	184 318	-	1 958	15 928

Liste des entreprises dont Matmut est l'associé indéfiniment responsable :

Dénomination	Siège social	Forme juridique
Société civile de portefeuille MPE	49, Bis rue Pierre Renaudel - 76100 Rouen	SCP
SCI LOCATO	14, Rue Colbert - 56100 Lanbert	SCI
SCI Palais de la Mutualité	255, Rue de Voltaire - 75015 Paris	SCI
GIE Inter Mutuelle Assistance	118, Avenue de Paris - 79000 Niort	GIE
GIE Inter Mutuelle Habitat	118, Avenue de Paris - 79000 Niort	GIE
GIE MTIO	200, rue Salvador Allende - 79000 Niort	GIE
GIE Gestion de l'Assurance et de la Réassurance des Risques Atterris et Actes de Terrorisme (GAREAT)	1, Rue Jules Lefebvre - 75009 Paris	GIE
GIE Groupement d'Assureurs Français pour l'identification, la recherche et la récupération (ARGOS)	1, Rue Jules Lefebvre - 75009 Paris	GIE
SCI Lancennes	49, Bis rue Pierre Renaudel - 76100 Rouen	SCI
SCI MFI	49, Bis rue Pierre Renaudel - 76100 Rouen	SCI
NAVIMUT	43, Rue de Liège - 75006 PARIS	GIE
SCI du Palais des Congrès	49, Bis rue Pierre Renaudel - 76100 Rouen	SCI
SCI Galvani	49, Bis rue Pierre Renaudel - 76100 Rouen	SCI

1 - 7 Créances et dettes avec les entreprises liées et les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation

POSTES DU BILAN		Au 31 décembre 2021		
		Avec les entreprises liées	Avec les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	Total
ACTIF				
6	Créances	52 271	77 785	130 056
6a	Créances nées d'opérations d'assurance directe (1)	-	-	-
6b	Créances nées d'opérations de réassurance	-	-	-
6c	Autres créances	52 271	77 785	130 056
6d	Capital appelé non versé	-	-	-
PASSIF				
6	Dettes pour dépôts espèces reçus des cessionnaires	-	-	-
7	Autres dettes	5 741	-	5 741
7a	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	-	-	-
7b	Dettes nées d'opérations de réassurance	-	-	-
7c	Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)	-	-	-
7d	Dettes envers des établissements de crédit	-	-	-
7e	Autres dettes	5 741	-	5 741
POSTES DU BILAN		Au 31 décembre 2020		
		Avec les entreprises liées	Avec les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	Total
ACTIF				
6	Créances	44 737	8 858	53 595
6a	Créances nées d'opérations d'assurance directe (1)	-	-	-
6b	Créances nées d'opérations de réassurance	-	-	-
6c	Autres créances	44 737	8 858	53 595
6d	Capital appelé non versé	-	-	-
PASSIF				
6	Dettes pour dépôts espèces reçus des cessionnaires	-	-	-
7	Autres dettes	6 094	-	6 094
7a	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	-	-	-
7b	Dettes nées d'opérations de réassurance	-	-	-
7c	Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)	-	-	-
7d	Dettes envers des établissements de crédit	-	-	-
7e	Autres dettes	6 094	-	6 094

(1) Aucune entreprise n'exerce une activité d'intermédiaire d'assurance.

1 - 8 Passifs subordonnés

Néant.

1 - 9 Composition de l'actionnariat

Sans objet.

1 - 10 Mouvements des fonds propres, ventilation des réserves, réévaluations

	Situation en début d'exercice	Affectation du résultat de l'exercice passé	Autres mouvements de l'exercice	Situation en fin d'exercice
1a Fonds d'établissement / Capital social	200 000	-	-	200 000
1b Primes liées au capital social	-	-	-	-
1c Ecart de réévaluation	1 076	-	(14)	1 062
1d Autres réserves	887 350	20 045	-	907 395
Dont : Réserves indisponibles	-	-	-	-
Réserves statutaires ou contractuelles	693 923	-	-	693 923
- réserve de sécurité	693 923	-	-	693 923
Réserves de solvabilité	-	-	-	-
Réserves réglementées	-	-	-	-
- réserve des plus values nettes long terme	-	-	-	-
- réserve pour remboursement d'emprunts pour fonds d'établissement	-	-	-	-
- réserve pour fonds de garantie	-	-	-	-
- réserve de capitalisation	-	-	-	-
- autres réserves réglementées	-	-	-	-
Autres réserves	193 427	20 045	-	213 472
- réserve spéciale méconat	2 471	93	-	2 565
- autres réserves	190 955	19 952	-	210 907
1e Report à nouveau	-	-	-	-
1f Résultat de l'exercice	20 045	(20 045)	(18 063)	(18 063)
TOTAL DES FONDS PROPRES	1 108 471		(18 078)	1 090 394
Distribution de dividendes				

L'entreprise n'a procédé à aucune réévaluation au cours de l'exercice.

1 - 11 Actifs incorporels

	Valeur nette 2021	Valeur nette 2020
<i>Hors logiciels</i>		
Frais d'établissement	-	-
Frais de recherche et développement	-	-
Droit au bail	1 656	1 721
Fonds commercial	27 823	27 823
Autres actifs incorporels	6	9

1 - 12 Provision pour risques en cours (incluse dans le poste Autres Provisions techniques)

	Montant 2021	Montant 2020
Provision pour risques en cours	2 302	5 906

1 - 13 Sinistres et provisions

1 - 13a. Provisions pour sinistres à payer et prévisions de recours

	Montant 2021	Montant 2020
Provisions pour sinistres à payer - Montant brut	2 397 382	2 357 633
Prévisions de recours à encaisser	161 564	145 678
Provisions pour sinistres à payer - Montant net	2 235 819	2 211 954

1 - 13b. Liquidation des provisions pour sinistres survenus au cours d'exercices antérieurs

	Montant 2021	Montant 2020
* Provisions pour sinistres inscrites au bilan d'ouverture	2 085 481	1 973 787
- Prestations payées au cours de l'exercice au titre de sinistres survenus au cours d'exercices antérieurs	484 857	461 887
- Provisions pour sinistres inscrites au bilan de clôture au titre de sinistres survenus au cours d'exercices antérieurs	1 599 541	1 623 004
Boni/Mali sur exercices antérieurs	2 083	(111 104)

1 - 13c. Évolution au cours des trois derniers exercices des règlements de sinistres effectués depuis l'exercice de survenance et de la provision pour sinistres à régler

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2017	2018	2019	2020	2021
2019					
[1] Règlements	791 208	828 822	645 360		
[2] Provisions	183 122	233 527	552 552		
Total des sinistres [1+2]	974 330	1 062 348	1 197 911		
Primes acquises	1 404 569	1 446 819	1 669 383		
Pourcentage Sinistres / Primes acquises	69,37%	73,41%	71,76%		
2020					
[1] Règlements	820 033	882 191	925 321	551 066	
[2] Provisions	185 100	186 308	324 733	463 476	
Total des sinistres [1+2]	1 005 134	1 068 499	1 250 053	1 014 542	
Primes acquises	1 404 575	1 446 795	1 669 227	1 713 634	
Pourcentage Sinistres / Primes acquises	71,56%	73,85%	74,89%	59,20%	
2021					
[1] Règlements	847 729	921 019	996 482	760 095	654 036
[2] Provisions	135 530	157 329	246 258	255 159	500 492
Total des sinistres [1+2]	983 259	1 078 348	1 242 740	1 015 253	1 154 528
Primes acquises	1 404 601	1 446 825	1 669 138	1 713 873	1 746 515
Pourcentage Sinistres / Primes acquises	70,00%	74,51%	74,45%	59,24%	66,10%

1 - 14 Informations sur le bilan (Vie)

Sans objet.

1 - 15 Autres informations sur les postes du bilan

1 - 15a. Actifs ayant fait l'objet d'une clause de réserve de propriété

Néant.

1 - 15b. Comptes de régularisation, Produits à recevoir, Charges à payer

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	2021	2020
Intérêts et loyers acquis et non échus	13 713	13 701
Intérêts courus	13 713	13 701
Loyers courus	-	-
Frais d'acquisition reportés	14 446	14 633
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-
Frais d'acquisition des immeubles à répartir	-	-
Autres charges à répartir	-	-
Autres comptes de régularisation - Actif	18 964	16 319
Différence sur prix de remboursement à percevoir	18 959	16 240
Charges constatées d'avance	-	-
Autres comptes de régularisation	-	-
Comptes de régularisation liés aux IFT	5	79
Évaluations techniques de réassurance	-	-
TOTAL COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	47 123	44 654

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	2021	2020
Produits à répartir sur plusieurs exercices	-	-
Autres comptes de régularisation - Passif	11 605	9 675
Amortissement des différences sur les prix de remboursement	11 605	9 675
Report de commissions reçues des réassureurs	-	-
Comptes de régularisation liés aux IFT	-	-
Évaluations techniques de réassurance	-	-
TOTAL COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	11 605	9 675

PRODUITS À RECEVOIR RATTACHÉS AUX CRÉANCES	2 021	2 020
Personnel	-	-
Organismes sociaux	2 406	3 713
Etat	262	49
Groupe et associés	-	-
Débiteurs divers	18 828	16 965
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR	21 496	20 727

CHARGES À PAYER RATTACHÉES AUX DETTES	2 021	2 020
Personnel	56 667	48 341
Organismes sociaux	28 216	26 607
Etat	5 088	5 759
Groupe et associés	-	-
Créditeurs divers	21 599	24 011
TOTAL CHARGES À PAYER	111 571	104 718

1 - 15c. Solde non amorti correspondant à la différence entre le montant initialement reçu et le prix de remboursement des dettes représentées par un titre émis par l'entreprise

Néant.

1 - 15d. Ventilation du poste "Provisions" au passif

	2021	2020
Provisions réglementées	-	-
Provisions réglementées relatives aux immobilisations	-	-
Provisions réglementées relatives aux autres éléments d'actif	-	-
Amortissements dérogatoires	-	-
Plus-values réinvesties	-	-
Autres provisions réglementées	-	-
Provisions pour risques et charges	11 621	12 298
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-
Provisions pour restructuration	-	-
Provisions pour impôts	-	-
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-
Autres provisions pour charges :	11 621	12 298
dont Congés anniversaire	10 199	10 639
dont Contentieux	1 422	1 659
dont Autres	-	-

La provision pour congés anniversaire est déterminée (charges comprises) selon les hypothèses suivantes :

	2021	2020
Table de mortalité 1	TH 00-02	TH 00-02
Table de mortalité 2	TF 00-02	TF 00-02
Taux d'actualisation	0,85%	0,80%
Taux de turnover avant 50 ans - Provisions pour congés anniversaire	4,31%	3,41%
Taux de turnover après 50 ans - Provisions pour congés anniversaire	1,47%	1,36%
Taux de revalorisation des salaires	1,50%	1,50%

Cette provision correspond aux droits acquis par les salariés présents lors de leur 10ème, 20ème, et 30ème année d'ancienneté au sein de l'entreprise, soit respectivement 5, 10, et 15 jours de congés payés supplémentaires l'année de l'anniversaire.

1 - 15e. Opérations en devises

Néant.

1 - 16 Précisions sur les engagements hors bilan

	TOTAL	Dont à l'égard des :		
		Dirigeants	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles existe un lien de participation
Engagements donnés	150 429	5 820		87 000
Avals, cautions et garanties de crédit donnés	14 343	-	-	7 000 (3)
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	-	-	-	-
Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	135 086	5 820 (1)	-	80 000 (4)
Autres engagements donnés	-	-	-	-
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance	-	-	-	-
Autres valeurs détenues pour compte de tiers	-	-	-	-

Notes:

1) A l'égard des dirigeants :

L'engagement de retraite externalisé pour les dirigeants auprès d'ARIAL et de PREDICA est évalué à 19 351 K€. En revanche, les actifs placés par ces organismes sont estimés à 13 531 K€. L'insuffisance constatée de 4 693 K€ majorée de la taxe Fillon soit une somme totale de 5 820 K€ est inscrite en engagements hors bilan.

2) A l'égard des entreprises liées :

Néant.

3) A l'égard des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation :

- Avals, cautions et garanties données

a) En date du 19 octobre 2009, MATMUT s'est engagée à :

- Conserver la participation détenue indirectement dans OFI Asset Management et à consulter, pour autorisation préalable, les autorités bancaires en cas de projet de cession ou de réduction de cette participation tant que cette société sera actionnaire d'OFI Investment Solution;

- Exercer, via OFI Asset Management, une surveillance sur la gestion d'OFI Investment Solution, afin que cet établissement soit toujours en mesure de respecter les obligations imposées par la réglementation bancaire en vigueur;

- Fournir éventuellement, dans le cadre de l'article L.511-42 du code monétaire et financier, à OFI Asset Management le soutien financier nécessaire afin que cet établissement soit en mesure d'apporter à OFI Investment Solution les moyens lui permettant de respecter l'ensemble de ses obligations légales et réglementaires.

b) Dans le cadre de la SGAM MATMUT, MATMUT a un engagement en cas de mise en œuvre de la solidarité financière au bénéfice d'une autre entreprise affiliée.



Le versement d'une aide jusqu'à un montant de 7 000 K€ est assuré exclusivement par Matmut, indépendamment de l'évolution des SCR des affiliés et/ou de l'entrée dans la SGAM Matmut de nouveaux membres. Elle se justifie par la différence de taille avec les autres affiliés en termes de fonds propres.

Le solde de l'aide est ensuite réparti entre tous les affiliés (y compris Matmut) au prorata des fonds propres prudentiels éligibles de chacun au-delà du minimum de capital limite dont doit disposer chaque affilié pour mener à bien son plan stratégique.

Si l'entreprise affiliée bénéficiaire après application des mécanismes décrits ci-dessus ne respecte pas ses exigences réglementaires, l'ensemble des autres affiliés pourra être appelé par le conseil d'administration à contribuer au mécanisme de solidarité financière de la SGAM et dans la limite du respect de leurs propres exigences réglementaires.

- Autres valeurs détenues pour comptes de tiers

Néant.

4) Autres :

Matmut en sa qualité d'actionnaire de SOCRAM Banque a donné à cette entité son accord pour apporter en cas de besoin un soutien financier. Ainsi en situation de crise temporaire de liquidité sur les marchés financiers générant un besoin urgent de trésorerie, SOCRAM Banque pourrait demander à Matmut de lui verser des fonds pour un montant ne pouvant excéder toutefois sa quote-part dans le capital social, soit 12 375 K€.

MATMUT s'est porté caution de MFPASS vis-à-vis d'une part, du Crédit Coopératif au titre d'un contrat de crédit dans la limite de 510 K€ et d'autre part, de Dexia Crédit Local au titre d'un contrat de prêt dans la limite de 4 500 K€.

MATMUT a accordé la mise en place d'une ligne de crédit au bénéfice de MFPASS à hauteur de 5 000 K€. Cette ligne de crédit a été utilisée en 2019 pour un montant de 2 500 K€. Ce prêt de 2 500 K€ a fait l'objet d'un remboursement de 167 K€ en 2021 ce qui porte l'engagement à 2 333 K.

Dans le cadre des acceptations en réassurance, MATMUT a nanti des valeurs à hauteur de 2 219 K€ au profit de l'UNPMF.

MATMUT a donné l'autorisation à la garantie à première demande au bénéfice de HYATT pour la SAS PDC 2 pour un montant de 2 000 K€.

L'engagement de retraite (IFC) externalisé auprès de MUTEX est évalué à 48 094 K€. En revanche, les actifs placés par cet organisme sont estimés à 14 422 K€. L'insuffisance constatée d'un montant de 33 672 K€ est inscrite en engagements hors bilan.

Un partenariat entre BNP Paribas Cardif et Matmut a été conclu pour une durée initiale de dix ans renouvelable. A l'issue de cette période, le groupe BNP Paribas Cardif peut exercer une option d'achat des titres Cardif Iard détenus par Matmut pour un montant minimal de 80 000 K€. Dans ce cas, Matmut aura l'obligation de céder ses titres.

5) Information sur les engagements reçus :

Dans le cadre de son affiliation à la SGAM MATMUT, MATMUT a un engagement en cas de mise en œuvre de la solidarité financière à son bénéfice.

Le bénéfice du mécanisme de solidarité financière sera sollicité dès que le ratio de couverture sur base de son SCR devient inférieur au seuil de 110 %. L'aide demandée doit permettre à l'affilié bénéficiaire de retrouver un ratio fonds propres éligibles sur Capital Limite supérieur à 100 % et ainsi d'atteindre un ratio de solvabilité suffisant pour qu'elle puisse poursuivre son activité.

En 2015, un contrat CAP SPEAD CMS pour un notionnel de 50 000 K€ a été souscrit. Matmut bénéficie d'un engagement pour la part des intérêts compris entre 2% et 3% jusqu'au 23/01/2022. Compte tenu du niveau des taux, aucun engagement n'est constaté.

Un partenariat entre BNP Paribas Cardif et Matmut a été conclu pour une durée initiale de dix ans renouvelable. A l'issue de cette période, le groupe BNP Paribas Cardif a la possibilité d'acquérir les titres Cardif IARD détenus par Matmut pour un montant minimal 80 000 K€. Par ailleurs en cas de non renouvellement du contrat de distribution avec le réseau BNPP, Matmut dispose d'une option de vente de ses titres pour le même montant.

En date du 09/12/2020, MATMUT et MATMUT PATRIMOINE ont signé une convention d'abandon de compte courant de 500 K€ avec une clause de complet remboursement de la créance abandonnée par MATMUT selon un critère de retour à meilleure fortune soit dès lors que les capitaux propres de MATMUT PATRIMOINE s'élèveront à un montant au moins égal à 1,5 fois son capital social.

Le 20 décembre 2021, MATMUT et MATMUT Patrimoine ont signé une deuxième convention d'abandon de créance en compte courant pour 1 170 K€ pour une durée indéterminée avec une clause de remboursement identique à la convention signée le 09/12/2020.

2 • INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DU RÉSULTAT

CHIFFRES EN MILLIERS D'EUROS

2 - 1 Ventilation des produits et des charges de placements

2021	Revenus financiers et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées	Autres revenus et frais financiers	TOTAL
Revenus des participations	2 050		2 050
Revenus des placements immobiliers	-	27 182	27 182
Revenus des autres placements	59	58 645	58 704
Autres revenus financiers (commissions, honoraires)	-	-	-
TOTAL	2 109	85 828	87 937
Frais financiers (commissions, honoraires, intérêts et agios...)	24	9	33
<u>Pour mémoire :</u>			
Autres produits des placements	-	37 491	37 491
Autres charges des placements	1 170	28 027	29 197

2020	Revenus financiers et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées	Autres revenus et frais financiers	TOTAL
Revenus des participations	-		-
Revenus des placements immobiliers	-	28 920	28 920
Revenus des autres placements	-	54 653	54 653
Autres revenus financiers (commissions, honoraires)	-	-	-
TOTAL	-	83 573	83 573
Frais financiers (commissions, honoraires, intérêts et agios...)		29	29
<u>Pour mémoire :</u>			
Autres produits des placements	-	13 943	13 943
Autres charges des placements	-	64 359	64 359

2 - 2 Ventilation de l'ensemble des produits et charges des opérations techniques par catégorie

Exercice clos

2021	Domages corporels (contrats individuels) (Cat 20)	Domages corporels (contrats collectifs) (Cat 21)	Automobile (responsabilité civile) (Cat 22)	Automobile (dommages) (Cat 23)	Automobile Total (Cat.22-23)
[1] Primes acquises	99 766	493	349 142	653 033	1 002 175
Primes	99 668	494	348 123	651 131	999 254
Variation des primes non acquises	(99)	1	(1 019)	(1 903)	(2 922)
[2] Charges des prestations	26 280	(24)	331 047	556 984	888 031
Prestations et frais payés	26 751	0	334 322	557 256	891 579
Charge de la provision pour égalisation	-	-	-	-	-
Charges des provisions pour prestations et diverses	(472)	(24)	(3 276)	(272)	(3 548)
[A] SOLDE DE SOUSCRIPTION (1-2)	73 487	516	18 095	96 049	114 144
[5] Frais d'acquisition	13 261	64	46 470	86 904	133 374
[6] Autres charges de gestion nettes	19 491	46	13 832	16 618	30 450
[B] CHARGES D'ACQUISITION (5+6)	32 751	110	60 303	103 522	163 825
[7] Produits des placements	1 919	0	35 472	4 755	40 227
[8] Participation aux résultats	-	-	-	-	-
[C] SOLDE FINANCIER (7-8)	1 919	0	35 472	4 755	40 227
Part des réassureurs dans les primes acquises	517	1	5 461	5 577	11 038
Part des organismes dispensés d'agrément dans les primes acquises	-	-	-	-	-
Part des réassureurs dans les prestations payées	-	-	10 189	1 600	11 789
Part des organismes dispensés d'agrément dans les prestations payées	-	-	-	-	-
Part des réassureurs dans les charges des provisions pour prestations à payer	-	-	(4 825)	(1 116)	(5 941)
Part des organismes dispensés d'agrément dans les charges des provisions pour prestations à payer	-	-	-	-	-
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	-	-	-	-	-
Commissions reçues des réassureurs	-	-	56	428	484
[D] SOLDE DE REASSURANCE	(517)	(1)	(41)	(4 665)	(4 706)
RESULTAT TECHNIQUE (A-B+C+D)	42 137	406	(6 776)	(7 383)	(14 159)
HORS COMPTE :					
Provisions pour PNA et REC (clôture)	7 000	(0)	18 321	39 112	57 433
Provisions pour PNA et REC (ouverture)	7 098	(2)	19 340	41 015	60 355
Provisions pour sinistres à payer (clôture)	74 774	9	1 221 600	164 605	1 386 205
Provisions pour sinistres à payer (ouverture)	75 246	33	1 249 885	164 254	1 414 140
Autres provisions techniques (clôture)	-	-	319 527	257	319 784
Autres provisions techniques (ouverture)	-	-	294 517	880	295 397

2021	Dommages aux biens des particuliers (Cat 24)	Dommages aux biens professionnels (Cat 25)	Dommages aux biens agricoles (Cat 26)	Dom. Aux biens Récapitulat. (Cat.24-26)	Catastrophes naturelles (Cat 27)	Responsabilité civile générale (Cat 28)
[1] Primes acquises	379 406	5 628	-	385 034	39 851	318
Primes	378 569	5 645	-	384 214	39 687	326
Variation des primes non acquises	(837)	17	-	(820)	(164)	8
[2] Charges des prestations	312 197	17 096	-	329 294	60 336	(9 745)
Prestations et frais payés	271 730	1 499	-	273 229	54 241	1 701
Charge de la provision pour égalisation	-	-	-	-	-	-
Charges des provisions pour prestations et diverses	40 467	15 598	-	56 065	6 094	(11 447)
[A] SOLDE DE SOUSCRIPTION (1-2)	67 209	(11 469)	-	55 740	(20 484)	10 063
[5] Frais d'acquisition	51 784	733	-	52 517	5 418	43
[6] Autres charges de gestion nettes	32 646	525	-	33 170	3 188	28
[B] CHARGES D'ACQUISITION (5+6)	84 430	1 257	-	85 687	8 605	71
[7] Produits des placements	7 799	461	-	8 259	3 450	1 504
[8] Participation aux résultats	-	-	-	-	-	-
[C] SOLDE FINANCIER (7-8)	7 799	461	-	8 259	3 450	1 504
Part des réassureurs dans les primes acquises	15 788	217	-	16 005	24 583	4
Part des organismes dispensés d'agrément dans les primes acquises	-	-	-	-	-	-
Part des réassureurs dans les prestations payées	1 645	6	-	1 651	24 034	96
Part des organismes dispensés d'agrément dans les prestations payées	-	-	-	-	-	-
Part des réassureurs dans les charges des provisions pour prestations à payer	(68)	5	-	(63)	(7 931)	(883)
Part des organismes dispensés d'agrément dans les charges des provisions pour prestations à payer	-	-	-	-	-	-
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	-	-	-	-	-	-
Commissions reçues des réassureurs	124	5	-	129	411	0
[D] SOLDE DE REASSURANCE	(14 086)	(202)	-	(14 288)	(8 069)	(791)
RESULTAT TECHNIQUE (A-B+C+D)	(23 509)	(12 467)	-	(35 976)	(33 709)	10 705
HORS COMPTE :						
Provisions pour PNA et REC (clôture)	28 480	30	-	28 510	2 882	163
Provisions pour PNA et REC (ouverture)	29 317	12	-	29 330	3 046	155
Provisions pour sinistres à payer (clôture)	328 370	27 737	-	356 107	285 956	79 329
Provisions pour sinistres à payer (ouverture)	287 749	18 156	-	305 905	277 895	84 540
Autres provisions techniques (clôture)	10 529	6 017	-	16 546	1 084	2 558
Autres provisions techniques (ouverture)	10 682	-	-	10 682	3 050	8 794

2021	Protection juridique (Cat 29)	Assistance (Cat 30)	Pertes pécuniaires diverses (Cat 31)	Transports (Cat 34)	Assurance construction (dommages) (Cat 35)
[1] Primes acquises	79 826	134 304	436	3 714	-
Primes	79 932	134 263	458	3 695	-
Variation des primes non acquises	106	(42)	22	(19)	-
[2] Charges des prestations	38 805	93 793	196	1 438	-
Prestations et frais payés	40 983	91 786	304	2 083	-
Charge de la provision pour égalisation	-	-	-	-	-
Charges des provisions pour prestations et diverses	(2 178)	2 007	(108)	(645)	-
[A] SOLDE DE SOUSCRIPTION (1-2)	41 021	40 512	240	2 276	-
[5] Frais d'acquisition	9 015	15 433	58	502	-
[6] Autres charges de gestion nettes	1 078	2 731	41	380	-
[B] CHARGES D'ACQUISITION (5+6)	10 093	18 164	98	882	-
[7] Produits des placements	1 056	362	6	87	-
[8] Participation aux résultats					
[C] SOLDE FINANCIER (7-8)	1 056	362	6	87	-
Part des réassureurs dans les primes acquises	-	-	-	34	-
Part des organismes dispensés d'agrément dans les primes acquises					
Part des réassureurs dans les prestations payées	-	0	-	9	-
Part des organismes dispensés d'agrément dans les prestations payées					
Part des réassureurs dans les charges des provisions pour prestations à payer	-	0	-	(11)	-
Part des organismes dispensés d'agrément dans les charges des provisions pour prestations à payer					
Part des réassureurs dans les participations aux résultats					
Commissions reçues des réassureurs	-	-	-	0	-
[D] SOLDE DE REASSURANCE	-	1	-	(36)	-
RESULTAT TECHNIQUE (A-B+C+D)	31 984	22 710	147	1 445	-
HORS COMPTE :					
Provisions pour PNA et REC (clôture)	5 223	8 130	87	260	-
Provisions pour PNA et REC (ouverture)	5 117	8 171	65	279	-
Provisions pour sinistres à payer (clôture)	38 907	8 326	114	3 124	-
Provisions pour sinistres à payer (ouverture)	41 085	6 319	222	3 769	-
Autres provisions techniques (clôture)	-	-	-	-	-
Autres provisions techniques (ouverture)					

2021	Assurance construction (responsabilité civile) (Cat 36)	Crédit (Cat 37)	Cautions (Cat 38)	Acceptations en réassurance (non-vie) (Cat 39)	TOTAL
[1] Primes acquises	-	-	-	802	1 746 720
Primes	-	-	-	802	1 742 793
Variation des primes non acquises	-	-	-	-	(3 927)
[2] Charges des prestations	-	-	-	402	1 428 805
Prestations et frais payés	-	-	-	234	1 382 892
Charge de la provision pour égalisation	-	-	-	-	-
Charges des provisions pour prestations et diverses	-	-	-	168	45 913
[A] SOLDE DE SOUSCRIPTION (1-2)	-	-	-	400	317 915
[5] Frais d'acquisition	-	-	-	-	229 685
[6] Autres charges de gestion nettes	-	-	-	-	90 602
[B] CHARGES D'ACQUISITION (5+6)	-	-	-	-	320 287
[7] Produits des placements	-	-	-	-	56 870
[8] Participation aux résultats	-	-	-	-	-
[C] SOLDE FINANCIER (7-8)	-	-	-	-	56 870
Part des réassureurs dans les primes acquises	-	-	-	-	52 182
Part des organismes dispensés d'agrément dans les primes acquises	-	-	-	-	-
Part des réassureurs dans les prestations payées	-	-	-	-	37 579
Part des organismes dispensés d'agrément dans les prestations payées	-	-	-	-	-
Part des réassureurs dans les charges des provisions pour prestations à payer	-	-	-	-	(14 830)
Part des organismes dispensés d'agrément dans les charges des provisions pour prestations à payer	-	-	-	-	-
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	-	-	-	-	-
Commissions reçues des réassureurs	-	-	-	-	1 025
[D] SOLDE DE REASSURANCE	-	-	-	-	(28 408)
RESULTAT TECHNIQUE (A-B+C+D)	-	-	-	400	26 091
HORS COMPTE :					
Provisions pour PNA et REC (clôture)	-	-	-	-	109 687
Provisions pour PNA et REC (ouverture)	-	-	-	-	113 614
Provisions pour sinistres à payer (clôture)	-	-	-	2 968	2 235 819
Provisions pour sinistres à payer (ouverture)	-	-	-	2 800	2 211 954
Autres provisions techniques (clôture)	-	-	-	-	339 972
Autres provisions techniques (ouverture)	-	-	-	-	317 923

Exercice précédent

2020	Dommages corporels (contrats individuels) (Cat 20)	Dommages corporels (contrats collectifs) (Cat 21)	Automobile (responsabilité civile) (Cat 22)	Automobile (dommages) (Cat 23)	Automobile Total (Cat.22-23)
[1] Primes acquises	96 144	528	343 303	647 823	991 126
Primes	95 637	525	342 859	647 030	989 889
Variation des primes non acquises	(507)	(2)	(444)	(793)	(1 237)
[2] Charges des prestations	28 016	(6)	307 523	501 788	809 311
Prestations et frais payés	22 334	1	278 115	519 093	797 208
Charge de la provision pour égalisation					-
Charges des provisions pour prestations et diverses	5 683	(7)	29 408	(17 305)	12 103
[A] SOLDE DE SOUSCRIPTION (1-2)	68 127	534	35 780	146 035	181 815
[5] Frais d'acquisition	12 787	66	44 856	84 683	129 539
[6] Autres charges de gestion nettes	18 414	48	13 694	19 676	33 369
[B] CHARGES D'ACQUISITION (5+6)	31 201	114	58 550	104 359	162 909
[7] Produits des placements	444	0	8 358	1 167	9 525
[8] Participation aux résultats					-
[C] SOLDE FINANCIER (7-8)	444	0	8 358	1 167	9 525
Part des réassureurs dans les primes acquises	445	14	5 930	3 588	9 518
Part des organismes dispensés d'agrément dans les primes acquises					-
Part des réassureurs dans les prestations payées			(1 152)	8 443	7 291
Part des organismes dispensés d'agrément dans les prestations payées					-
Part des réassureurs dans les charges des provisions pour prestations à payer			1 617	(6 129)	(4 512)
Part des organismes dispensés d'agrément dans les charges des provisions pour prestations à payer					-
Part des réassureurs dans les participations aux résultats					-
Commissions reçues des réassureurs			107	417	524
[D] SOLDE DE REASSURANCE	(445)	(14)	(5 358)	(857)	(6 215)
RESULTAT TECHNIQUE (A-B+C+D)	36 925	406	(19 770)	41 986	22 216
HORS COMPTE :					
Provisions pour PNA et REC (clôture)	7 098	(2)	19 340	41 015	60 355
Provisions pour PNA et REC (ouverture)	7 605	1	19 783	41 808	61 591
Provisions pour sinistres à payer (clôture)	75 246	33	1 249 885	164 254	1 414 140
Provisions pour sinistres à payer (ouverture)	69 563	39	1 228 076	179 081	1 407 157
Autres provisions techniques (clôture)			294 517	880	295 397
Autres provisions techniques (ouverture)	-	-	286 918	3 358	290 277

2020	Dommages aux biens des particuliers (Cat 24)	Dommages aux biens professionnels (Cat 25)	Dommages aux biens agricoles (Cat 26)	Dom. Aux biens Récapitulat. (Cat.24-26)	Catastrophes naturelles (Cat 27)	Responsabilité civile générale (Cat 28)
[1] Primes acquises	374 982	4 955	-	379 937	40 414	306
Primes	374 395	4 956		379 350	40 359	310
Variation des primes non acquises	(587)	0		(587)	(54)	4
[2] Charges des prestations	305 970	(2 670)	-	303 300	124 175	4 428
Prestations et frais payés	273 514	1 701		275 215	45 179	807
Charge de la provision pour égalisation				-		
Charges des provisions pour prestations et diverses	32 456	(4 371)		28 085	78 996	3 622
[A] SOLDE DE SOUSCRIPTION (1-2)	69 011	7 626	-	76 637	(83 762)	(4 123)
[5] Frais d'acquisition	49 698	699		50 398	5 348	40
[6] Autres charges de gestion nettes	31 476	511		31 987	3 093	25
[B] CHARGES D'ACQUISITION (5+6)	81 175	1 210	-	82 385	8 441	66
[7] Produits des placements	1 629	76		1 705	671	376
[8] Participation aux résultats				-		
[C] SOLDE FINANCIER (7-8)	1 629	76	-	1 705	671	376
Part des réassureurs dans les primes acquises	16 812	277		17 089	24 691	4
Part des organismes dispensés d'agrément dans les primes acquises				-		
Part des réassureurs dans les prestations payées	14 658	17		14 675	20 303	86
Part des organismes dispensés d'agrément dans les prestations payées				-		
Part des réassureurs dans les charges des provisions pour prestations à payer	(9 388)	(911)		(10 299)	39 199	(186)
Part des organismes dispensés d'agrément dans les charges des provisions pour prestations à payer				-		
Part des réassureurs dans les participations aux résultats				-		
Commissions reçues des réassureurs	95	6		100	491	0
[D] SOLDE DE REASSURANCE	(11 447)	(1 165)	-	(12 612)	35 301	(104)
RESULTAT TECHNIQUE (A-B+C+D)	(21 981)	5 326	-	(16 655)	(56 230)	(3 916)
HORS COMPTE :						
Provisions pour PNA et REC (clôture)	29 317	12		29 330	3 046	155
Provisions pour PNA et REC (ouverture)	29 904	12		29 917	3 100	151
Provisions pour sinistres à payer (clôture)	287 749	18 156		305 905	277 895	84 540
Provisions pour sinistres à payer (ouverture)	256 069	22 527		278 596	198 885	80 620
Autres provisions techniques (clôture)	10 682			10 682	3 050	8 794
Autres provisions techniques (ouverture)	9 907	-		9 907	3 064	9 092

2020	Protection juridique (Cat 29)	Assistance (Cat 30)	Pertes pécuniaires diverses (Cat 31)	Transports (Cat 34)	Assurance construction (dommages) (Cat 35)
[1] Primes acquises	74 780	125 356	381	3 798	-
Primes	74 805	125 606	390	3 792	-
Variation des primes non acquises	25	250	9	(6)	-
[2] Charges des prestations	36 114	82 044	201	1 575	-
Prestations et frais payés	37 724	82 411	136	1 439	-
Charge de la provision pour égalisation					
Charges des provisions pour prestations et diverses	(1 610)	(367)	65	136	
[A] SOLDE DE SOUSCRIPTION (1-2)	38 665	43 312	179	2 223	-
[5] Frais d'acquisition	8 114	13 806	51	491	
[6] Autres charges de gestion nettes	1 025	2 419	36	392	
[B] CHARGES D'ACQUISITION (5+6)	9 138	16 225	87	883	-
[7] Produits des placements	261	81	1	22	
[8] Participation aux résultats					
[C] SOLDE FINANCIER (7-8)	261	81	1	22	-
Part des réassureurs dans les primes acquises				52	
Part des organismes dispensés d'agrément dans les primes acquises					
Part des réassureurs dans les prestations payées		1		45	
Part des organismes dispensés d'agrément dans les prestations payées					
Part des réassureurs dans les charges des provisions pour prestations à payer		(1)		(38)	
Part des organismes dispensés d'agrément dans les charges des provisions pour prestations à payer					
Part des réassureurs dans les participations aux résultats					
Commissions reçues des réassureurs				0	
[D] SOLDE DE REASSURANCE	-	(0)	-	(44)	-
RESULTAT TECHNIQUE (A-B+C+D)	29 789	27 168	94	1 318	-
HORS COMPTE :					
Provisions pour PNA et REC (clôture)	5 117	8 171	65	279	
Provisions pour PNA et REC (ouverture)	5 092	7 922	56	285	-
Provisions pour sinistres à payer (clôture)	41 085	6 319	222	3 769	
Provisions pour sinistres à payer (ouverture)	42 696	6 687	157	3 626	-
Autres provisions techniques (clôture)				-	
Autres provisions techniques (ouverture)	-	-	-	7	-

2020	Assurance construction (responsabilité civile) (Cat 36)	Crédit (Cat 37)	Cautions (Cat 38)	Acceptations en réassurance (non-vie) (Cat 39)	TOTAL
[1] Primes acquises	-	-	-	692	1 713 460
Primes				692	1 711 355
Variation des primes non acquises					(2 105)
[2] Charges des prestations	-	-	-	195	1 389 354
Prestations et frais payés				231	1 262 685
Charge de la provision pour égalisation					
Charges des provisions pour prestations et diverses				(36)	126 669
[A] SOLDE DE SOUSCRIPTION (1-2)	-	-	-	497	324 106
[5] Frais d'acquisition					220 641
[6] Autres charges de gestion nettes					90 809
[B] CHARGES D'ACQUISITION (5+6)	-	-	-	-	311 449
[7] Produits des placements					13 087
[8] Participation aux résultats					
[C] SOLDE FINANCIER (7-8)	-	-	-	-	13 087
Part des réassureurs dans les primes acquises					51 813
Part des organismes dispensés d'agrément dans les primes acquises					
Part des réassureurs dans les prestations payées					42 401
Part des organismes dispensés d'agrément dans les prestations payées					
Part des réassureurs dans les charges des provisions pour prestations à payer					24 162
Part des organismes dispensés d'agrément dans les charges des provisions pour prestations à payer					
Part des réassureurs dans les participations aux résultats					
Commissions reçues des réassureurs					1 115
[D] SOLDE DE REASSURANCE	-	-	-	-	15 866
RESULTAT TECHNIQUE (A-B+C+D)	-	-	-	497	41 610
HORS COMPTE :					
Provisions pour PNA et REC (clôture)					113 614
Provisions pour PNA et REC (ouverture)	-	-	-	-	115 719
Provisions pour sinistres à payer (clôture)				2 800	2 211 954
Provisions pour sinistres à payer (ouverture)	-	-	-	2 836	2 090 862
Autres provisions techniques (clôture)					317 923
Autres provisions techniques (ouverture)	-	-	-	-	312 346

2 - 3 Détail de certains postes du compte de résultat

2 - 3a. Ventilation des charges de personnel

	2021	2020
Salaires	227 642	210 357
Pensions de retraite	-	-
Charges sociales	100 966	95 343
Autres	48 854	51 999
Groupement de moyens	(5 942)	(2 784)
TOTAL	371 520	354 915

2 - 3b. Commissions allouées

	2 021	2 020
Commissions allouées aux cédantes	102	81
TOTAL	102	81

2 - 3c. Ventilation des primes brutes émises

	2021	2020
France	1 742 793	1 711 355
Espace Économique Européen (hors France)	-	-
Hors Espace Économique Européen	-	-
TOTAL	1 742 793	1 711 355

2 - 3d. Montant des entrées et des sorties de portefeuille

Néant.

2 - 4 Dérogation aux principes généraux d'évaluation en application de la réglementation fiscale

Néant

2 - 5 et 2 - 6 Ventilation de l'impôt sur les sociétés

Charge fiscale	2021	2020
Impôt exigible	38 955	3 645
Dont : Afférent aux opérations ordinaires :	38 955	3 645
Impôt sur les bénéfices	-	-
Charge d'intégration fiscale de l'exercice :	48 221	20 396
Régularisation charge d'intégration fiscale de l'exercice N-1	(308)	(233)
Régularisation produit d'intégration fiscale N-1	16	(13)
Produit d'intégration fiscale de l'exercice	(8 984)	(6 505)
Dont : Afférent aux opérations exceptionnelles :	-	-
Impôt différé	-	-
Provision N	-	-
Provision N-1	-	-
Charge d'impôt sur les sociétés au compte de résultat	38 955	3 645

Les principaux éléments de décalages temporaires afférents aux impôts différés sont les suivants :

	2020	Déductions	Réintégrations	2021
PSAP non déductible	20 700	(20 700)	115 413	115 413
PFGS non déductible			5 877	5 877
Participation des salariés	1 528	(1 528)	3 571	3 571
Provision Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés	2 870	(2 870)	2 986	2 986
Plus-values latentes sur OPCVM relevant de l'article 2090A du CGI	54 823	(4 153)	53 614	104 284
PDD	2 745	(2 745)	1 789	1 789
PDD sur OPCVM	120	(120)	387	387
PDD sur Immo	2 625	(2 625)	1 402	1 402
Total	82 667	(31 996)	183 250	233 920
Taux d'imposition	25,96%	26,18%	25,83%	25,83%
Impôts différés	21 462	(8 377)	47 336	60 422

Il est rappelé que MATMUT n'a pas opté pour la comptabilisation des impôts différés dans ses comptes sociaux.

Intégration fiscale

MATMUT est à la tête du périmètre d'intégration du groupe MATMUT qui comprend les entités suivantes : MATMUT Protection Juridique, MATMUT & Co, MATMUT Vie, MATMUT Immobilier, MATMUT Location Véhicules, MATMUT Patrimoine, Matmut Développement, Phénix Aviation, SAS PDC 1, SAS PDC 2.

Aux termes des conventions d'intégration fiscale qui lient les entités à MATMUT :

- La charge d'impôt est calculée et comptabilisée par les entités intégrées comme si elles étaient imposées distinctement. Le montant correspondant est reversé à MATMUT ;
- MATMUT règle l'impôt sur les sociétés du Groupe,
- A part Phénix Aviation, les entités intégrées ne sont titulaires d'aucune créance sur MATMUT en cas d'exercice déficitaire,
- les éventuels excédents de crédit d'impôt famille ou mécénat sur l'impôt calculés par l'entité sont reversés par MATMUT à l'entité concernée,
- en cas de sortie du groupe d'intégration, l'éventuelle indemnité à laquelle pourrait prétendre l'entité sortante serait déterminée d'un commun accord avec MATMUT.

Pour l'exercice 2021, le résultat de la société mère MATMUT est de 177 389 K€. L'impôt sur les sociétés d'intégration est de 48 221 K€ après déduction des crédits d'impôts. Il ressort un produit d'intégration fiscale se décomposant de la manière suivante :

		2021	2020
Impôt sur les sociétés des filiales intégrées	MATMUT & Co	1 804	183
	MATMUT Protection juridique	4 116	2 949
	MATMUT Vie	2 869	3 291
	MATMUT Location Véhicules	194	222
	MATMUT Immobilier	0	0
	Phenix Aviation	0	-140
Impôt sur les sociétés de la société intégrante	MATMUT	26 408	3 459
Total des impôts sur les sociétés calculés individuellement (A)		35 392	9 964
Impôt sur les sociétés dû selon le périmètre d'intégration fiscale (B)		48 221	10 396
Imputation des crédits d'impôts sur l'IS de l'intégration fiscale (C)			
Charge d'intégration fiscale (B) - (A) - (C)		12 829	432

La charge d'intégration fiscale d'un montant de 12 829 K€ provient de :

	IS
Perte du déficit propre MATMUT	14 416
Différence de taux MATMUT & Co	94
Retraitements MATMUT & Co (plus-value sur cession titres 01/01/2019, acquisition immeuble Paris Saint Lazare 2021)	-711
Différence de taux MATMUT Patrimoine	11
Différence de taux MATMUT Protection Juridique	181
Différence de taux MATMUT Vie	134
Utilisation du déficit MATMUT Développement	-24
Utilisation du déficit MATMUT Immobilier	-1 278
Différence de taux MATMUT Location de Véhicules	7
Utilisation des déficits des 2 PDC	-3
	0
	12 829

2 - 7 Ventilation des produits et charges exceptionnels et des produits et charges non techniques

	2021	2020
Charges non techniques	2 291	2 139
Valeur nette des actifs corporels cédés	991	1 152
Dotations non techniques de la réserve de capitalisation	-	-
Autres charges	1 300	988
Produits non techniques	1 279	1 607
Honoraires et commissions	1 192	1 069
Reprises non techniques de la réserve de capitalisation	-	-
Autres produits	80	34
Produits de cession d'actifs corporels	7	484
Charges exceptionnelles	11 276	6 164
Valeur comptable des éléments d'actif cédés	-	-
Autres charges exceptionnelles	11 276	6 164
Produits exceptionnels	2 395	947
Produits des éléments d'actifs cédés	-	-
Autres produits exceptionnels	2 395	947

3 • AUTRES INFORMATIONS

CHIFFRES EN MILLIERS D'EUROS

3 - 1 Combinaison

La SGAM MATMUT présente les comptes combinés du Groupe dans lesquels sont inclus les comptes ainsi établis.

3 - 2 Autres informations

3 - 2a. Effectif moyen

Effectif salarié, par catégorie socio-professionnelle :

	2021	2020
Direction	17	16
Cadres	1 998	1 873
Employés	3 292	3 327
TOTAL	5 306	5 216

En 2021, dans le cadre du groupement de fait, l'entreprise a mis du personnel à disposition des entités suivantes (nombre de personnes en équivalent temps plein) :

- Matmut & Co : 5 personnes (3 en 2020)
- Inter Mutuelles Entreprises : 41 personnes (41 en 2020)
- Matmut PJ : 98 personnes (96 en 2020)
- Matmut Vie : 15 personnes (16 en 2020)
- Matmut Mutualité : 12 personnes (13 en 2020)
- Mutuelle OCIANE Matmut : 2 personnes (1 en 2020)
- CARDIF IARD : 187 personnes (132 en 2020)

Elle a en outre bénéficié dans le cadre du groupement de moyens de :

- Protection Juridique : 118 personnes (122 en 2020)
- CARDIF IARD : 146 personnes (134 en 2020)
- IME : 7 personnes (6 en 2020)
- MATMUT Mutualité : 11 personnes (11 en 2020).

3 - 2b. Rémunération des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance

La rémunération des dirigeants n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

3 - 2c. Avances et crédits accordés aux membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance

Avances et crédits accordés aux dirigeants au cours de l'exercice :
Néant.

Engagements pris ou contractés pour le compte des dirigeants au cours l'exercice :
Néant.

3 - 2d. Participation des salariés et intéressement

	2021	2020
Participation	3 548	1 960
Intéressement	17 201	16 307
TOTAL	20 749	18 267

3 - 2e. Engagements de retraite

L'entreprise a externalisé auprès de MUTEX ses engagements de retraite, charges comprises, par la souscription d'un contrat d'assurance.

Au 31 décembre 2021, la valeur des actifs ainsi placés est estimée à 14 422 K€ selon la méthode de la "juste valeur".

La valeur des engagements de retraite de l'entreprise au 31 décembre 2021 est estimée selon les hypothèses suivantes :

- méthode des unités de crédit projetées (conformément à la norme IAS19 et la recommandation 2003-R01 du 01/04/2003 du CNC).

	2021	2020
Table de mortalité 1	TH 00-02	TH 00-02
Table de mortalité 2	TF 00-02	TF 00-02
Taux d'actualisation	0,85%	0,80%
Taux de turnover avant 50 ans - Engagements de retraite	3,26%	3,41%
Taux de turnover après 50 ans - Engagements de retraite	0,44%	1,36%
Taux de revalorisation des salaires	1,50%	1,50%

- départ volontaire à la retraite au taux plein ;
- droits prévus par la convention nationale des sociétés d'assurance ;
- prise en compte des charges sociales et fiscales sur salaires.

Les engagements de retraite ainsi estimés au 31 décembre 2021 s'élèvent à 48 094 K€ (41 666 K€ au 31/12/2020).

L'engagement non encore versé, soit 33 672 K€, ne fait pas l'objet d'une provision en comptabilité.



L'entreprise a souscrit depuis 2006 auprès d'ARIAL Assurances et en 2020 auprès de PREDICA deux contrats de retraite pour les dirigeants.

Au 31/12/2021, le montant du fonds collectif de l'entreprise est estimé à 13 531 K€ (11 547 K€ au 31/12/2020).

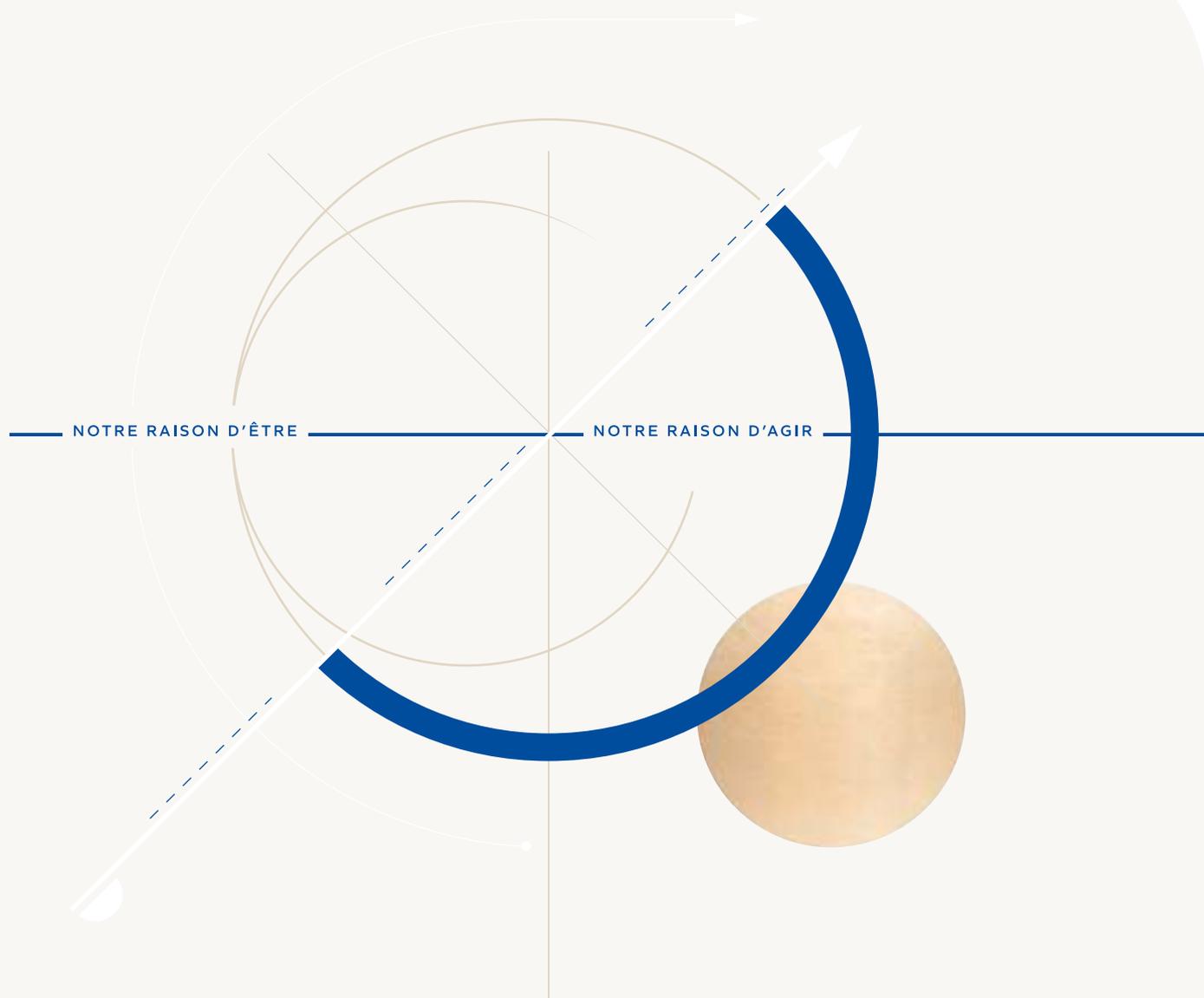
Compte tenu du cumul des droits individuels constatés au 31/12/2021, le passif social de l'entreprise est estimé à 19 351 K€ (19 795 K€ au 31/12/2020).

L'insuffisance constatée de 4 693 K€ est majorée de la taxe Fillon soit une somme totale de 5 820 K€.

L'engagement non encore versé, soit 5 820 K€, ne fait pas l'objet d'une provision en comptabilité.

Etat récapitulatif des placements au 31/12/2021

<i>Nature des placements</i>	<i>Valeur brute</i>	<i>Valeur nette</i>	<i>Valeur de réalisation</i>
I - PLACEMENTS ET INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME (IFT) (Détails des postes 3 et 4 de l'actif et des IFT)			
1. Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	608 421	386 433	565 986
2. Actions et autres titres à revenu variable autres que parts d'OPCVM	427 358	418 566	670 673
3. Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 4)	564 263	564 193	675 727
4. Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	244 151	244 151	262 404
5. Obligations et autres titres à revenu fixe	1 705 786	1 702 776	1 787 078
6. Prêts hypothécaires			
7. Autres prêts et effets assimilés	4 275	4 275	4 275
8. Dépôts auprès des entreprises cédantes	543	543	543
9. Dépôts et cautionnements en espèces et autres placements (Dépôts autres que 8.)			
10. Actifs représentatifs de contrats en unités de compte			
11. Autres instruments financiers à terme (IFT)	518	5	-
- Stratégies de rendement	518	5	-
12. Prêts d'actions	0	0	0
13. TOTAL des rubriques 1 à 12	3 555 314	3 320 941	3 966 686
a) dont :			
Placements évalués selon l'article R.343-9 et IFT	1 382 024	1 389 379	1 455 936
Placements évalués selon l'article R.343-10 et IFT	2 173 289	1 931 562	2 510 749
Placements évalués selon l'article R.343-13			
b) dont :			
Valeurs affectables à la représentation des provisions techniques	3 548 966	3 315 106	3 959 649
Valeurs déposées chez les cédants	1 555	1 555	2 762
Autres affectations ou sans affectation	4 792	4 279	4 275
c) dont :			
OCDE	3 555 314	3 320 941	3 966 686
Hors OCDE			
II - Actifs affectables à la représentation des provisions techniques (autres que les placements, les IFT et la part des réassureurs dans les provisions techniques)	28 159	28 159	28 159



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31.12.2021

mazars

Mazars - Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat
aux comptes à Directoire et Conseil de surveillance
Siège social : 61 rue Henri Regnault 92400 Courbevoie
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

BURETTE

SEC Burette - Société à responsabilité limitée d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
Siège social : 9 rue Malatiré 76012 Rouen
Capital de 962 504 euros - RCS Rouen B 710 501 149

À l'Assemblée Générale de la société d'assurance mutuelle **Matmut**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société d'assurance mutuelle **Matmut** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS - POINTS CLÉS DE L'AUDIT

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles

que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

ÉVALUATION DES PROVISIONS POUR SINISTRES NON CONNUS ET TARDIFS NON-VIE

RISQUE IDENTIFIÉ

Les provisions pour sinistres, figurant au bilan au 31 décembre 2021 pour un montant de 2 236 millions d'euros, représentent un des postes les plus importants du passif.

Elles correspondent à l'estimation, nette de recours à encaisser, du coût de l'ensemble des sinistres non réglés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non tant en principal qu'en accessoire (frais de gestion).

L'estimation des provisions techniques s'appuie notamment sur des données historiques faisant l'objet de projections visant à calculer le coût de sinistres non connus ou tardifs, en utilisant des méthodes actuarielles selon les modalités décrites dans la note 3.1.b Passif « Provisions pour sinistres à payer » de l'annexe aux comptes sociaux.

Elle requiert l'exercice du jugement de la direction pour le choix des hypothèses à retenir, des modèles de calcul à utiliser et des estimations des frais de gestion afférents.

Compte tenu du poids relatif de ces provisions au bilan et du jugement exercé par la Direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de l'audit.

RÉPONSE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES FACE À CE RISQUE

Afin d'apprécier le caractère raisonnable de l'estimation du montant des provisions pour sinistres non connus ou tardifs, notre approche d'audit a été basée sur les informations qui nous ont été communiquées.

Nous avons :

- pris connaissance des contrôles clés relatifs à la gestion des sinistres et à la détermination des provisions et testé leur efficacité,
- apprécié la pertinence des méthodes de calcul utilisées pour l'estimation des provisions,
- apprécié le caractère approprié des hypothèses retenues pour le calcul des provisions,
- apprécié la fiabilité des états produits par la société, retraçant les données historiques,
- rapproché les données servant de base à l'estimation des provisions avec la comptabilité,
- analysé le dénouement de la provision de l'exercice précédent avec les charges réelles de sinistre (boni/mali du dénouement),
- sur certains segments recalculé les provisions techniques sur la base d'échantillons,
- vérifié le caractère approprié des informations fournies en annexe.

ÉVALUATION DES PLACEMENTS

RISQUE IDENTIFIÉ

Matmut évalue ses placements et détermine des provisions pour dépréciation des placements financiers selon les modalités relatives dans la note 3.1.a Actif « Méthode générale pour la détermination de la provision pour dépréciation à caractère durable » de l'annexe aux comptes sociaux.

Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte-tenu du caractère significatif des postes concernés.

RÉPONSE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES FACE À CE RISQUE

Nous avons pris connaissance des contrôles clés relatifs à la gestion des placements.

Nous nous sommes assurés de l'évaluation des placements financiers en testant les valorisations retenues et leur caractère raisonnable.

Nous avons apprécié le caractère approprié des tests de dépréciation mis en œuvre et les dépréciations éventuelles qui en résultent.

Nous nous sommes assurés de la réalité et de l'exhaustivité des placements et du résultat financier en :

- obtenant une confirmation écrite des établissements bancaires,
- cadrant les portefeuilles financiers avec les relevés des dépositaires de banque.

Nous nous sommes assurés de l'évaluation faite sur les placements financiers en testant les valorisations avec les relevés des dépositaires et des gestionnaires.

Nous avons vérifié le caractère approprié de l'information fournie dans la note mentionnée ci-dessus.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

INFORMATIONS DONNÉES DANS LE RAPPORT DE GESTION ET DANS LES AUTRES DOCUMENTS SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES COMPTES ANNUELS ADRESSÉS AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce appellent de notre part l'observation suivante :

Comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations d'assurance et de réassurance, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire, conformément à la circulaire de la Fédération Française de l'Assurance du 22 mai 2017.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du Code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels.

AUTRES VÉRIFICATIONS OU INFORMATIONS PRÉVUES PAR LES TEXTES LÉGAUX ET RÉGLEMENTAIRES

DÉSIGNATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la **Matmut** par l'Assemblée Générale du 11 juin 2005 pour le cabinet Mazars et par l'Assemblée générale du 9 juin 1990 pour le groupe SEC Burette.

Au 31 décembre 2021, le cabinet MAZARS était dans la 17^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet SEC BURETTE dans la 32^{ème} année de mission sans interruption.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

OBJECTIF ET DÉMARCHE D'AUDIT

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne

comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies

dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier,

- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mazars
Courbevoie,
le 20 mai 2022

Pierre De Latude

SEC Burette
Rouen,
le 20 mai 2022

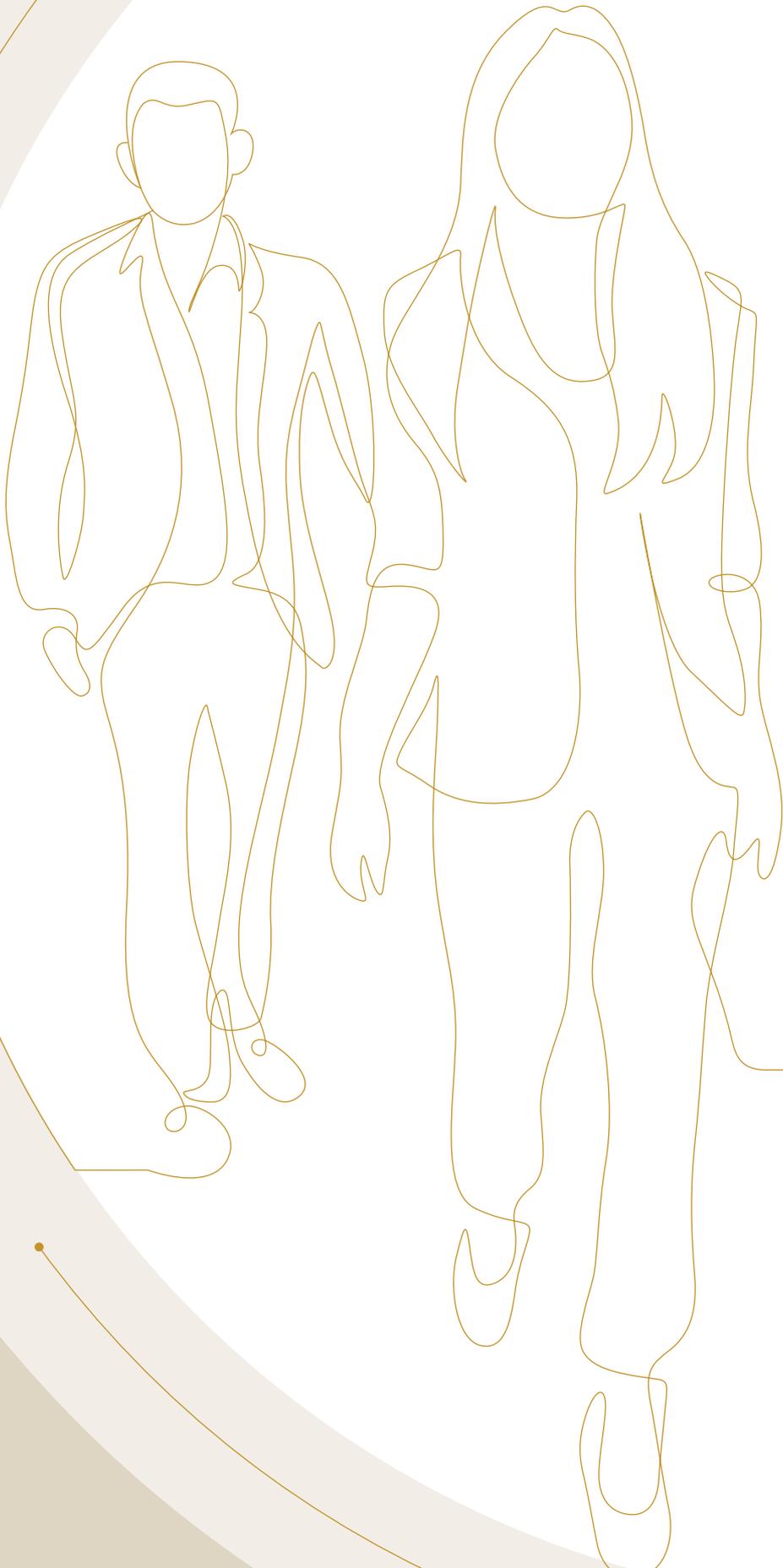
Alain Burette



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

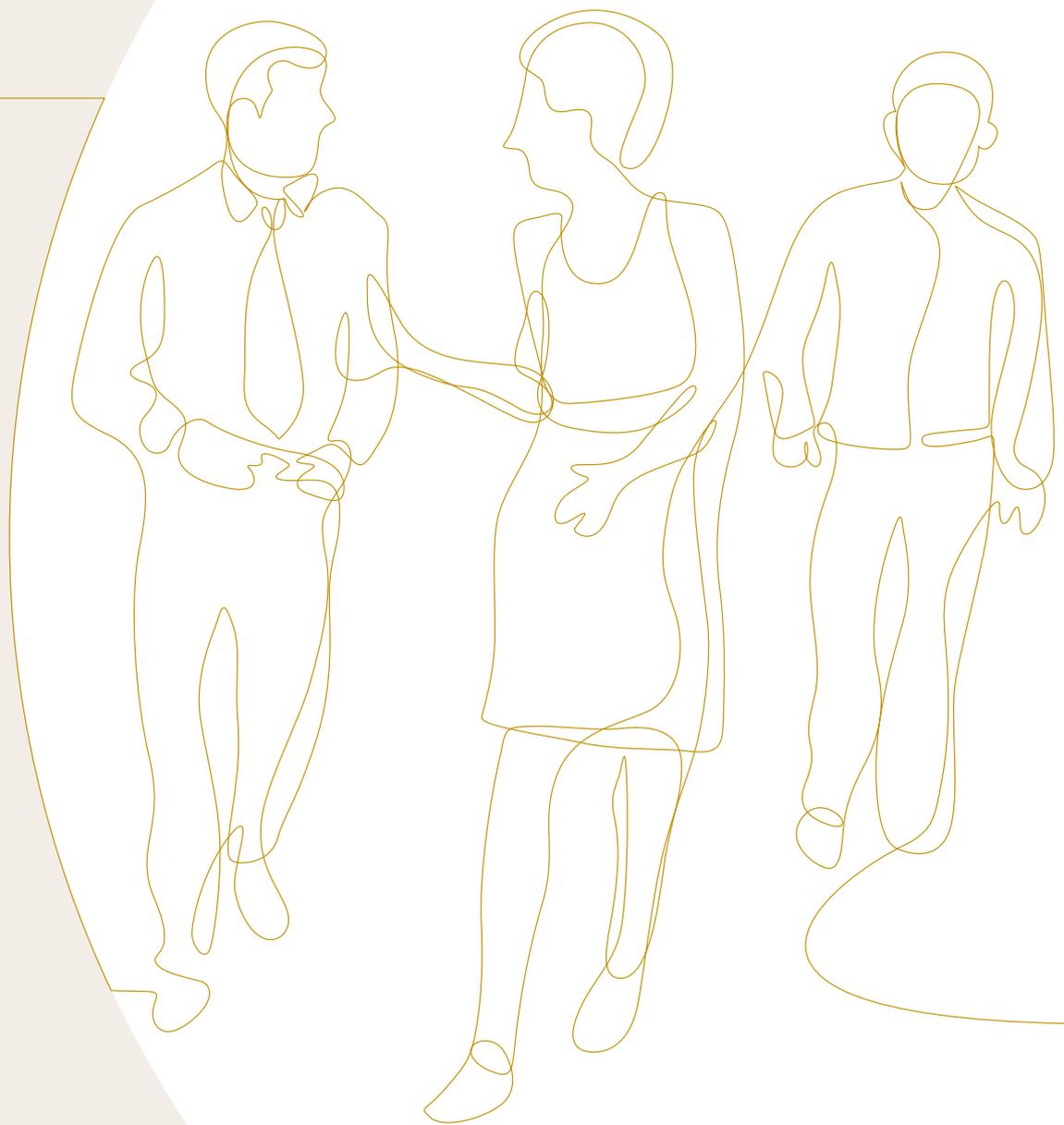
GROUPE MATMUT

NOUS PROTÉGEONS, NOUS NOUS ENGAGEONS



Sommaire

Avant-propos	91
Édito	93
Manifeste et Raison d'être	94
Note méthodologique	96
Modèle d'affaires	101
Modèle d'affaires du Groupe Matmut	102
PRÉSENTATION DES RISQUES EXTRA-FINANCIERS	111
1• LES RISQUES SOCIÉTAUX	113
Favoriser l'accessibilité à l'assurance - Réduire les inégalités sociales	114
Renforcer l'attractivité - Fidéliser les assurés	124
Veiller aux enjeux d'image et de réputation	128
2• LES RISQUES SOCIAUX	131
Préserver le climat social	132
Gérer efficacement les emplois et les compétences	138
3• LES RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ	141
Protéger l'activité	142
Prévenir le risque cyber	144
4• LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	149
Agir face au changement climatique	150
Réduire l'impact environnemental de l'activité	155
TABLEAUX RÉCAPITULATIFS	163
RISQUES - POLITIQUES - INDICATEURS CLÉS	164
CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	166
CONTACTS	167



Avant-propos

Le **Matmut** appartient au mouvement pionnier des mutuelles d'assurance des années 50-60. Elle voit le jour en 1961 à Rouen et, alors que la voiture individuelle se démocratise progressivement au sein de la société française, elle fait ses premiers pas en proposant une assurance Automobile aux meilleures conditions aux salariés du secteur privé. Depuis, le **Matmut** est devenue un Groupe complet, acteur majeur sur le marché de l'assurance en France.

Fiers de cet héritage, le Groupe **Matmut** et ses collaborateurs s'engagent depuis à développer leur savoir-faire dans le respect de valeurs mutualistes, de valeurs de proximité, de solidarité et d'humanité, en plaçant les sociétaires/adhérents au cœur des décisions. Complice de vies, le Groupe **Matmut** a à cœur de se réinventer chaque jour afin d'offrir aux sociétaires/adhérents des solutions toujours plus adaptées à leurs besoins, que ce soit en Auto, en Habitation, en Santé, en Épargne et Prévoyance et en Retraite.

En prise directe avec la société et ses évolutions, le Groupe **Matmut** contribue à son niveau à construire un monde et un avenir meilleur : il conçoit des produits d'assurance responsables, garantissant une couverture adaptée aux besoins et dans le respect du pouvoir d'achat des sociétaires/adhérents, il agit en faveur de la réduction de son empreinte écologique, noue des partenariats avec des acteurs culturels afin de rendre la culture accessible au plus grand nombre, s'investit dans des centres de soins, encourage la recherche médicale et l'innovation en soutenant par exemple le développement des véhicules autonomes.

En qualité d'assureur mutualiste, le Groupe **Matmut** porte la responsabilité de développer ses activités en participant au développement durable dans le respect de ses valeurs d'entreprise citoyenne et engagée, avec pour priorités, l'environnement, l'inclusivité, le bien-être et la santé de ses parties prenantes. Cette vocation profondément mutualiste s'exprime dans sa Raison d'être.

Face aux enjeux environnementaux et sociétaux actuels et à venir, le Groupe **Matmut** cherche à contribuer à une société, une économie et un environnement durables.





Édito



Malgré une activité fragmentée, rythmée par les contraintes dues à la crise sanitaire, 2021 a été une année marquante pour le Groupe **Matmut** qui a fêté ses 60 ans et formalisé sa Raison d'être après plusieurs mois de travaux.

Les mots Raison d'être et mutualisme sont intrinsèquement liés.

Le fait d'être mutualiste est en soi une mission. Pour cette raison et afin de ne pas créer d'ambivalence avec les statuts de la mutualité, nous avons décidé de ne pas inscrire notre Raison d'être dans les statuts de l'entreprise.

La **Matmut** a été créée pour être la mutuelle d'assurance de ceux qui n'en avaient pas, dans une volonté de solidarité sociale et d'inclusion. Elle a grandi et s'est développée en totale cohérence avec son ADN mutualiste, il est constitutif de son identité et structure depuis toujours l'ensemble de ses actions.

C'est dans cette continuité que nous avons voulu très naturellement incarner tout ce qui fait le Groupe **Matmut** depuis sa création, en formalisant notre Raison d'être après un large travail de co-construction avec l'ensemble de nos parties prenantes. Cette volonté démocratique s'est traduite par une démarche inédite et profondément mutualiste en organisant une grande consultation auprès de nos plus de 4 millions de sociétaires, administrateurs, délégués et collaborateurs.

La **Matmut** a fêté cette année ses 60 ans. 60 ans d'engagement à défendre ses convictions, son métier d'assureur et ses valeurs. Aujourd'hui, la formalisation de la Raison d'être est une étape supplémentaire dans l'histoire de notre Groupe.

Notre Raison d'être est le fruit d'un héritage : elle a été construite et démontrée tout au long de notre histoire. Seule son expression est nouvelle, pas son contenu. Elle traduit ce que nous sommes déjà et réaffirme avec force ce qui nous détermine, nous singularise. Elle met des mots sur des actions et des valeurs profondément inscrites dans nos choix depuis toujours. Qu'il s'agisse de soutenir des projets en faveur de la solidarité, de l'inclusion, de la santé ou du développement durable, la **Matmut** n'a jamais cessé d'œuvrer pour concrétiser ses engagements.

La Raison d'être, nous permet de donner un sens et une vision commune à l'ensemble de nos actions.

Elle est notre boussole pour les années qui viennent, que ce soit directement dans l'exercice de notre métier d'assureur ou dans nos initiatives et nos engagements pour répondre aux défis du monde qui nous entoure.

De fait la démarche que nous avons effectuée nous a permis d'identifier des champs inexplorés, des attentes et des vulnérabilités. Il y a de nouveaux besoins, des risques qui émergent, nous rappelant s'il en était besoin que le fondement même de notre métier est d'assurer, de protéger et de rassurer.

Notre Raison d'être va nous guider dans la façon de concevoir nos produits et d'accompagner nos sociétaires au quotidien.

Elle est structurante pour la RSE du Groupe **Matmut** et permet de définir simplement, de façon lisible, le cadre dans lequel nos actions sociétales s'inscrivent.

Elle s'incarnera concrètement dans la mise en œuvre du nouveau plan stratégique de l'entreprise 2021-2023 et résonnera dans l'ensemble des projets, actions et engagements du Groupe **Matmut** pour le présent et le futur.

Christophe Bourret,
Président du Groupe **Matmut**

Nicolas Gomart,
Vice-Président et Directeur Général
du Groupe **Matmut**

Manifeste et Raison d'être

Plusieurs mois de travaux ont permis la formalisation du Manifeste et de la Raison d'être du Groupe Matmut. Après une phase d'état des lieux des actions « mutualistes » du Groupe, une Grande consultation nationale a été menée de janvier à mars 2021 auprès de l'ensemble des parties prenantes du Groupe, soit plus de 4 millions de personnes. Au terme de l'analyse des contributions, notre Raison d'être a été formalisée et son Manifeste rédigé.

Notre Raison d'être est l'expression de la mission que le Groupe Matmut s'est donné. Elle doit être déclinée au quotidien dans les comportements de l'entreprise et fédérer les collaborateurs autour d'une vocation commune. Elle permet de placer la stratégie de l'entreprise au cœur de la gouvernance, de l'ancrer dans le corps social. Elle est le sens profond que le Groupe Matmut donne à son activité, la ligne directrice.

Le Manifeste, quant à lui, définit les principes et les moyens d'application de la Raison d'être. Il aide à passer de l'intention à l'action concrète.

LE MANIFESTE

Nous, Groupe **Matmut**, femmes et hommes, croyons aux vertus d'un modèle mutualiste concret et humaniste, qui s'inscrit dans le temps long et se développe au bénéfice de tous. Nous l'avons placé au cœur de notre modèle d'entreprise.

Notre mutuelle appartient à ses clients sociétaires et nous avons conscience de cette responsabilité, c'est pourquoi nous souhaitons réaffirmer l'équité de traitement de chacun.

Nous sommes ancrés dans la réalité. La réalité, ce sont les besoins de nos sociétaires dans leurs attentes de protection, de solutions, de liens, d'écoute et de proximité.

Entendre le sentiment de vulnérabilité et d'aspiration au mieux-être exprimé par tous est de notre responsabilité. Y apporter des réponses concrètes et durables est notre engagement.

L'excellence de nos offres d'assurances est une priorité, cela concerne aussi bien la protection des biens, des personnes, du patrimoine, que celle de la santé de nos sociétaires.

Promouvoir un dynamisme économique maîtrisé et efficace est un incontournable, que nous, mutualistes, réconcilions naturellement avec notre engagement à agir en faveur d'une société plus solidaire, plus inclusive, et plus active face aux changements climatiques.

Nous, Groupe **Matmut**, sommes une mutuelle ouverte à tous, qui favorise l'émergence de nouvelles solidarités. Nous avons pris conscience des défis posés par les nombreuses transformations du monde, qui viennent percuter notre vivre ensemble. Nous inscrivons nos actions dans le but d'accompagner nos assurés face à ces transformations.

Nous croyons à la solidarité, l'inventivité, l'énergie et la créativité collectives. Nous soutenons les projets innovants et positifs qui améliorent réellement le quotidien.

Nous nous engageons en faveur d'une société où chacune et chacun se sent protégé pour être actif, libre d'agir et de construire.

C'est pourquoi nous faisons de notre Raison d'être, notre raison d'agir.

LA RAISON D'ÊTRE

Les travaux de formalisation de la Raison d'être du Groupe **Matmut** ont été guidés par la volonté qu'elle soit :

- simple, claire et engageante pour tous,
- courte et percutante pour une meilleure appropriation et une utilisation dans le temps,
- signifiante par rapport à notre métier d'assureur,
- optimiste et inclusive car c'est l'essence même du mutualisme.



*Notre maison d'être,
notre maison d'agir!*

Nous assurons,
nous accompagnons,
nous protégeons,
nous nous engageons,
c'est notre raison
d'agir au quotidien
pour aider chacun
à construire et
rêver demain.





Note méthodologique

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

La Directive européenne du 22 octobre 2014 (2014/95/UE) a été transposée en droit français par l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 et le décret n° 2017-1265 du 9 août 2017.

La réglementation prévoit, pour certaines entreprises et certains groupes, l'obligation d'insérer dans le rapport de gestion une « déclaration de performance extra-financière », un reporting sur la politique environnementale, sociale et de gouvernance de l'entreprise et son résultat, ainsi qu'une description des principaux risques associés les plus pertinents et la manière dont elle les gère.

Les SGAM et les SAM sont exclues du dispositif mais le Groupe **Matmut** a fait le choix d'établir – sur une base volontaire – une déclaration de performance extra-financière.

Il s'agit d'une analyse permettant une évaluation de l'entreprise basée non pas uniquement sur ses performances économiques mais sur son comportement vis-à-vis de l'environnement, sur le respect de ses valeurs sociales, son engagement sociétal et sa gouvernance d'entreprise.

Par ailleurs, la loi du 31 juillet 2014 relative à l'Économie Sociale et Solidaire a adopté un guide définissant les conditions d'amélioration continue

des bonnes pratiques des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire assorti d'une obligation de présentation annuelle en Assemblée Générale.

Les thématiques du guide concernent la gouvernance démocratique, l'exemplarité sociale, la lutte contre les discriminations, le développement durable... Ces bonnes pratiques et les données à caractère social, sociétal et environnemental étant très proches des informations à produire dans la déclaration de performance extra-financière, le Groupe **Matmut** a fait le choix de publier ces informations au sein d'un seul et unique document, la déclaration de performance extra-financière.

PÉRIMÈTRE DU REPORTING

La déclaration et les engagements RSE sont déclinés à toutes les entités composant la SGAM **Matmut** au 31.12.2021, à savoir :

• **les entreprises affiliées :**

- **Matmut,**
- **Matmut Mutualité,**
- **Mutuelle Ociane Matmut,**
- **AMF,**
- **Mutlog et Mutlog Garanties,**

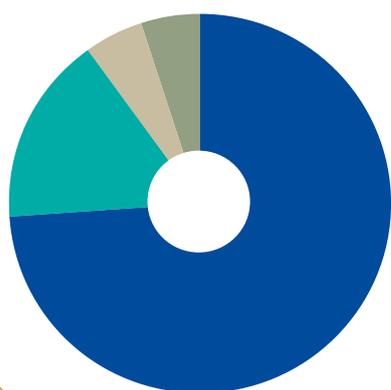
• **les filiales de Matmut :**

- **Matmut & Co,**
- **Matmut Protection Juridique,**
- **Matmut Vie,**
- **Inter Mutuelles Entreprises (IME),**
- **Matmut Patrimoine.**

Les données et informations publiées proviennent en majeure partie de la **Matmut** et de la **Mutuelle Ociane Matmut** en raison d'une part de leur

organisation en une seule et même Unité Économique et Sociale et d'autre part de leur poids économique significatif de plus de 90 % (cf. Poids des affiliées).

POIDS DES ENTREPRISES AFFILIÉES AU SEIN DE LA SGAM MATMUT



● Matmut SAM & Matmut Mutualité	74 %
● Mutuelle Ociane Matmut	16 %
● AMF	5 %
● Mutlog et Mutlog Garanties	5 %

Aussi, pour permettre une lecture plus fluide du document, le terme « sociétaire » englobe à la fois les souscripteurs, adhérents et sociétaires des entités composant la SGAM **Matmut**

et les politiques ou procédures ne comportant pas d'indication de leur provenance sont **Matmut/Mutuelle Ociane Matmut** par défaut.

À l'inverse, chaque fois que des infor-

mations pertinentes et disponibles émanent des mutuelles **AMF, Mutlog et Mutlog Garanties**, celles-ci sont intégrées au support et une mention en précise l'origine.

CONTENU DE LA DÉCLARATION

La présente déclaration comporte :

- une présentation du modèle d'affaires du Groupe,
- pour chaque famille de risques :
 - une description des risques sociaux, environnementaux et sociétaux les plus pertinents liés à l'activité et

crés par ses relations d'affaires, ses produits et services,

- une description des politiques appliquées au sens large (politiques, actions mises en œuvre et/ou procédures de diligence raisonnable) pour prévenir, identifier et atténuer la survenance de ces risques,

- des indicateurs clés de performance,

- un tableau récapitulatif des risques, politiques et indicateurs de performance.

RECUEIL DES DONNÉES

Les données présentées concernent l'ensemble des entreprises affiliées de la SGAM **Matmut** et couvrent l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 ainsi que celles des exercices précédents lorsqu'elles sont disponibles pour permettre une comparaison.

Les entités contributrices à la rédaction de la déclaration sont la Direction des Risques et du Contrôle Permanent, la Direction Juridique, Fiscale et Conformité, la Direction Générale Adjointe des Ressources Humaines et Relations Sociales, la Direction

des Moyens Généraux et Travaux Immobiliers, la Direction Générale Adjointe Pilotage Économique et Performance, la Direction Générale Adjointe Organisation, Systèmes d'Information et Innovation ainsi que les Directions Métiers et les entreprises affiliées de la SGAM.

La DGA Communication et RSE coordonne et pilote la collecte des données nécessaires auprès des contributeurs et restitue les éléments recueillis pour composer la déclaration de performance extra-financière.



La crise sanitaire liée au coronavirus a profondément modifié le fonctionnement du Groupe.

La mise en place de jauges de fréquentation sur certains sites et le travail à distance peuvent avoir un impact sur certains indicateurs communiqués dans le présent document et peuvent nuire à l'objectif de comparabilité recherché. Dans ce cas, une explication est apportée en marge des indicateurs pour expliquer les écarts.



ANALYSE DES RISQUES

L'analyse des risques constitue le point de départ du reporting extra-financier. L'identification des risques non financiers significatifs est réalisée en appliquant la méthode d'analyse des risques mise en œuvre par la Direction des Risques et du Contrôle Interne (DRCI).

Une cartographie des risques majeurs sur le périmètre SGAM **Matmut** est établie depuis 2019. Elle fait l'objet d'une revue annuelle et d'une présentation au Comité des Risques, Conformité et Actuariat.

Elle est élaborée à partir d'entretiens conduits par la DRCI avec des membres du Comité de Direction, des responsables de fonctions clés, des dirigeants de filiales et des entreprises affiliées.

Elle comprend 22 risques majeurs financiers et non-financiers, parmi lesquels figurent des risques stratégiques et opérationnels repris dans la présente déclaration.

Les risques majeurs sont définis comme ceux dont la réalisation serait susceptible de contrarier l'atteinte des objectifs généraux du Groupe en affectant ses capacités financières, sa réputation ou la régularité de ses opérations.

Une hiérarchisation des risques est opérée en fonction de leur probabilité d'occurrence et de leur impact sur les activités tant en interne que pour les parties prenantes externes.

Leur évaluation s'effectue selon une criticité brute réalisée à dire d'expert sur un horizon temporel aligné au plan stratégique du Groupe (3 ans).

RISQUES SOCIÉTAUX

Favoriser l'accessibilité à l'assurance
Réduire les inégalités sociales

Renforcer l'attractivité
Fidéliser les assurés

Veiller aux enjeux d'image et de réputation

RISQUES SOCIAUX

Préserver le climat social

Gérer efficacement les emplois et les compétences

RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ

Protéger l'activité

Prévenir le risque cyber

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Agir face au changement climatique

Réduire l'impact environnemental de l'activité



THÉMATIQUES EXCLUES

La Matmut a choisi de communiquer sur ses engagements sociaux, environnementaux et sociétaux représentatifs en excluant certaines informations jugées non pertinentes eu égard à son activité tertiaire.

Ne sont ainsi pas abordées :

- les actions de lutte contre le gaspillage et la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal, l'alimentation responsable, équitable et durable,
- l'économie circulaire.

CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Groupe **Matmut** participe à l'échelle du territoire français et de son activité tertiaire à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par l'ONU, en particulier à 9 d'entre eux :

- bonne santé et bien-être (n°3),
- égalité entre les sexes (n°5),
- travail décent et croissance économique (n°8),

- industrie, innovation et infrastructure (n°9),
- inégalités réduites (n°10),
- consommation et production responsables (n°12),
- mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques (n°13),
- vie aquatique (n°14),
- paix, justice et institutions efficaces (n°16).

Pour illustrer la contribution du Groupe à la réalisation des ODD, un rappel est réalisé au regard de chaque politique ou actions engagées et un tableau récapitulatif figure en fin de document.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)



TABLE DE CONCORDANCE AVEC LES ATTENDUS RÉGLEMENTAIRES

La déclaration de performance extra-financière reprend les obligations mentionnées aux articles R. 225-105 et L. 225-102-1 III du Code de commerce.

RÉFÉRENCE CODE DE COMMERCE	OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES	EMPLACEMENT	
	• Note méthodologique	P. 96	
ARTICLE R. 225-105	• Description du modèle d'affaires	Organisation	P. 101
		Objectifs généraux et stratégie	P. 104
		Activités et chiffres clés	P. 105
		Gouvernance démocratique	P. 106
		Engagements RSE	P. 109
	• Description des principaux risques liés à la société y compris ceux créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services • Description des politiques appliquées par la société et procédures de diligence raisonnable mises en œuvre pour prévenir, identifier et atténuer la survenance des risques cités • Résultats de ces politiques et indicateurs de performance	Risques sociétaux	P. 113
		Risques sociaux	P. 131
		Risques liés à la sécurité	P. 141
		Risques environnementaux	P. 149
ARTICLE L. 225-102-III	• Conséquences sur le changement climatique de l'activité et de l'usage des biens et services produits	Risques environnementaux	P. 155
	• Engagements sociétaux en faveur du développement durable	Risques environnementaux	P. 153
	• Accords collectifs conclus et leurs impacts sur la performance économique ainsi que sur les conditions de travail des salariés	Risques sociaux	P. 136
	• Actions de lutte contre les discriminations, actions en faveur de la diversité et mesures prises en faveur des personnes handicapées	Risques sociaux	P. 132
	• Économie circulaire	Des travaux d'audit des bonnes pratiques en matière d'économie circulaire ont été lancés en 2020 et ont permis des actions concrètes sur la réduction des déchets au Siège social	
	• Lutte contre le gaspillage alimentaire et la précarité alimentaire • Respect du bien-être animal • Alimentation responsable, équitable et durable	Le Groupe Matmut n'a pas pris d'engagements spécifiques pour ces thématiques qui ne constituent pas des enjeux significatifs compte tenu de la nature de ses activités	

Modèle d'affaires

ORGANISATION

Le Groupe **Matmut** est organisé en SGAM prudentielle (Société de Groupe d'Assurance Mutuelle) depuis 2018.

Dénommée SGAM **Matmut**, elle est composée des entreprises affiliées suivantes :

- **Matmut** et ses filiales,
- **Matmut** Mutualité,
- **AMF**,
- **Mutuelle Ociane Matmut**,
- **Mutlog** et **Mutlog Garanties**.



Toutes les entreprises affiliées appartiennent à l'Économie Sociale conciliant activité économique et équité sociale :

- **Matmut** est membre de France Assureurs (FA) et adhérente au sein de cette Fédération à l'Association des Assureurs Mutualistes (AAM),
- **Matmut** Mutualité et **Mutuelle Ociane Matmut** sont adhérentes à la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF),
- **AMF** est membre de FA et adhérente au sein de cette fédération à l'AAM,
- **Mutlog** et **Mutlog Garanties** sont adhérentes à la FNMF et membre du GIE Groupe ACMLL.



NOS RESSOURCES

DES FEMMES & DES HOMMES AU SERVICE DU MODÈLE MUTUALISTE



6 537 collaborateurs
(périmètre SGAM)



66 % Femmes 34 % Hommes



92 % CDI 3 % CDD 5 % alternants

UNE PROXIMITÉ AU SERVICE DES ASSURÉS

480 Agences conseil

4 Plateformes
Relation Sociétaire

6 Pôles de Gestion
Indemnisation et Services

3 123 collaborateurs
dédiés à la Relation Sociétaire

UN MODÈLE FINANCIER ROBUSTE

2 404 M€
de cotisations acquises

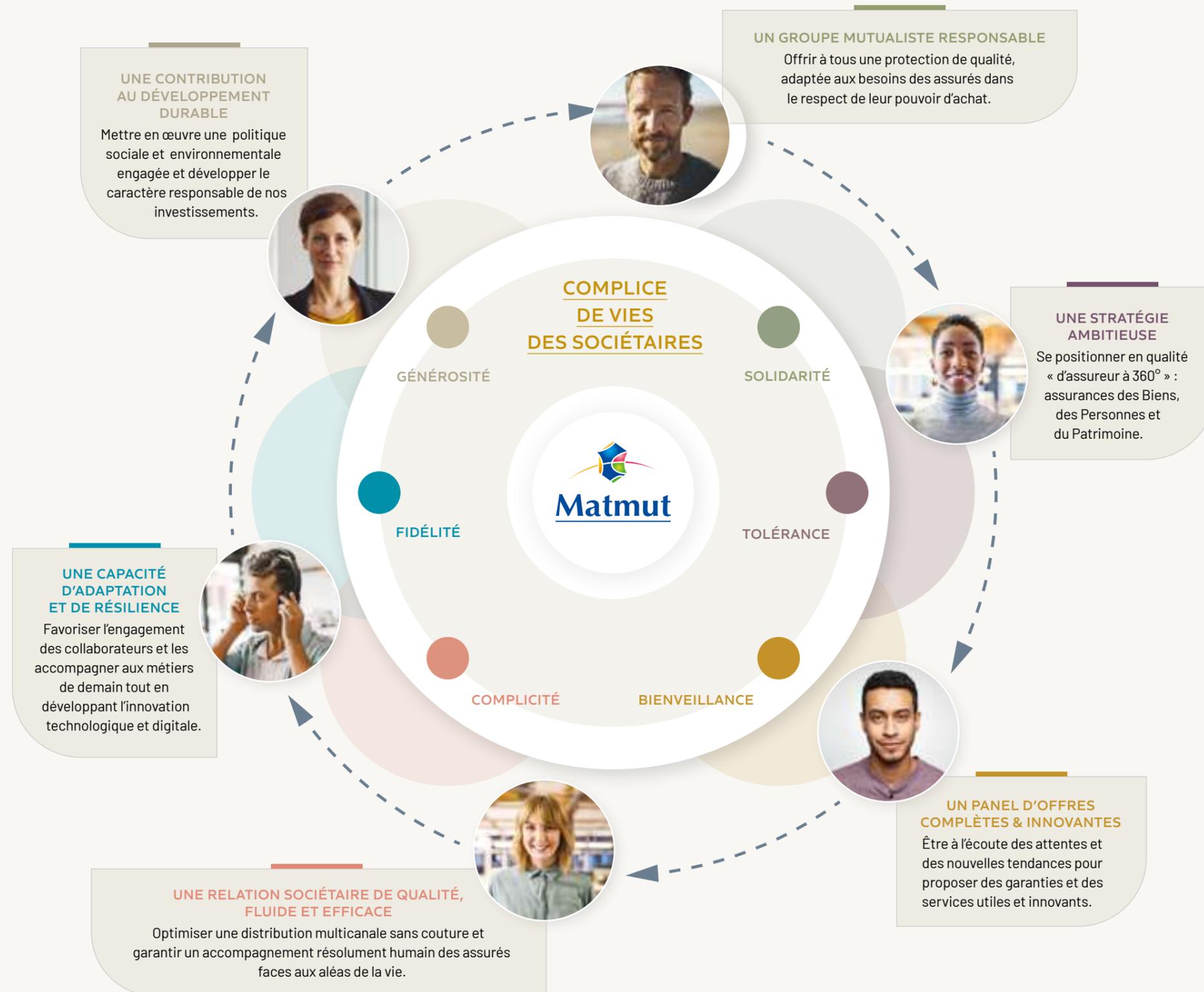
1 933 M€
de fonds propres

196 %
de ratio de solvabilité

UN ÉCOSYSTÈME DE FILIALES ET DE PARTENAIRES SOLIDES

Inter Mutuelles Assistance (IMA)
Groupe OFI
BNP Paribas Cardif
Socram Banque
Crédit coopératif
Arval Service Lease
AEP - Assurance Épargne Pension
EAP - Crystal SA
Mutuelles de la fonction publique
Associations des
comptables publics
Cdiscount
AssurOne Group
Attijariwafa Bank Europe

Modèle d'affaires du Groupe Matmut



NOTRE CRÉATION DE VALEURS

UN MODE MUTUALISTE EFFICACE

4,1 M
de sociétaires/adhérents
7,7 M de contrats
+ 92 K sociétaires
(portefeuille + 2,3 %)
+ 197 K contrats
(portefeuille + 2,6 %)
88,1 M€
résultat net

UN ENGAGEMENT SOCIAL FORT AU SERVICE DES COLLABORATEURS

273,9 M€ masse salariale
14,2 M€
consacrés à la formation
92,9 %
de collaborateurs formés en 2021
1 137 recrutements/an
dont 22 % d'alternants
7,38 % taux d'emploi
des personnes en situation
de handicap

UN ENGAGEMENT SOCIAL FORT AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ

1 811 M€ charges de sinistres
IARD et Santé
1,7 M€ consacrés à la Prévention
750 K€ d'aides allouées
aux assurés en difficulté
Plus de 2 M€
versés au titre du mécénat
solidaire

UN ANCRAGE TERRITORIAL AU BÉNÉFICE DE TOUS EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

100 % des collaborateurs
100 % des sites
99 % des fournisseurs/
prestataires
4 200 réparateurs agréés (Auto)
1 600 entreprises partenaires
(Habitation)

© Oliver Rossi, © Westend61, © Morsa Images, © Luis Alvarez, © priyanka gupta - Gettyimages, © austin-distel - unsplash

OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET STRATÉGIE

PLANS STRATÉGIQUES

L'objectif poursuivi par le Groupe **Matmut** est d'être un groupe complet d'assurances de personnes et de leurs biens.

Les chantiers de transformations initiés en 2016 lui ont permis de conforter sa place d'acteur incontournable du marché de l'assurance, de couvrir l'ensemble des besoins des sociétaires et d'accompagner la transition digitale. En 2021, le Groupe a lancé un nouveau plan stratégique « Plus de **Matmut** » qui va se dérouler de 2021 à 2023. Ce nouveau plan est marqué par la poursuite des chantiers engagés dans le précédent plan #Ambition Plus et le lancement de nouveaux chantiers qui portent les enjeux de demain.



3 piliers composent le plan stratégique Plus de **Matmut** :

PILIER 1

Plus d'identité et de singularité : une image de marque forte mettant en avant nos valeurs mutualistes,

PILIER 2

Plus de développement de l'activité et d'ouverture : un développement de nouvelles gammes, vers de nouveaux clients pour confirmer **Matmut** en tant que Groupe complet d'assurance,

PILIER 3

Plus d'évolution interne : des outils, des méthodes et des environnements de travail modernisés au service des collaboratrices et collaborateurs.

RAISON D'ÊTRE

Le Groupe **Matmut** a formalisé sa Raison d'être afin de traduire de façon simple, claire et concise, le sens de ses actions et ses valeurs que ce soit auprès de ses sociétaires ou dans le cadre de ses interactions avec ses autres parties prenantes.

Celle-ci permet d'exprimer ce qu'est le mutualisme à la **Matmut** : un mutualisme pragmatique où la dimension économique des actions sert une finalité sociale.

Elle permet également de définir la contribution que le Groupe entend apporter aujourd'hui et demain aux grands défis sociétaux, sociaux, environnementaux et économiques auxquels nous sommes confrontés.

Après une phase d'état des lieux des actions « mutualistes » du Groupe, une consultation nationale sans précédent a été menée début 2021 auprès de l'ensemble des parties prenantes du Groupe **Matmut**. Au terme des travaux et de l'analyse des contributions, la Raison d'être du Groupe a été formalisée et révélée au cours d'un congrès organisé, au mois de septembre 2021 à Rouen, pour fêter les 60 ans de la **Matmut**.

La Raison d'être est le fruit d'une expression collective et de 60 ans d'un mutualisme moderne, ancré dans la réalité, à l'écoute des transitions et de ceux qui les vivent.

Elle s'incarne concrètement dans la mise en œuvre du nouveau plan stratégique de l'entreprise 2021-2023 et résonne dans l'ensemble des projets, actions et engagements du Groupe **Matmut** pour le présent et le futur.

ACTIVITÉS ET CHIFFRES CLÉS

PRÉSENTATION DES PRODUITS ET SERVICES



ASSURANCE DES BIENS ET RESPONSABILITÉS

- Auto
- 2 Roues
- Nouvelles mobilités
- Habitation
- Jeunes, Scolaires, Étudiants
- Agents publics
- Santé animale
- Entreprises, Professionnels
- Associations
- Cyber assurance
- Télésurveillance
- Maison connectée



ASSURANCE DES PERSONNES

- Santé individuelle et collective
- Corporel
- Protection et Assistance
- Services à la personne



ASSURANCE DU PATRIMOINE

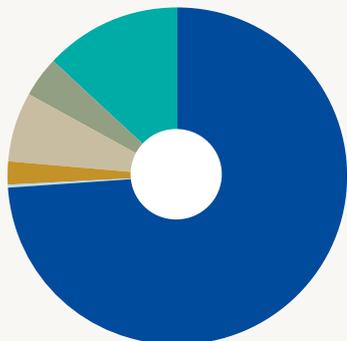
- Épargne
- Financement
- Assurance Emprunteur
- Retraite

CHIFFRES CLÉS ET DONNÉES AU 31.12.2021

LE SOCIÉTARIAT

NOMBRE TOTAL DE SOCIÉTAIRES :

4 104 896

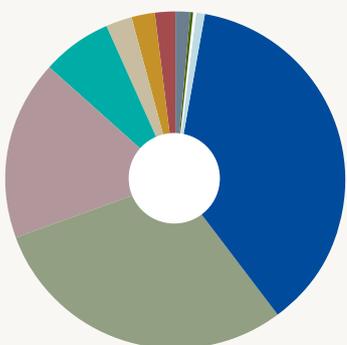


● Matmut SAM	3 042 577
● Matmut & Co	6 645
● Inter Mutuelles Entreprises	92 214
● AMF	272 093
● Mutlog et Mutlog Garanties	166 713
● Mutuelle Ociane Matmut	524 654

LES CONTRATS

PORTFEUILLE DE CONTRATS :

7 761 242



● Véhicules à moteur	2 874 173
● Habitation	2 310 729
● Corporel	1 331 958
● Santé	524 654
● Pro & Entreprises	183 022
● Assurance Scolaire	178 979
● Épargne et Prévoyance	137 721
● Assurance Emprunteur	113 806
● Comptables Publics/Régisseurs	22 715
○ Multigaranties Professionnelles Agents Publics	18 043
● Autres contrats**	65 442

** Navigation de plaisance, Chasse, Chiens/chats, Contrats Collectifs, Assurance Loyers Impayés

LES COLLABORATEURS

EFFECTIF TOTAL :

6 537

Matmut SAM 5 458

Mutuelle Ociane Matmut 495

Matmut Protection Juridique 293

Inter Mutuelles Entreprises 192

Mutlog et Mutlog Garanties 36

Matmut Vie 21

AMF 15

Matmut Patrimoine 14

Matmut Mutualité 13



UNE GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE

L'un des grands principes d'une mutuelle, et par conséquent du Groupe, tient en son fonctionnement démocratique.

Ce modèle, fondé sur la solidarité, l'égalité et l'humanisme, et désormais incarné dans sa Raison d'être, permet à ses sociétaires d'être au cœur de la gouvernance démocratique : ce sont, en effet, eux qui élisent les délégués qui les représentent et s'expriment en leur nom lors des Assemblées Générales - organes délibérants les plus importants.

Contrairement à une entreprise privée à but lucratif, aucune des mutuelles du Groupe **Matmut** ne rémunère d'actionnaire ou d'intermédiaire.



730 délégués aux Assemblées Générales en 2021 représentant les sociétaires/adhérents du Groupe Matmut sur tout le territoire.

L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS

Les statuts des mutuelles fixent les conditions des élections et la fréquence de renouvellement des délégués. Ils prévoient que tous les sociétaires/adhérents participent aux élections selon le principe « un homme, une voix ».

12,91 %
taux de participation aux élections des délégués des sociétaires Matmut, Matmut Mutualité Livre II et Matmut Mutualité Livre III en 2021.

9,89 %
taux de participation aux élections des délégués Mutuelle Ociane Matmut en 2021.



LE RÔLE DES DÉLÉGUÉS

Les délégués des sociétaires sont bénévoles et indépendants, élus sur l'ensemble du territoire, ils sont proches des sociétaires et par leur diversité, ils permettent d'exercer au mieux leur représentation lors des Assemblées Générales.

Leur mission est essentielle : ils s'expriment au nom des sociétaires sur les grandes orientations, participent aux décisions et élisent les Conseils d'Administration des mutuelles. Ils transmettent à la Direction et aux Conseils d'Administration les remarques et attentes éventuelles des sociétaires qu'ils sont à même de collecter.

TAUX DE PARTICIPATION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

	2021	2020	2019
Matmut	81 %*	84 %	92 %
Mutuelle Ociane Matmut	74,56 %	82 %	71%
AMF	98,3 %	92 %	81 %
Mutlog & Mutlog Garanties	86 %	68 %	60 %

* Assemblée Générale dématérialisée en raison de la crise sanitaire

À la **Matmut**, des délégués du Conseil d'Administration répartis sur l'ensemble des régions représentent le Conseil d'Administration auprès des partenaires mutualistes locaux et reçoivent les sociétaires en rendez-vous à l'occasion d'une réclamation, d'un avis ou d'un questionnaire. Ils participent à des actions de formation pour une meilleure connaissance des objectifs et réalisations de la mutuelle.

CHIFFRES CLÉS

**NOMBRE TOTAL DE DÉLÉGUÉS
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31.12.2021**

82 délégués du Conseil d'Administration sur 93 départements.

La **Matmut** entretient des liens solides avec l'ensemble de ses délégués tout au long de l'année à travers :

- des réunions,
- la communication d'informations sous différents formats : magazine semestriel **Matmut Info**, dossiers d'informations régionaux, dossier complet sur les Assemblées Générales dans le magazine **Matmut Info**,
- des publications dédiées (newsletters) : Lettres aux délégués des sociétaires (bimonthuelles), Lettres aux délégués du Conseil d'Administration (quadrimestrielles),
- une forte mobilisation des délégués en 2021 autour de la Grande consultation sur la Raison d'être et du Congrès des 60 ans.



LA GRANDE CONSULTATION NATIONALE

Afin de formaliser sa Raison d'être, le Groupe **Matmut** a organisé une Grande consultation nationale auprès de ses sociétaires. Réalisée avec OpinionWay, elle a été menée entre le 20 janvier et le 19 mars 2021. Elle contenait une vingtaine de questions portant sur les enjeux de société, la perception des participants sur nos engagements et leurs attentes à l'égard de la **Matmut** pour répondre à ces enjeux.

Assez inédite et unique par son ampleur, la Grande consultation **Matmut** a été construite en s'attachant à reprendre les fondamentaux démocratiques de notre mutuelle : « une personne, une voix ». Elle a été menée auprès de tout notre écosystème afin de faire de ce travail un moment collectif de partage, riche d'enseignements pour le Groupe. Ainsi, ont été consultés :



Tous nos sociétaires :
4 millions de personnes



Tous nos délégués des sociétaires et du Conseil d'Administration :
830 personnes



Tous nos collaborateurs :
6 300 personnes

Avec plus de 135 000 participants, la Grande consultation a enregistré une participation estimée par l'institut OpinionWay comme étant le double de celle habituellement enregistrée pour ce type de sondage. Ce qui traduit l'attachement des parties prenantes à la démocratie mutualiste de la **Matmut**.

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE LA GRANDE CONSULTATION



BAROMÈTRE MATMUT/OPINIONWAY LES TRANSITIONS DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE *

DANS UN MONDE EN TRANSITION, UN CLIMAT D'INCERTITUDE

THÈME 1 : LA SANTÉ, UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE

Les préoccupations des participants sont dominées par la santé, un phénomène accru par la crise sanitaire et notamment :

- l'accès aux soins avec une note d'inquiétude de : **8,9/10**
- la sécurité sanitaire avec une note d'inquiétude de : **8,5/10**

THÈME 2 : UN SENTIMENT FORT DE VULNÉRABILITÉ

La protection des données est une préoccupation majeure avec

8,4/10

comme note moyenne d'inquiétude

90%

considèrent que les positions sociales peuvent s'effondrer rapidement

THÈME 3 : DE NOUVEAUX BESOINS DE PROTECTION ÉMERGENT

Face à la baisse de solidarité perçue par beaucoup :

74%

Face à une compétition accrue entre individus :

7,9/10

THÈME 4 : UN BESOIN D'IMPLICATION DES ENTREPRISES

Dans l'intérêt général et le bien commun :

88%

Dans les questions écologiques :

83%



LE MODÈLE MUTUALISTE MATMUT PLÉBISCITÉ

UN ATTACHEMENT PROFOND AU MODÈLE MUTUALISTE MATMUT

95%

des sociétaires estiment que le Groupe **Matmut** doit préserver son modèle solidaire d'assureur mutualiste

87%

des sociétaires estiment que le modèle mutualiste **Matmut** doit davantage être mis en avant

LE MODÈLE MUTUALISTE, AU CŒUR DE L'IDENTITÉ MATMUT

76% des sociétaires affirment

que le Groupe doit accompagner tous ses sociétaires quel que soit leur profil d'assuré

LE MUTUALISME MATMUT, LA SANTÉ AU CŒUR

44% des sociétaires estiment

que le soutien de la **Matmut** à la recherche scientifique & médicale est essentiel

* Données issues de la Grande Consultation **Matmut** pour définir sa Raison d'être



LES 60 ANS DE LA MATMUT : « 60 ANS, L'ÂGE DE RAISON »

La **Matmut** a fêté ses 60 ans et révélé sa Raison d'être à Rouen sa ville d'origine qui abrite aujourd'hui encore son Siège social, en organisant plusieurs événements :

- un congrès exceptionnel en présence de l'ensemble des délégués du Conseil d'Administration et des délégués des sociétaires du Groupe

Matmut, venus de toute la France, qui donnent corps à la vie démocratique des mutuelles composant le Groupe,

- une soirée exceptionnelle des 60 ans avec révélation en multiplex de la Raison d'être à l'ensemble des collaborateurs du Groupe sur plusieurs sites en France.

Les événements ont été placés sous le signe des engagements du Groupe **Matmut** depuis 60 ans et du chemin qu'il emprunte pour l'avenir. Des échanges ont été organisés : conférences, ateliers d'échanges et exposition dédiée aux actions RSE du Groupe **Matmut**.

RENCONTRES AVEC NOS DÉLÉGUÉS

PLASTIC ODYSSEY

Démarche et actions entreprises pour lutter contre la pollution plastique des océans

ACCÈS AUX SOINS, RECHERCHE MÉDICALE

Les enjeux d'aujourd'hui et de demain

PROMOUVOIR LE DROIT DES FEMMES



ENGAGEMENTS RSE

La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) désigne la prise en compte des enjeux sociaux, environnementaux et éthiques dans tous ses domaines d'activité. Elle regroupe l'ensemble des pratiques mises en place pour contribuer au développement durable en répondant aux besoins actuels tout en préservant les générations futures.

De par sa nature même d'entreprise mutualiste et mû par une conviction profonde de l'ensemble de ses acteurs, le Groupe **Matmut** a toujours évolué et agi en consacrant une part importante de son énergie à ces enjeux.

En matière de RSE, les engagements du Groupe sont nombreux et variés, orientés essentiellement autour de trois axes :

- l'environnement,
- l'inclusivité,
- la santé et le bien-être.

Ces engagements, incarnation de la Raison d'être du Groupe **Matmut**, seront détaillés dans la suite de ce rapport.



JANVIER 2022

Création d'une Direction de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.

ENGAGEMENT AUPRÈS DES SOCIÉTAIRES

- Adopter une gouvernance transparente en garantissant un fonctionnement démocratique,
- prévenir les risques déontologiques et éthiques,
- assurer la solidité et la pérennité du modèle mutualiste de l'entreprise,
- développer une relation de confiance durable,
- dégager une rentabilité au service d'une création de valeur pour la communauté des assurés,
- développer une conception solidaire et humaine de l'assurance qui s'appuie sur des valeurs mutualistes fortes,

- concevoir des produits et services adaptés et d'utilité sociale, des offres lisibles, au coût le plus juste,
- écouter et accompagner concrètement et humainement nos sociétaires lors d'un sinistre,
- protéger et accompagner pour permettre à chacun de se projeter et de construire son projet de vie.

ENGAGEMENTS AUPRÈS DES COLLABORATEURS

- Garantir de bonnes conditions de travail et assurer la sécurité des collaborateurs,
- favoriser le développement des compétences,
- assurer un dialogue social de qualité,
- lutter contre les discriminations et favoriser la diversité et l'inclusion,
- développer l'égalité entre les Femmes et les Hommes.

ENGAGEMENTS AUPRÈS DES PRESTATAIRES

- Promouvoir des relations responsables avec les prestataires, s'assurer de l'équilibre des relations afin de conduire des négociations justes,
- s'assurer de la qualité des sous-traitants afin de vérifier qu'ils respectent les Droits Humains et interdisent le travail des enfants,
- intégrer des critères sociaux et environnementaux dans les processus d'achats (produits et services).



En 2022, pour la deuxième année consécutive, la Matmut figure au palmarès des 250 entreprises socialement responsables les mieux notées.

La Matmut apparaît au 5^e rang pour le secteur assurance (2 places de mieux qu'au palmarès 2021*).

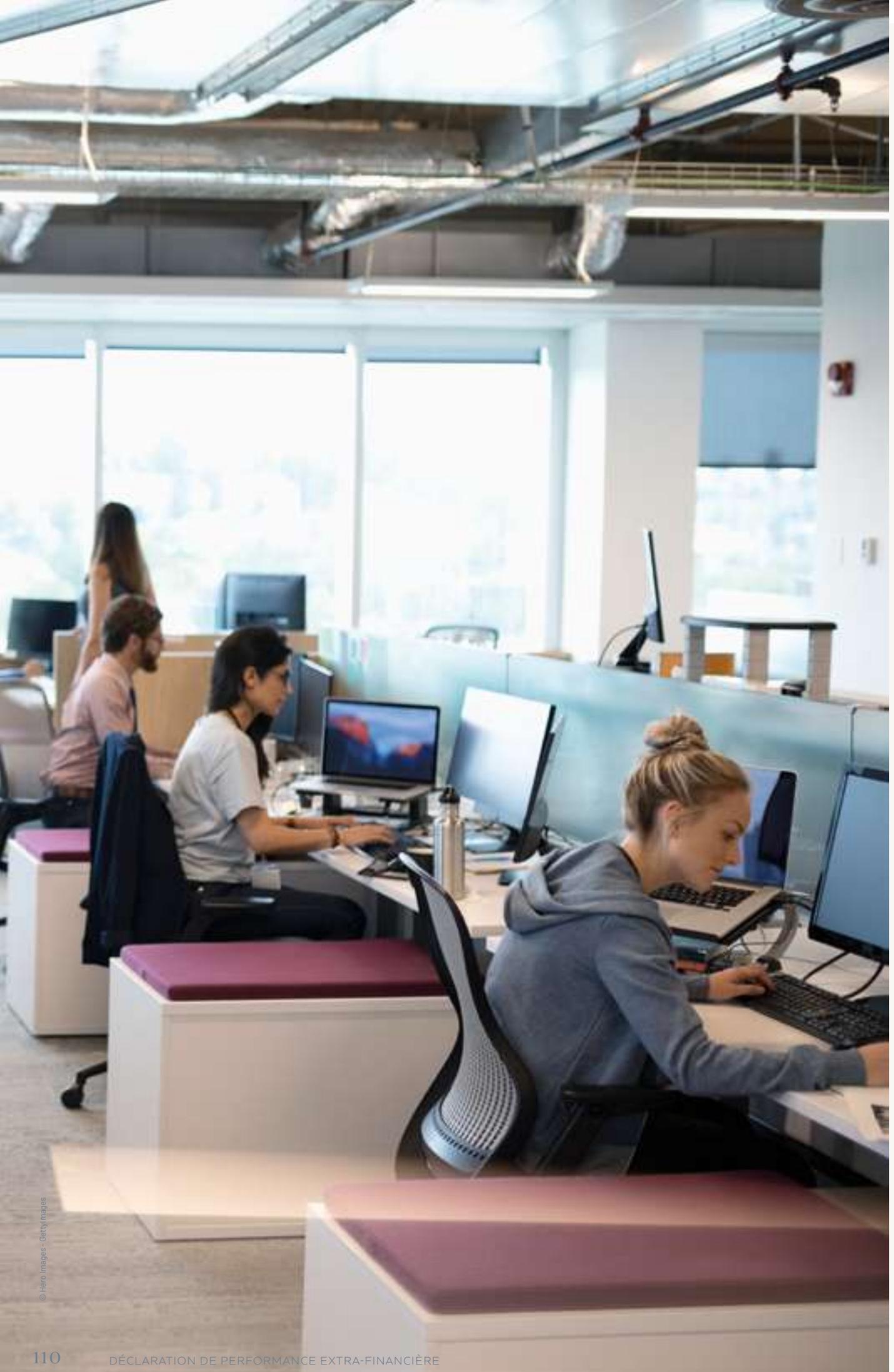
* « Palmarès 2022 des entreprises les plus responsables de France » publié dans l'édition du 17 novembre 2021 de l'hebdomadaire Le Point, associé à l'institut de sondage indépendant STATISTA

ENGAGEMENTS AUPRÈS DE L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES

- Inscrire l'action du Groupe dans les initiatives et projets de son territoire,
- être acteur de l'habitat solidaire,
- favoriser l'emploi local,
- favoriser une politique de mécénats culturels et sportifs,
- encourager la recherche médicale,
- développer la prévention et soutenir des actions sociales,
- protéger les parties prenantes du risque de divulgation de leurs données personnelles,
- sécuriser les outils informatiques et les données contre une cyberattaque,
- prévenir et réduire l'empreinte écologique du Groupe en agissant sur les consommations internes et sur les déplacements,
- prévenir les pollutions et valoriser les déchets,
- engager les collaborateurs dans la démarche de réduction de l'empreinte écologique de l'entreprise,
- développer une contribution positive,
- mettre en place une politique d'investissements socialement responsables,
- soutenir et accompagner des projets en faveur de l'environnement,
- contribuer à une meilleure compréhension des enjeux RSE sur les médias sociaux du Groupe,
- cofinancement du premier Festival rouennais des Droits Humains.



En 2021, la Mutuelle Ociane Matmut, qui porte l'offre Santé du Groupe, s'est vue renouveler le label « Engagé RSE », niveau confirmé délivré par AFNOR en 2020.



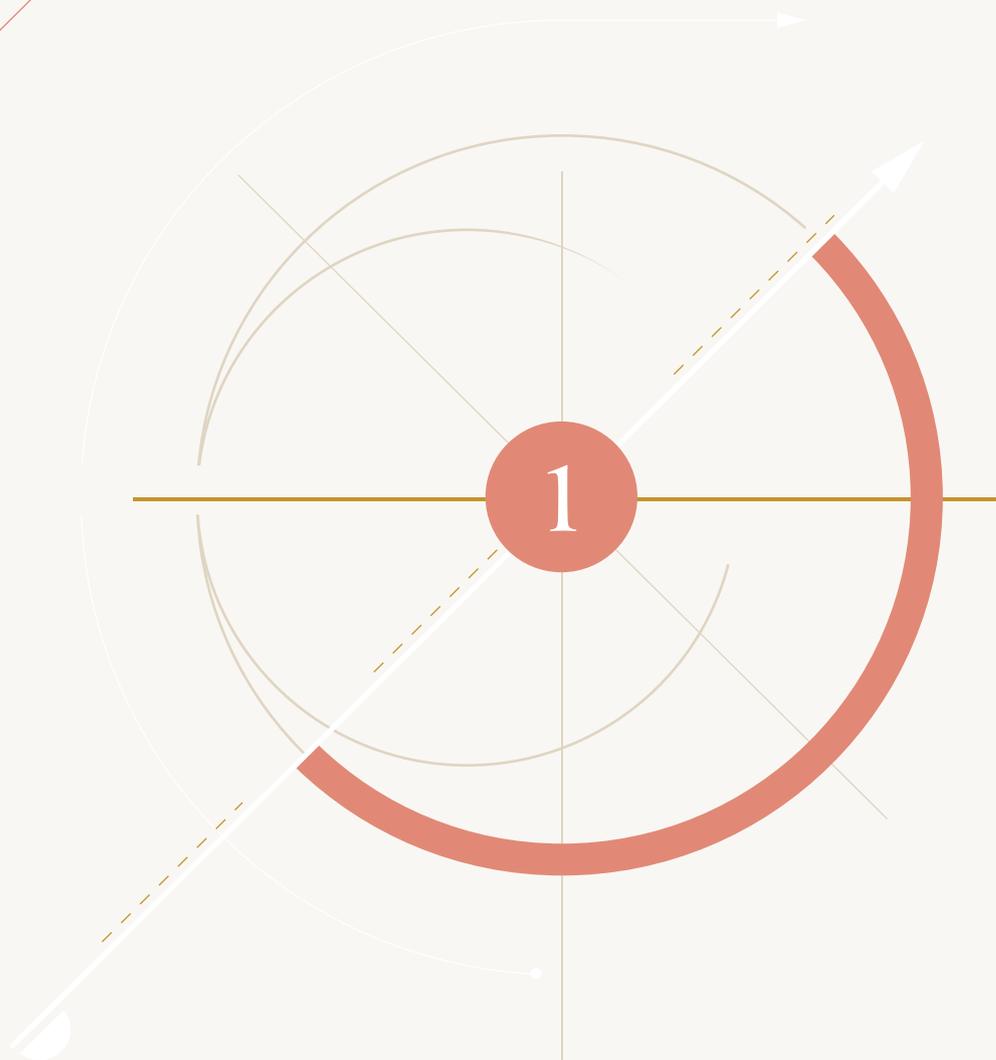


PRÉSENTATION DES RISQUES EXTRA-FINANCIERS

RISQUES
ENJEUX
POLITIQUES OU ACTIONS MISES EN ŒUVRE
INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE
OBJECTIFS

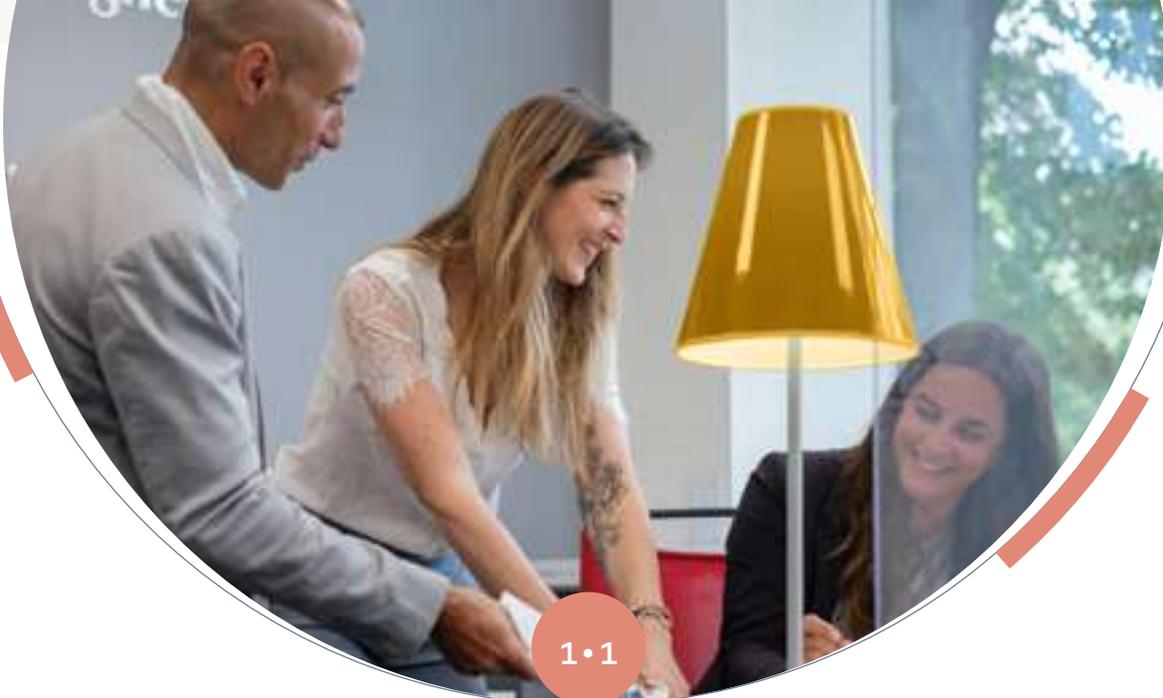
1• RISQUES SOCIÉTAUX	1•1 - Favoriser l'accessibilité à l'assurance - Réduire les inégalités sociales	P. 114
	1•2 - Renforcer l'attractivité - Fidéliser les assurés	P. 124
	1•3 - Veiller aux enjeux d'image et de réputation	P. 128
2• RISQUES SOCIAUX	2•1 - Préserver le climat social	P. 132
	2•2 - Gérer efficacement les emplois et les compétences	P. 138
3• RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ	3•1 - Protéger l'activité	P. 142
	3•2 - Prévenir le risque cyber	P. 144
4• RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	4•1 - Agir face au changement climatique	P. 150
	4•2 - Réduire l'impact environnemental de l'activité	P. 155





LES RISQUES SOCIÉTAUX

3 RISQUES SOCIÉTAUX	1•1 - Favoriser l'accessibilité à l'assurance - Réduire les inégalités sociales	P. 114
	1•2 - Renforcer l'attractivité - Fidéliser les assurés	P. 124
	1•3 - Veiller aux enjeux d'image et de réputation	P. 128



Favoriser l'accessibilité à l'assurance Réduire les inégalités sociales

DESCRIPTION

Avec la crise économique à laquelle s'ajoute la crise sanitaire liée au coronavirus, les situations d'exclusion et de précarité se multiplient et les difficultés financières sont un frein à la souscription de contrats d'assurance pour garantir les biens ou permettre l'accès aux soins aux populations déjà fragilisées.

La différence de situation entre les individus en raison de leurs ressources, leur appartenance à un environnement social défavorisé ou encore liée à une situation de handicap s'accompagne de profondes disparités en termes de travail, d'éducation, d'accès aux soins, au logement, à la culture...

L'absence de couverture assurantielle aggrave encore la précarité de ces populations et peut nuire à la mutualisation des risques pour l'assureur.

ENJEUX

- Développer une conception solidaire et humaine de l'assurance et favoriser l'inclusion,
- s'engager pour la solidarité par des actions concrètes au bénéfice du plus grand nombre,
- développer la prévention et soutenir des actions sociales.

POLITIQUES OU ACTIONS MISES EN ŒUVRE

MESURES EN FAVEUR DES POPULATIONS LES PLUS VULNÉRABLES



Le Groupe **Matmut** est fier de son appartenance à la famille mutualiste et convaincu de la pertinence de ce modèle économique. Ne rémunérant ni actionnaire ni intermédiaire, il s'engage en cohérence avec les valeurs de l'économie sociale au bénéfice de ses seuls sociétaires. À la mesure de ses moyens, il essaye de faire vivre les valeurs de solidarité et de proximité. C'est le cas dans la façon dont il conçoit son métier d'assureur, tout particulièrement en période de crise économique et sanitaire, où il est essentiel que les cellules familiales disposent d'une protection solide dans le respect de leur pouvoir d'achat.

Ainsi, la **Matmut** conçoit ses offres en prévoyant un socle de garanties essentielles avec la possibilité de choisir des options selon les besoins du sociétaire. Cela permet aux **sociétaires financièrement fragiles**, de se protéger à

un tarif abordable pour des garanties indispensables. Elle est également un des rares assureurs à proposer la possibilité de régler ses cotisations en 12 fois sans frais, solution choisie par 3/4 des sociétaires.

Une offre d'assurance alternative est proposée par notre filiale **Matmut & Co** aux personnes présentant un risque Auto ou Habitation dégradé.

La garantie du conducteur est incluse dans la gamme Auto 4D afin que les assurés n'aient pas à y renoncer pour des raisons économiques.

Pour favoriser l'**inclusion des personnes en situation de handicap**, des garanties ou des contrats dédiés couvrent les aménagements spécifiques ou le matériel onéreux (aménagement du véhicule, fauteuil roulant, prothèses auditives...).

Pour **les personnes âgées ou fragilisées**, le maintien à domicile est facilité par un équipement permettant d'entrer en contact 7j/7, 24 h/24 avec la plateforme d'assistance « Sérélia » de notre partenaire IMA.

Une offre « hébergement » existe pour les personnes occupant une chambre en maison de retraite médicalisée, en institut spécialisé ou hébergées à titre gratuit ou en colocation.

Pour **les jeunes, les étudiants, les apprentis et les alternants**, la **Matmut** propose des contrats adaptés à leur

besoin et à leur budget. Depuis 2021, une nouvelle offre distribuée par April International leur permet de bénéficier d'une couverture renforcée pour leurs séjours à l'étranger.

En Santé, la **Mutuelle Ociane Matmut** a gelé ses tarifs d'assurance Santé pour ses offres individuelles et collectives pour 2022. Une mesure qui bénéficie à 700 000 personnes protégées. Une décision en faveur du pouvoir d'achat afin de lutter contre le renoncement à l'accès aux soins.

D'autres mesures permettent à ses adhérents de préserver leur budget santé :

- bénéficier avec le « 100 % Santé » d'équipements intégralement remboursés en optique, dentaire et aides auditives,
- disposer d'avantages tarifaires sur leurs lunettes et aides auditives en passant par les réseaux d'opticiens et d'audioprothésistes partenaires,
- obtenir un remboursement rapide voire instantané pour l'ostéopathie en déposant leurs factures directement sur leur Espace Personnel,
- n'avoir aucune avance de frais à faire grâce à leur carte de tiers payant numérique.

Par ailleurs, la mutuelle adapte son offre Santé en fonction de l'âge du sociétaire et notamment les remboursements renforcés sur les lunettes, prothèses auditives et implants dentaires.

Le nombre de consultations à distance auprès de notre partenaire santé Medaviz a augmenté de 18 %. Moins contraignante, plus réactive et accessible, la télémédecine offre de nouvelles possibilités.

Enfin, le partenariat de la **Mutuelle Ociane Matmut** avec Cdiscount a pour objectif de rendre accessible la protection santé au plus grand nombre. Les ventes Cdiscount ont représenté près de 1 % des ventes totales en Santé et près de 5 000 personnes couvertes depuis le lancement du partenariat.

En plus de son offre assurantielle, le Groupe **Matmut** apporte son soutien à plusieurs structures et associations qui œuvrent en faveur des plus vulnérables :

DANS LE DOMAINE DE L'INCLUSION SOCIALE

LA FONDATION « ENTREPRENEURS DE LA CITÉ »

Dont la **Matmut** est membre fondateur qui propose une micro-assurance aux entrepreneurs en situation financière fragile (chômeurs, bénéficiaires des minima sociaux, handicapés, jeunes et seniors en difficulté) qui créent leur entreprise.

LE REFETTORIO

Restaurant solidaire qui accueille des personnes en situation d'exclusion et de précarité pour leur offrir un service de restauration, en s'appuyant sur des ingrédients provenant de surplus alimentaires.

LE XXI

Restaurant inclusif à Rouen, qui permet à des personnes porteuses de trisomie 21 d'accéder à l'emploi en milieu ordinaire.

LA FONDATION DE LA 2^E CHANCE

Aide et accompagnement à la réinsertion professionnelle de personnes ayant traversé de lourdes épreuves de la vie et en situation de grande précarité.

LA FONDATION DES APPRENTIS D'AUTEUIL

Soutien aux jeunes en difficulté sociale à travers des programmes d'accueil, d'éducation, de formation et d'insertion en France et à l'international.

ÉPICE 82

Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues.

DANS LE DOMAINE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES PAR MUTUELLE OCIANE MATMUT

CIAPA

Comité départemental exerçant des missions de services et de soutien aux retraités, personnes âgées en situation de handicap.

ALMA 64

Antenne d'écoute de la maltraitance des adultes âgés et personnes handicapées.





COMMISSION D'ACTION MUTUALISTE OU FONDS D'ENTRAIDE



Les assurés de la plupart des entreprises affiliées du Groupe peuvent accéder à un dispositif de soutien financier, constitué de la Commission d'Action Mutualiste, d'une part, et du Fonds d'Entraide Mutualiste pour les demandes relevant uniquement de l'assurance Santé, d'autre part.

Aussi protecteurs et étendus que puissent être les contrats d'assurance,

il est en effet impossible de se prémunir contre chacun des risques de la vie quotidienne. Le Groupe s'attache donc, au travers de l'action de ces deux structures, à venir en aide aux assurés victimes d'aléas de la vie, les exposant à des situations humaines difficiles ou mettant en péril l'équilibre économique de leurs foyers.

Ces instances étudient ainsi des demandes d'aides formulées au titre des conséquences d'événements le plus souvent accidentels ou au titre de frais de santé importants non couverts ou non intégralement remboursés par les contrats souscrits. Elles peuvent également suppléer des assurés se

trouvant momentanément, du fait de circonstances exceptionnelles, dans l'impossibilité de régler le montant de leurs cotisations d'assurance.

Les demandes étudiées ont été moins nombreuses en 2021 qu'en 2020, sous le double effet du « 100% Santé » (désormais bien installé, qui limite sensiblement les situations de « reste à charge » notamment pour les frais d'optique et les frais dentaires) et de la reprise économique constatée au niveau national.



INDICATEURS CLÉS

	2021	2020	2019	ÉVOLUTION 2021/2020
Nombre de personnes ayant sollicité une aide	685	800	1 022	- 14 %
Pourcentage de demandes d'aides acceptées	88 %	90 %	86 %	- 2 points
Montant total des aides allouées	747 K€	769 K€	802 K€	- 3 %
Montant moyen des aides allouées	1 239 €	862 €	785 €	+ 44 %

MESURES EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le Groupe favorise l'accès aux Agences et au numérique pour les personnes en situation de handicap :

- des services dédiés aux personnes malvoyantes ou non-voyantes sur les sites web du Groupe (aménagements de pages clés, typos utilisées, soulignement des liens),
- un service de traduction par un interprète « Sourdline » en temps réel, via une webcam en langue des signes ou par tchat, pour mettre en relation les personnes sourdes ou malentendantes avec les plateformes téléphoniques **Matmut**,
- accessibilité physique des Agences par l'installation de rampe amovible ou non,
- accessibilité des Sièges sociaux de toutes les entreprises affiliées par un dispositif adapté (rampe d'accès, fauteuil monte escalier),
- adaptation progressive des outils digitaux **Matmut** et amélioration de l'indicateur d'accessibilité (RGAA).



INDICATEURS CLÉS

Pourcentage des Agences Matmut accessibles aux personnes en situation de handicap	99 %
Nombre d'appels reçus Sourdline en 2021	1581
RÉFÉRENTIEL GÉNÉRAL D'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ	
matmut.fr	29 %
matmutpourlesarts.fr	60 %
Application Ma Matmut	53 %
Application Assistance	58 %

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

LE FONDS DE DOTATION KERPAPE

Situé au Centre Mutualiste de Rééducation et Réadaptation fonctionnelles de Kerpage, il permet de :

- développer de nouvelles technologies au service du soin et de l'autonomie,
- mener des actions pour l'inclusion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap.

L'ASSOCIATION POUR L'AIDE AU HANDICAP AU SEIN DU MINISTÈRE DES FINANCES (APAH - FINANCES)

Soutenue par **AMF**, l'association fournit des informations et publie des supports permettant aux personnes handicapées de s'inscrire dans la société civile.

LA FONDATION INTERNATIONALE DE LA RECHERCHE APPLIQUÉE SUR LE HANDICAP (FIRAH)

Soutenue par **Mutlog** et **Mutlog Garanties** : elle vise à améliorer la qualité de vie et la participation sociale des personnes handicapées.

L'ASSOCIATION HANDI'CHIENS

Reconnue d'utilité publique, elle élève et éduque des chiens d'assistance qui seront, à l'issue de leur formation, remis gratuitement à des personnes en situation de handicap. Le bien-fondé de cette association s'inscrit pleinement dans le positionnement « Complice de vies » du Groupe, c'est pourquoi **Matmut** Mutualité s'est engagée en parrainant 2 chiens en 2021 et 2 nouveaux chiens en 2022.

ACCOMPAGNEMENT DU HANDI-SPORT

Dont le handi-surf pour les déficients visuels et le tennis fauteuil.



POLITIQUE DE MÉCÉNAT/ SPONSORING



La politique de mécénat médical et médico-social que mène le Groupe **Matmut** depuis de nombreuses années illustre sa volonté de mener des actions concrètes au bénéfice du plus grand nombre. L'innovation et la recherche médicale en constituent un axe majeur.

La concrétisation de son engagement solidaire se dessine également par la création et le soutien envers divers organismes et fondations et la mise en œuvre de nombreuses actions dans les domaines économiques, culturels et sportifs.

MÉCÉNAT MÉDICAL ET MÉDICO-SOCIAL

LA FONDATION MATMUT PAUL BENNETOT

Soutient la recherche médicale appliquée, elle intervient surtout autour des problématiques liées aux difficultés de mobilité post-traumatique ou au vieillissement.

LA FONDATION DE L'AVENIR

Dont la **Matmut** et **AMF** sont partenaires, a pour vocation de soutenir et de promouvoir la recherche médicale et l'innovation en santé. La Fondation souhaite faire évoluer les pratiques des professionnels soignants et améliorer le parcours de santé de la personne, de la prise en charge au sein de l'établissement jusqu'à son domicile.

LA FONDATION CHARLES NICOLLE

Qui permet l'acquisition de matériels innovants à destination des hôpitaux normands.

LA RENAISSANCE SANITAIRE

Pour la création d'un centre d'équithérapie avec l'hôpital La Musse, établissement de santé spécialisé en soins de suite et de réadaptation pour adultes et enfants.

LE LABORATOIRE DE GÉNÉTIQUE DU CHU D'ANGERS

Accompagné par **Mutlog** pour la recherche sur les maladies mitochondriales.

LE PROJET HÔPITAL DU FUTUR

Expérimentation d'innovations technologiques pour co-concevoir l'hôpital de demain avec le centre régional de lutte contre le cancer de Rouen. Plusieurs startups ont été sélectionnées pour être accompagnées autour de projets comme la mise en place d'un dispositif qui évite le risque d'arrachement des perfusions lors d'hospitalisations à domicile ou de chimiothérapies.

FONDATION BERGONIÉ

La **Mutuelle Ociane Matmut** est mécène de La Fondation Bergonié qui œuvre pour soutenir l'Institut Bergonié, Centre Régional de Lutte contre le Cancer dans le grand Sud-Ouest. Les missions de la fondation sont d'améliorer les conditions de séjour et de bien-être du patient pendant son hospitalisation, développer les innovations technologiques et favoriser la prise en charge « globale » du patient dans le respect des Plans Cancer.

RIDE AGAINST CANCER

Collecte de fonds soutenue par **Mutuelle Ociane Matmut** au profit de la Ligue Contre le Cancer pour financer la participation d'un malade à la course « Ride Against Cancer ».

SOUTIEN DU GROUPE MATMUT

À une centaine d'autres structures dans les domaines médicaux et médico-sociaux.

MÉCÉNAT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE NORMANDIE (EPA)



Association rouennaise qui organise l'interconnexion entre l'école et le monde de l'entreprise. Des collaborateurs du Groupe accompagnent des élèves dans la création d'une mini-entreprise.

L'initiative a été récompensée au titre de l'innovation sociale de la fédération des Entreprises Sociales de l'Habitat.

FONDATION INSA (ÉCOLE D'INGÉNIEURS À ROUEN)

Destinée à promouvoir la diversité et l'ouverture au monde de l'INSA Rouen Normandie au travers de projets de mentorat et de soutien aux élèves de collèges et lycées, dans leur choix d'orientation scientifique.

CENTRE DE LA GABRIELLE

Plateforme regroupant plusieurs établissements et services pour personnes en situation de handicap mental afin de favoriser leur inclusion sociale (scolaire, éducative et professionnelle).

FEMMES@NUMÉRIQUE

Fondation qui lutte pour l'accès des femmes au numérique dans un monde qui se transforme et où nouveaux usages, nouvelles technologies et nouvelles innovations ouvrent de nouvelles perspectives professionnelles.





MÉCÉNAT CULTUREL

La **Matmut** a créé le programme « **Matmut pour les arts** » afin d'incarner son engagement dans le champ culturel tout en répondant à plusieurs objectifs :

- avoir une politique culturelle qui permet de rendre la culture accessible au plus grand nombre. Une attention particulière est portée à l'accueil des enfants, des familles et des personnes en situation de handicap,
- accompagner et promouvoir des structures dans leur démarche de création et de diffusion des artistes et des jeunes talents,
- proposer un accès gratuit pour tous au Centre d'art contemporain de la **Matmut** - Daniel Havis, situé en milieu rural à Saint-Pierre-de-Varengueville.

En 2021, le parc du Centre d'art contemporain de la **Matmut** - Daniel Havis a obtenu le label « **Tourisme et handicap** ». Valable pour une durée de 5 ans.

Une attention particulière est portée au développement de l'accès à la culture par la digitalisation :

- visites virtuelles sous-titrées,
- site matmutpourlesarts.fr toujours plus accessible (contrastes, gros-seurs, ergonomie, dyslexie) avec un taux d'accessibilité en 2021 de 60 %.

En 2021, la **Matmut** a renouvelé son soutien à 12 projets qui partagent son approche inclusive de la culture, comme :

« ESPRIT FAMILLE » OPÉRA ROUEN NORMANDIE

Actions d'accessibilité pour un public familial : spectacles, goûters musicaux, Club des Sortilèges...

« PROGRAMME EN FAVEUR DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP » MONTPELLIER DANSE

Rendre l'émotion de la danse accessible à des publics sourds et malentendants et soutenir la création chorégraphique internationale.

« HISTOIRES D'ART À TOUCHER » RMN - GRAND PALAIS

Rendre accessible les expositions à tous les publics, notamment les personnes porteuses d'un handicap visuel : parcours autonome audio décrit, supports visio tactiles, outils de médiation polysensoriels.



INDICATEURS CLÉS

	2021*	2020*	2019	ÉVOLUTION 2021/2020
Jours d'ouverture	195	171	338	+ 14 %
Visiteurs	15 942	12 370	32 227	+ 29 %

* Confinement/jauges de fréquentation



MÉCÉNAT SPORTIF

Le Groupe **Matmut** encourage depuis toujours tous ceux qui participent à faire vivre la pratique du sport au quotidien et à œuvrer pour qu'elle soit accessible à tous dans un esprit de solidarité et de partage. Ancré dans la vie des territoires, facteur de cohésion sociale, source de mieux-être et de bonne santé, le sport, véhicule auprès de tous les publics des messages riches de sens pour notre mutuelle.

SPONSORING ET SOLIDARITÉ, DES ACTIONS COLLECTIVES PLEINES DE SENS

La **Matmut** s'appuie sur ses clubs partenaires pour mettre en place un programme solidaire : la **Matmut** a du cœur. Pour chaque but ou essai inscrit par les équipes professionnelles qu'elle soutient, la **Matmut** fait un don à une fondation d'intérêt public.



En 2021, la **Matmut** a encouragé plus de 200 événements sportifs, soutenu 148 collaborateurs dans leur pratique, au nombre desquels la boxeuse professionnelle **Elhem Mekhaled**, triple championne de France, championne d'Europe et WBC champion Interim.

CLUB	ACTIVITÉ/ OPÉRATION SOLIDAIRE	BÉNÉFICIAIRES	OPÉRATION FINANCÉE
Lou Rugby	Rugby « Les essais du cœur »	Hospices civils de Lyon	Création d'un pavillon dédié à la pratique physique adaptée aux enfants souffrant de pathologies chroniques
Castres Olympique	Rugby « Les essais du cœur »	Fondation Matmut Paul Bennetot	CHU de Toulouse, étude sur les commotions cérébrales dans le rugby
Rouen Hockey Elite (RHE 76)	Hockey sur glace « Les palets du cœur »	Fonds de dotation Les Dragons	Soutien de projets à vocations sociales
Quevilly Rouen Métropole (le QRM)	Football « Les buts du cœur »	US Quevilly Rouen Métropole Association	Inclusion sociale par le football
Open de tennis de Limoges	Tennis « Les bonnets du cœur »	Secours Populaire	Financement de 160 équipements sportifs pour des enfants défavorisés

INDICATEURS CLÉS

	2021	2020	2019	ÉVOLUTION 2021/2020
Montant total versé au profit du mécénat dont :	2 017 K€	2 972 K€	NC	- 32 %
- fondations	974 K€	2 134 K€*	NC	- 54 %
- mécénat culturel/sponsoring sportif	417 K€	375 K€	NC	11 %
- autres (associations...)	626 K€	463 K€	NC	35 %
- nombre de projets soutenus par la Fondation Matmut Paul Bennetot	22	18	22	+ 4

* Incluant la somme de 1,2 M€ collectés en dons de congés solidaires en 2020 au profit de 3 fondations

En 2021, 6 collaborateurs ont été détachés auprès de nos partenaires au titre du mécénat de compétence.

MISE EN PLACE D'ACTIONS DE PRÉVENTION GRATUITES



LA PRÉVENTION À LA MATMUT

La Prévention fait partie de notre métier d'assureur puisqu'elle répond au principe de précaution et d'anticipation des risques les plus divers. Fidèle à sa devise : « Mieux connaître les risques pour mieux les éviter », la **Matmut** se mobilise à travers des actions concrètes et s'engage à mettre en œuvre des actions de prévention sur le terrain.

PRÉVENTION SANTÉ

La **Matmut** organise des actions de prévention gratuites, adaptées à chaque étape de la vie : initiation aux gestes d'urgences pédiatriques, conférences et ateliers sur l'utilisation des écrans par les jeunes, initiation aux gestes de premier secours, activité physique et sportive, équilibre alimentaire, ciné débat sur le « bien vieillir », dépistages auditifs et visuels gratuits, webinaire sur les risques des polluants de l'air intérieur, sur les dangers liés à l'automédication et mésusage des médicaments...

LUTTE CONTRE LA SÉDENTARITÉ

• **Programme « Nés pour bouger »** : destiné à inciter tous les publics à l'activité physique et sportive afin de lutter contre les méfaits de la sédentarité et des pathologies chroniques qui y sont associées.

Le programme fait l'objet :

- d'un rendez-vous hebdomadaire sur TF1 avec des anonymes qui ne pratiquent pas ou plus d'activité physique pour leur faire découvrir une activité sportive adaptée,
- de vidéos réalisées avec nos partenaires sportifs diffusées sur les réseaux sociaux du Groupe.

Ce programme s'inscrit dans la logique du volet santé développé par Paris 2024 et le collectif « Pour une France en forme ».



5KM#NÉSPOURBOUGER SEINE MARATHON 76, LES SALARIÉS DU GROUPE ENGAGÉS

La **Matmut** est partenaire officiel du **Seine Marathon 76**. En 2021, elle est sponsor titre du parcours à allure libre « **5km#néspourbouger** ».

L'inscription était offerte aux salariés du Groupe. Au total, sur les 4 épreuves proposées, il y a eu 6 800 inscrits dont 803 au « **5km#néspourbouger** ».

- **La Mutuelle Ociane Matmut rembourse le sport sur ordonnance** : pour développer une thérapie non médicamenteuse en complément des traitements traditionnels pour les patients souffrant d'une affection longue durée : cancers, diabète, sclérose en plaque.

INITIATION AUX GESTES QUI SAUVENT

- **Initiation partout en France aux gestes qui sauvent avec l'outil Mini-Anne** : ces formations sont proposées gratuitement aux sociétaires. À l'issue de l'atelier, chaque participant repart avec un kit Mini-Anne incluant un mannequin et un DVD de formation,
- **application Salvum** : proposée à l'ensemble des adhérents santé en inclusion de leur contrat (individuel et pro), elle permet une sensibilisation aux gestes qui sauvent. Elle a été plusieurs fois récompensée : Trophée de l'e-santé et Sceau de l'Excellence de la Commission Européenne.





PRÉVENTION DES RISQUES ROUTIERS

La **Matmut** propose à ses assurés :

DES STAGES DE CONDUITE AUTO/MOTO ET NOUVELLES MOBILITÉS

11 formules de stage offertes, cumulables et complémentaires (code & conduite, éco-conduite, conduite préventive, conduite seniors...).

DES ACTIONS DE SENSIBILISATION COMPLÉMENTAIRES DANS CHAQUE RÉGION

À destination des enfants, étudiants, seniors, grands publics avec des simulateurs de conduite, des parcours nouvelles mobilités, des ateliers sécurité, des conférences, webconférences et autres dispositifs ludiques.

LA DIFFUSION DE CONSEILS PRÉVENTION AUX UTILISATEURS DE L'APPLICATION MATMUT CONNECT AUTO

Pour apporter des leviers d'amélioration dans les pratiques de conduite.

« CAPTAIN TRAJET », POUR DES DÉPLACEMENTS SÉCURISÉS

Un dispositif spécialement conçu pour les jeunes assurés **Matmut**, âgés de 18 à 35 ans, avec un service de raccompagnement qui a permis à plus de 3 000 jeunes de regagner leur domicile en toute sécurité, grâce à un bon prépayé de 25 euros utilisable sur l'application Uber.

LA VERSION PREMIUM DE L'APPLICATION LIBERTY RIDER

Offerte pendant toute la durée de vie du contrat 2 Roues : un véritable atout

prévention pour les 15 000 abonnés **Matmut**. Une application sécuritaire qui permet notamment la détection de chutes, l'alerte automatique des secours 24 h/7 j, le signalement des virages dangereux...

DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION SUR LE RISQUE ROUTIER

Avec une communication nationale prévention « La belle attitude » portée par Fabien Barthez, pilote automobile. Des messages positifs et bienveillants de sensibilisation aux dangers de la route ont été affichés dans les grandes villes de France et relayés via une communication sur les réseaux sociaux et l'application Waze.



INDICATEURS CLÉS

	2021	2020	2019	ÉVOLUTION 2021/2020
Taux de satisfaction actions Prévention Santé	93 %	NS*	92 %	/
Indice de satisfaction stages de conduite Auto	NC	4,9/5	4/5	/
Budget Prévention Auto	1,75 M€	1,67 M€	1,8 M€	+ 80 K€
Nombre total actions Prévention (Auto, Santé...)	373	NS*	356	/
Nombre de visites sur les pages Prévention du site matmut.fr	536 K	303 K	115 K	+ 77 %

* Non significatif en raison des suppressions ou du report des actions de prévention liés à la crise sanitaire

ACTIONS SOCIALES



ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ (SECTEUR 1)

Attachée à faciliter l'accès aux soins pour tous, la **Matmut** s'engage depuis sa création au côté du monde de la santé. D'abord sous l'impulsion de son Président fondateur Paul Bennetot, elle contribue par exemple à la création d'un important réseau de Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes en Seine-Maritime (pharmacies, centres d'optiques, cliniques dentaires...) puis aux côtés de nombreux organismes reconnus à la fois pour leur implication dans la recherche et la prise en charge médicale.

L'engagement de la **Matmut** se concrétise aujourd'hui par son implication dans le développement de deux établissements médicaux avec une volonté de concilier qualité de soins et équilibre financier : le Centre de Santé **Matmut** du Square de la Mutualité et l'Institut Mutualiste Montsouris (IMM). Ces deux établissements travaillent en collaboration étroite afin d'offrir une prise en charge complémentaire : le premier se consacrant aux soins de premier recours, le second aux interventions les plus lourdes. Les deux structures déploient ainsi un réseau ville-hôpital opérationnel et de nombreux projets communs axés sur l'efficacité des parcours et l'accès aux soins.



EXPÉRIENCE DE RÉSIDENCE BIGÉNÉRATIONNELLE

Mutlog et **Mutlog Garanties** conjointement avec l'ACMIL (Association de Coordination des Moyens d'Intervention pour le Logement) ont initié le dispositif « A.I.M.E.R. © » à Limoges (Aînés- Infirmiers- Médecins- Étudiants- Résidence). L'objectif est de faire cohabiter sous le même toit des personnes en début de dépendance et des étudiants en professions de santé.

Cette initiative a été récompensée au titre de l'innovation sociale de la fédération des Entreprises Sociales de l'Habitat.

La résidence A.I.M.E.R. a été reconnue « habitat inclusif » par l'ARS Nouvelle-Aquitaine en 2020 et par le site de l'Observatoire Régional des Innovations en Santé de Nouvelle-Aquitaine en 2019.



COVID-19 - SANTÉ

Mobilisation du Centre de santé et de l'IMM pour la prise en charge des patients Covid-19 tout en maintenant une activité de suivi des patients et de gestion des urgences médicales.

Le Centre de Santé Matmut du Square de la Mutualité s'est mobilisé afin de compléter l'offre de vaccination en ouvrant un centre dédié à la vaccination Covid-19 (80 000 injections réalisées en 5 mois) en déployant plusieurs opérations de vaccination au sein d'établissements scolaires ainsi que sur son antenne médicale à la Cité Internationale Universitaire de Paris.





1.2

Renforcer l'attractivité Fidéliser les assurés

DESCRIPTION

Pour les entités qui opèrent sur le marché de l'assurance, la nouvelle organisation du travail (télétravail, précarisation), l'évolution des modes de consommation et l'économie de l'usage ou d'échange plutôt qu'une « économie d'achat », les nouvelles technologies notamment le développement des véhicules autonomes... sont susceptibles d'impacter le modèle d'affaires du Groupe **Matmut**.

Des offres et services inadaptés aux nouveaux besoins des sociétaires ou des produits difficilement compréhensibles, des canaux de communication cloisonnés, une proximité ou une disponibilité insuffisante risquent de nuire à la qualité de service et d'engendrer l'insatisfaction et la volatilité des assurés. Cette volatilité est d'autant facilitée par la souscription en ligne, les nouvelles réglementations (loi Hamon - amendement Bourquin), l'entrée de nouveaux acteurs sur le marché et la concurrence des banca-sureurs notamment.

ENJEUX

- Concevoir des produits et services adaptés et d'utilité sociale, des offres lisibles, au coût le plus juste,
- améliorer en continue la qualité de service contribuant à la fidélisation des sociétaires.

POLITIQUES OU ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Il convient d'anticiper les risques par une veille stratégique et identifier les processus les plus inadaptés afin de proposer des plans d'action visant à diminuer le niveau d'exposition.

VEILLE STRATÉGIQUE



Pour la **Matmut** et la **Mutuelle Ociane Matmut**, anticiper l'évolution des attentes des sociétaires est primordial pour conserver leur confiance et garder un temps d'avance sur le marché. Pour garantir cet objectif, un processus continu d'études, de veille et d'enquêtes est en place. En premier lieu, des études comparatives sur les garanties et les tarifs visent à vérifier

le bon rapport qualité prix des offres. En complément, le travail de veille des marchés et des innovations notamment des startups permet d'imaginer de nouveaux services et de repérer les tendances qui feront l'assurance de demain.

Enfin, un travail d'enquêtes auprès des sociétaires est mené pour être à l'écoute des besoins et détecter de nouvelles attentes. Les communautés en ligne, outils numériques ou encore les échanges avec le réseau d'Agences sont utiles dans ce domaine, notamment en période de pandémie quand il n'est pas envisageable de réunir un groupe d'assurés pour recueillir son avis.

La **Matmut** a lancé en 2019 une nouvelle plateforme collaborative : le **Lab Matmut** (www.lab-matmut.fr). Plateforme de partage d'idées, elle donne la parole aux sociétaires pour les laisser s'exprimer et formuler leurs avis afin qu'ils contribuent à l'évolution des produits et services ainsi qu'à l'optimisation de la relation assureur/assuré.

Des campagnes sont lancées régulièrement autour de différentes thématiques et problématiques sur lesquelles les sociétaires sont sollicités pour donner leur avis et échanger leurs idées.

En 2021, le Lab **Matmut** a permis à plus de 1 000 sociétaires de pouvoir s'exprimer sur 3 campagnes d'idéation autour de thématiques spécifiques (moyens de paiement, Espaces Clients et Expérience **Matmut** Connect Auto) avec plus de 2 500 idées et commentaires.

OFFRES ET SERVICES ADAPTÉS ET INNOVANTS



Le Groupe **Matmut** s'engage auprès de ses sociétaires dans une relation basée sur la confiance, la sincérité et la transparence :

- les contrats sont clairs et lisibles pour que chacun s'engage en connaissance de cause,
 - les garanties sont conçues pour que chacun bénéficie d'une couverture fiable,
 - la gamme de services est large pour faciliter la vie de chacun au quotidien,
 - l'accompagnement est efficace, réactif et humain,
 - les indemnités sont justes et objectives,
 - les prix sont calculés au plus près pour respecter l'équilibre technique.
- Pour répondre aux besoins et aux nouveaux usages et comportements des sociétaires, la **Matmut** propose des garanties de base solides correspondant aux garanties indispensables, modulables aux aspirations et aux capacités de chacun grâce au jeu des options.

Le Groupe **Matmut** se positionne en tant que « Complice de vies » des sociétaires et s'attache à leur offrir une couverture assurantielle utile et des services les plus larges possibles adaptés à leurs besoins à toutes les étapes de leur vie, en phase avec les évolutions technologiques et sociétales :

EN AUTO/MOTO

- Une offre complète avec des solutions adaptées à chaque type de véhicule : auto, camping-car, remorque/caravane, micro-tracteur, engin professionnel, moto, scooter et cyclo de moins de 50 cm³, quad, engin de déplacement personnel motorisé (trottinette, gyropode, hoverboard, monroule et skateboard électriques), vélo et vélo à assistance électrique,
- l'inclusion de la garantie du conducteur dans les gammes Auto 4D et 2R Mobilité,
- une réponse aux besoins de mobilité avec les options véhicules de remplacement et l'assistance 0 km,
- un usage « éco-mobilité » pour une utilisation mixte permettant à l'assuré de se rendre sur son lieu de travail ou d'études en utilisant, en plus de sa voiture, des transports alternatifs (bus, covoiturage, vélo),
- l'adaptation de la tarification selon le kilométrage annuel parcouru par tranches < 7 000 km, entre 7 et 20 000 km, et + 20 000 km par an,
- une offre temporaire pour garantir un véhicule pris en location ou emprunté ponctuellement,
- l'inclusion de la garantie des équipements de protection, dès la formule Tiers-Vol-Incendie, pour les 2 roues : motos, scooters et cyclos (casque, airbag...),
- la garantie du conducteur 2 roues enrichie en 2021 par de nouvelles prestations (services à la personne, accompagnement personnalisé),
- le service Liberty Rider offert aux assurés titulaires d'un contrat 2 roues,
- la solution de recherche de véhicule d'occasion en partenariat avec Car-Expresso,
- la simplification de la procédure d'obtention du certificat d'immatriculation en partenariat avec CERTIMAT.

EN HABITATION

- L'exonération de franchise en cas de limitation du dommage lié à l'utilisation de moyens de prévention (système de protection contre le vol/incendie),
- une offre adaptée aux profils de chacun : colocalitaires, personnes en maison médicalisée, de retraite ou en institut spécialisé, étudiants à l'étranger...
- une offre adaptée aux biens à assurer avec une « gamme nature » pour les mobile-homes, caravanes à demeure, etc.
- le service **Matmut** Clés de secours offert aux assurés ayant souscrit l'option Incidents Domestiques au titre de leur contrat Résidence principale ou secondaire. Ce service prévoit la livraison du double des clés lorsque l'assuré les a perdues ou a involontairement fermé sa porte.

EN SANTÉ

- Le gel des tarifs assurance Santé pour 2021, 700 000 personnes bénéficient de cette mesure,
- la prise en charge d'un deuxième avis médical en cas de maladie grave,
- un coaching santé en ligne,
- la prise en charge de l'homéopathie suite à son déremboursement et de la phytothérapie prescrite,
- des solutions concrètes pour faciliter la vie des proches aidants,
- la sécurisation de l'automédication avec l'application GoodMed développée par Synapse,
- la carte de tiers payant 100 % digitale, en partenariat avec Captain Wallet,
- l'inclusion pour les adhérents santé du remboursement du vaccin anti-grippe,
- la réévaluation du forfait soutien psychologique portant le forfait annuel à 240 € pour 4 séances.

EN SANTÉ ANIMALE

- Prise en charge des frais vétérinaires en cas d'accident et de maladie,
 - solution de garde personnalisée si le maître est hospitalisé ou immobilisé.



EN FINANCES ET PATRIMOINE

- Intégration dans le contrat d'assurance Vie - Complice Vie, de fonds solidaires destinés à financer des structures investies dans des missions d'amélioration du bien-être social,
- versement d'un euro à notre partenaire Plastic Odyssey Expédition pour chaque contrat Complice Vie souscrit,
- développement de produits structurés composés de plus en plus de fonds ESG,
- création d'un programme d'éducation financière à destination des collaborateurs.

L'INNOVATION DANS LE GROUPE MATMUT

Pour maintenir l'attractivité de ses offres, le Groupe mène une politique d'innovation ambitieuse et active qui s'adosse à une stratégie centrée sur les startups qui peuvent apporter de la valeur ajoutée à ses offres et services. Cet écosystème d'innovation s'articule notamment autour de :

- **Matmut Innovation**, véhicule d'investissement direct, qui accompagne actuellement 17 startups dont 2 sont classées dans le Next 40/120 (indice de la French Tech qui regroupe les jeunes entreprises françaises les plus prometteuses),
- un partenariat avec l'incubateur « Le Swave », une plateforme Fintech & Assurtech opérée par Paris&Co et dédiée à l'innovation financière et assurancielle.

Ce partenariat, mis en place depuis 2018, permet à la fois d'identifier de nouvelles idées et d'accompagner la diffusion de la culture d'innovation au sein du Groupe **Matmut**.

RELATION CLIENT - PROACTIVITÉ COMMERCIALE



La **Matmut** fait en sorte que ses offres puissent être accessibles par tous les canaux de distribution : en ligne, par téléphone, en Agence et propose des parcours clients complémentaires, fluides et simples permettant de répondre à leurs différents besoins avec efficacité :

- mise à disposition de 4 Plateformes Relation Sociétaire avec une approche « multicanal » (téléphone, courrier, mails...),
- garantie d'une continuité de service optimale :
 - pendant les horaires de fermeture, envoi d'un SMS à l'assuré lui permettant d'accéder aux services en ligne,
 - prise en compte de la demande téléphonique de l'assuré par un « callbot » en cas d'appels non décrochés,
- programme de bienvenue pour les nouveaux sociétaires : courrier, mail, appel d'un conseiller et envoi d'un SMS avec les numéros utiles à contacter,
- réécriture de l'ensemble des courriers adressés aux sociétaires pour une proximité renforcée,
- numérisation des courriers pour un traitement accéléré des sollicitations,
- signature électronique des documents et multiplication des services disponibles en ligne (souscription, consultation, téléchargement d'attestation...),
- renforcement des outils de « Selfcare » permettant de déclarer les sinistres

en ligne, quel que soit le contexte (sinistre Auto, Habitation, Accident corporel) et d'être informés dans toutes les phases du traitement du dossier, de transmettre des documents en temps réel,

- déclaration de bris de glaces et prise de rendez-vous avec un partenaire spécialisé en un seul appel,
- développement de notifications par SMS, pour une meilleure information : envoi d'un SMS avec numéro du sinistre immédiatement après enregistrement de la déclaration...
- déclaration de sinistre Auto et Habitation prise en compte immédiatement suite à une demande d'intervention de l'assistance, évitant à l'assuré d'avoir à déclarer son sinistre une seconde fois,
- mise en place d'une expertise à distance via un réseau de réparateurs agréés permettant à l'assuré d'adresser lui-même à l'expert partenaire les photos de son véhicule,
- résiliation en ligne possible.



TOP 10 DU TROPHÉE DE L'EXPÉRIENCE CLIENT

La **Matmut** se positionne à la **9^e** place du classement **KPMG France Customer Experience Excellence 2021**. Elle progresse de **27 places** par rapport à 2019.

MATMUT

Première mutuelle d'assurance pour le parcours utilisateur sur site mobile : Think With Google.

INDICATEURS CLÉS

	2021	2020	2019	ÉVOLUTION 2021/2020
Nombre de sinistres déclarés en ligne (Espace Personnel + Ma Matmut)	154 K	160 K	106 K	- 4 %
Nombre de SMS envoyés en gestion Sinistres	311 K	315 K	348 K	- 2 %
Pourcentage de signatures électroniques	90 %	89 %	80 %	+ 1 point
Nombre de connexions Espace Personnel	8,6 M	7,3 M	5,3 M	+ 17 %
Nombre de connexions application Ma Matmut	5 M	3,9 M	/	+ 29 %
Nombre de formulaires de contacts Espace Personnel (Espace Personnel + Ma Matmut)	2,1 M	2,1 M	990 K	+ 1 %
Nombre de téléchargements documents/attestations (Espace Personnel + Ma Matmut)	4 M	3,4 M	2,2 M	+ 17 %

DÉMARCHE QUALITÉ



Attaché depuis toujours à la qualité de service apportée à ses sociétaires, le Groupe **Matmut** a mis en place une démarche d'amélioration continue qui repose sur le déploiement d'une politique Groupe fixant des exigences et des engagements en matière de qualité de service :

- la mesure du niveau de qualité service,
- la mise en place d'enquêtes de satisfaction,
- l'analyse des réclamations,
- l'amélioration des processus pour favoriser le rapprochement organisationnel et managérial, optimiser les processus métiers, améliorer l'efficacité, la performance, le contrôle des coûts et renforcer la capacité de réaction rapide face aux changements.

L'animation de la démarche repose sur les différents acteurs en charge de ces sujets, ainsi que sur la filière Qualité composée de correspondants au sein des Directions du Groupe.

Le pilotage du management de la qualité donne lieu à l'élaboration de reportings et à la mise en œuvre d'un plan de progrès suivi en continu.

UNE DÉMARCHE QUALITÉ RÉCOMPENSÉE EN 2021

- **Renouvellement de la certification ISO 9001**, obtenue par la **Mutuelle Ociane Matmut** depuis 2013,
- **renouvellement du label « Engagé RSE »** (ISO 26 000), niveau confirmé obtenu en 2020,
- **Label d'Excellence 2021 des dossiers de l'épargne pour** : l'offre Ociane Santé Pro à destination des TNS et les offres Ociane Santé Collective et Ociane Santé Flex à destination des entreprises se sont vues attribuer le Label d'Excellence des Dossiers de l'Épargne pour l'année 2021. Les garanties et tarifs de ces offres se placent parmi les meilleurs du marché. Le Label Excellence 2021 a également distingué le Livret d'épargne **Matmut** pour sa compétitivité, la qualité de l'information délivrée, sa souplesse, son accessibilité et sa transparence, ainsi que le Crédit Auto et l'Assurance Emprunteur.
- **Argus d'or pour Expert'IS** : en 2021, la **Matmut** a été finaliste des Argus d'or pour Expert'IS, outil en ligne qui simplifie la réception et le traitement des missions par les collaborateurs en charge de l'expertise indemnisation,
- selon une récente étude réalisée par l'institut INIT, 90% des entreprises adhérentes sont satisfaites de la **Mutuelle Ociane Matmut**.

TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS



Le Groupe **Matmut** s'est toujours attaché à traiter avec la plus grande attention les insatisfactions exprimées, pour y apporter des réponses personnalisées et adaptées, mais aussi pour détecter les motifs de mécontentement et mettre en œuvre les actions nécessaires pour y remédier.

L'année 2021 a été marquée par une hausse du volume de réclamations reçues, essentiellement liée au rétablissement de l'activité suite à un exercice 2020 fortement perturbé par le contexte sanitaire. Le délai moyen de traitement s'est néanmoins amélioré. Il a par ailleurs été constaté une légère progression des saisines du Médiateur de l'assurance.



INDICATEURS CLÉS				
Nombre de réclamations				
2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/2020	
11 K	9 K	9 K	+ 22,7 %	
Pourcentage des réclamations donnant lieu à saisine du Médiateur de l'assurance				
2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/2020	
0,8 %	0,5 %	0,5 %	+ 0,3 pt	
Délai moyen de traitement (jours ouvrés)				
2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/2020	
13 j	14 j	15 j	- 1 j	



Veiller aux enjeux d'image et de réputation

DESCRIPTION

Le risque d'image et de réputation peut être une conséquence de nombreux risques présents dans la cartographie des risques majeurs du Groupe et doit être considéré comme un risque transverse.

Il correspond à l'impact que peut avoir une erreur de gestion ou supposée erreur sur l'image de l'entreprise.

Dans un environnement caractérisé par les nouvelles pratiques numériques : vente à distance, avis en ligne, réseaux sociaux, usage de données personnelles... le risque de réputation s'accroît par la propension qu'a l'information à se propager à grande vitesse.

Un événement ayant un impact négatif sur la perception de l'entreprise par ses partenaires, parties prenantes et le grand public (sociétaires, fournisseurs...) peut venir dégrader ponctuellement ou plus durablement la réputation du Groupe et ainsi impacter les résultats de ce dernier.

ENJEU

- Se préserver de la détérioration de l'image du Groupe.

POLITIQUES OU ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Le Groupe s'est doté d'un dispositif de veille en temps réel de toute citation de son nom et de celui de ses filiales, sur l'ensemble des supports de communication : presse, forums, blogs, réseaux sociaux.

Le cas échéant, le Groupe ou l'entité concernée met en place des plans d'actions et de gestion de crise.

SURVEILLANCE MÉDIAS ET VEILLE E-RÉPUTATION



Une surveillance quotidienne à 360° de la presse - papier, digitale, audiovisuelle - est réalisée afin de recenser, par mots clés, à partir d'outils dédiés, les informations touchant l'actualité du Groupe **Matmut** afin de disposer des éléments nécessaires à la mesure des « retombées médias » de son activité.

De la même manière, une surveillance permanente des échanges, avis ou commentaires postés sur le net et les réseaux sociaux au sujet de la **Matmut** est opérée.

Les alertes reçues sont analysées et font l'objet d'une procédure de remontée rapide en cas de risque d'atteinte potentielle à la réputation permettant de définir la meilleure stratégie à adopter face à l'événement.

Des études de satisfaction sur les réseaux sociaux permettent d'identifier des sources de mécontentement et d'anticiper les nouveaux besoins.

INDICATEURS CLÉS			
Nombre de citations internet			
2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/2020
45,5 K	44 K	59,4 K	+ 3,4 %
Tonalité positive des échanges			
2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/2020
20 %	12 %	6 %	+ 8 pts
Tonalité neutre des échanges			
2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/2020
72 %	80 %	91 %	- 8 pts
Tonalité négative des échanges			
2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/2020
8 %	8 %	3 %	/



ENCADREMENT STRICT DES PUBLICATIONS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Les informations publiées sur les réseaux sociaux sont encadrées par :

- des procédures de contrôle des messages avant leur publication,
- un comité de pilotage mensuel permettant de planifier leur diffusion,
- le respect d'une ligne éditoriale pour chaque réseau,
- un reporting mensuel et par réseau social. Les KPI's : évolution du nombre d'abonnés, impressions, engagements et trafic vers le site généré par les actions réseaux sociaux. Les réseaux sociaux concernés par un reporting mensuel sont Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn et Pinterest.

GUIDE DU SAVOIR-ÊTRE NUMÉRIQUE

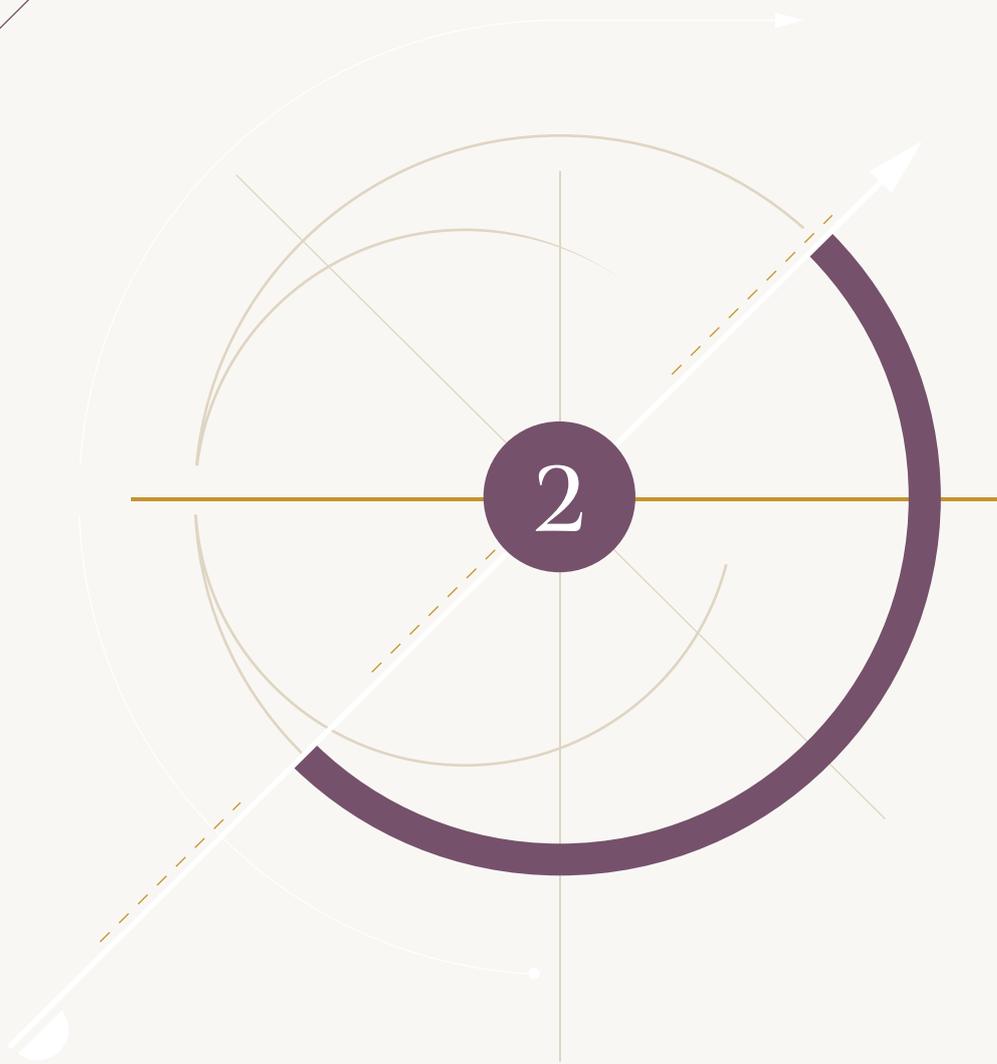
Un guide, disponible sur l'intranet **Matmut**, centralise toutes les informations utiles permettant de se protéger contre les techniques malveillantes ou de manipulation en expliquant aux collaborateurs, pour chaque type de communication, quels sont les risques et à quelles procédures internes **Matmut** ou sites officiels il est judicieux de se référer pour être vigilant.



OBJECTIFS ASSOCIÉS AUX RISQUES SOCIÉTAUX

- Traduire dans les faits le mutualisme du Groupe par la solidarité et la réduction des exclusions
- Être à l'écoute des assurés et les accompagner au mieux à chaque étape de leur vie





LES RISQUES SOCIAUX

2 RISQUES SOCIAUX

2•1 - Préserver le climat social

P. 132

2•2 - Gérer efficacement les emplois et les compétences

P. 138



Préserver le climat social

DESCRIPTION

Le climat social se définit comme le degré de satisfaction/d'engagement et de bien-être des collaborateurs à l'égard de leur entreprise. La dégradation du climat social renvoie aux perceptions « négatives » que pourraient avoir les collaborateurs de leur fonction, de leurs responsabilités et de leur environnement de travail.

Les causes peuvent être multiples :

- évolutions dans l'organisation interne du Groupe et de ses activités liées à l'environnement technologique, financier, concurrentiel ou sociétal,
- évolutions des lieux et des environnements de travail,
- évolutions de la charge de travail,
- inégalités de traitement entre les collaborateurs.

Les risques psychosociaux peuvent aussi contribuer à une dégradation du climat social et altérer la qualité de vie et la santé physique des collaborateurs. Ces risques peuvent être induits par l'activité elle-même ou générés par l'organisation et les relations de travail (situations de stress, pression commerciale, harcèlement, conflits, souffrance au travail, difficultés à maintenir un équilibre vie privée/vie professionnelle...).

Un climat social dégradé engendrerait un absentéisme ou un turnover excessifs générant des désorganisations et dysfonctionnements internes voire la survenance de conflits sociaux.

De même, des conditions de travail inadaptées risqueraient d'entraîner, outre la dévaluation de l'image du Groupe, la démotivation des collaborateurs et une baisse de la performance perturbant la réalisation des objectifs du plan stratégique.

Ne pas identifier ces situations pourrait compromettre la bonne marche et la réussite de l'entreprise avec un impact négatif en termes d'image. Dans un contexte d'évolution permanente du Groupe et dans un environnement changeant, ce risque fait l'objet d'une surveillance constante.

ENJEUX

- Garantir de bonnes conditions de travail,
- se donner les moyens de garantir la santé et la sécurité des collaborateurs,
- assurer un dialogue social de qualité,
- favoriser la diversité et lutter contre les discriminations.

POLITIQUES OU ACTIONS MISES EN ŒUVRE

ACTIONS EN FAVEUR DE L'INCLUSION ET DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS



DIVERSITÉ ET MIXITÉ

La diversité et la mixité contribuent au développement personnel des collaborateurs, à l'adaptabilité et à l'efficacité générale du Groupe. L'égalité des chances et l'égalité de traitement constituent un engagement fondamental conforme aux valeurs, à la culture et la responsabilité sociale de la **Matmut**.

INSERTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La politique « handicap » déployée par la **Matmut** a obtenu des résultats remarquables. Ainsi, au niveau de l'UES (Unité Économique et Sociale) **Matmut**, le taux d'emploi des collaborateurs en situation de handicap se situe parmi les plus élevés du secteur assurances (+ de 7 % de l'effectif UES), bien au-delà des obligations légales.

L'année 2021 marque la poursuite de l'engagement en faveur de l'insertion des personnes en situation de handicap et des proches aidants, avec la signature d'un nouvel accord triennal applicable du 01.01.2022 au 31.12.2024. Celui-ci comprend notamment les mesures suivantes :

- **pour les salariés en situation de handicap** : absences autorisées jusqu'à 5 jours, accompagnements et aides financières pour l'équipement nécessaire à l'exécution du travail, mécénat de compétences, retraite progressive ou anticipée,
- **pour les proches aidants** : aménagement du rythme et de la charge de travail, mobilité facilitée, dons de congés avec abondement employeur,
- **pour les parents d'enfants handicapés** : journées rentrée scolaire et enfants malades sans limite d'âge, 5 jours d'autorisation d'absence pour soins, maintien du salaire de base en cas de congé légal proche aidant ou de présence parentale,
- **aide au maintien des personnes dans l'emploi** (aménagement du poste de travail, mesures organisationnelles, formations, places de parking nominatives...),
- **objectifs d'embauche ambitieux** (60 recrutements sur la durée de l'accord),
- **évolution des outils téléphoniques numériques** - comme les applications et le site internet pour les rendre accessibles aux personnes souffrant d'un handicap visuel ou auditif,
- **amélioration de l'aménagement des Agences** pour les rendre accessibles au plus grand nombre.

INDICATEURS CLÉS				
Taux d'emploi de personnes en situation de handicap				
2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/2020	
7,38 %	6,4 %	6,8 %	+0,98 point	
Nombre de salariés en situation de handicap				
2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/2020	
433	410	434	+ 5,61 %	

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES/HOMMES

Signature le 3 décembre 2021 d'un accord triennal relatif à la promotion de l'égalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes, qui déploie 6 axes :

- animer l'égalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes dès l'embauche et tout au long des parcours professionnels,
- accompagner l'égalité professionnelle Femmes/Hommes par le développement de compétences,
- promouvoir une politique d'égalité professionnelle Femmes/Hommes en matière de rémunération,

- promouvoir la parentalité et l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle,
- sensibiliser les salariés sur le thème de l'égalité professionnelle Femmes/Hommes,
- prévenir tous les types de violences ou d'agissements sexistes au sein de la communauté de travail.

INDICATEURS CLÉS			
Index égalité Femmes/Hommes UES Matmut			
2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/2020
93	88	88	+ 5,7 %



INDICATEURS CLÉS				
PÉRIMÈTRE UES	2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/2020
Nombre de collaborateurs Groupe Matmut	6 486	6 389	6 382	+ 1,5 %
Part Femmes	66 %	66 %	67 %	/
Part Hommes	34 %	34 %	33 %	/
Part salariés de - 25 à 30 ans	17 %	16,5 %	16 %	+ 0,5 point
Part salariés entre 31 et 50 ans	58 %	59 %	61 %	- 1 point
Part salariés 51 ans et +	25 %	24,5 %	23 %	+ 0,5 point



ORGANISATION DU TRAVAIL



Plusieurs formules horaires sont proposées aux salariés de l'UES **Matmut** à temps plein, non concernés par des dispositions spécifiques :

- 35 heures hebdomadaires,
- 36 h 15 avec acquisition de 8 jours ouvrés de repos compensatoire,
- 31 h/39 h offrant la possibilité de fixer un jour de repos tous les 15 jours.

Le forfait horaire applicable aux cadres non soumis aux horaires collectifs est de 213 jours travaillés.

Les collaborateurs disposent également de plages horaires mobiles qui permettent, sauf nécessité de service (permanences) et cas particuliers (salariés des Agences notamment), de moduler les heures de départ et d'arrivée (entre 8 h et 9 h 30 le matin, de 11 h 45 à 14 h le midi, et entre 16 h et 18 h le soir).

TÉLÉTRAVAIL

L'UES **Matmut** a signé le 1^{er} octobre 2020 un accord collectif relatif à la mise en place du télétravail, complété par un 1^{er} avenant signé le 18 juin 2021, pour

prendre en compte l'expérience issue des périodes de télétravail exceptionnel. Complet et inclusif, cet accord prévoit 4 modalités souples de télétravail et réaffirme que le bien-être des collaborateurs est essentiel à une performance sociale et économique globale et durable :

TÉLÉTRAVAIL « HABITUEL »

Jusqu'à deux jours par semaine pour les salariés volontaires (hors Agences, pour lesquelles une expérimentation spécifique est mise en œuvre - pour les Agences d'au moins 5 salariés).

TÉLÉTRAVAIL « OCCASIONNEL »

En cas d'événements imprévus tels que les aléas climatiques, des difficultés d'accès à l'entreprise, etc.

TÉLÉTRAVAIL « EXCEPTIONNEL »

Pouvant être déclenché par l'employeur en cas d'activation du Plan de Continuité d'Activité ou, lorsque des travaux sur un site de travail sont programmés.

TÉLÉTRAVAIL POUR FAVORISER LE SOIN ET/OU LE RETOUR À L'EMPLOI

Ou la recherche du meilleur équilibre pour les situations qui le nécessitent (salariés aidants, salariés en situation de handicap ou encore suite à une longue maladie...).



COVID-19 ACCOMPAGNEMENT DE LA CRISE SANITAIRE

L'UES **Matmut** a poursuivi sa démarche de Prévention de la santé des collaborateurs dans le cadre de l'accompagnement de la crise sanitaire de la Covid-19 et ce notamment par la mise en œuvre du télétravail exceptionnel.

Pour continuer à faire face aux diverses évolutions de la situation sanitaire, en visant à la préservation, au quotidien, de la santé des collaborateurs et pour que le maintien de l'activité s'opère dans le cadre de mesures de prévention adaptées, le Groupe **Matmut** a notamment :

- signé 3 accords collectifs majoritaires relatifs aux mesures d'accompagnement à la reprise d'activité et à l'accompagnement de la crise sanitaire (télétravail exceptionnel, aménagements horaires, prise en charge de la situation des salariés confrontés à la Covid-19...),
- publié régulièrement des « Foires Aux Questions RH » pour informer l'ensemble des salariés sur les mesures déployées et sur l'organisation du travail mise en œuvre en cette période de pandémie,
- remboursé, sous conditions, l'achat d'un deuxième écran ainsi que d'un fauteuil ergonomique pour l'aménagement du poste du salarié en télétravail.





POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION



La politique de rémunération a pour but d'encourager l'implication, l'efficacité, l'innovation, l'évolution dans la prise en charge de responsabilités et/ou d'expertises plus larges, ainsi que la capacité à mettre en œuvre et

à impulser des échanges transverses et les performances individuelles de chacun pour permettre à la SGAM de renforcer son positionnement face à la concurrence.

Dans le respect des engagements du Groupe en matière de diversité, d'égalité salariale entre les Femmes et les Hommes, tant pour les employé(e)s que pour les cadres, les objectifs principaux sont d'offrir au personnel un niveau de rémunération :

- correspondant aux missions et responsabilités confiées,
- cohérente par rapport au marché,
- rémunérant et valorisant équitablement les performances individuelles et les compétences,
- permettant d'attirer, de motiver et de retenir les meilleurs talents.

Pendant la crise sanitaire, des mesures de stabilité et de protection du pouvoir d'achat ont été mises en place.



INDICATEURS CLÉS

	2021	2020	2019	ÉVOLUTION 2021/2020
Pourcentage des évolutions salariales cumulées (en nombre de salariés)	30,5 %	30,4 %	29,7 %	+ 0,1 point
Nombre et pourcentage d'évolutions fonctionnelles (promotion classe sup)	452	303	5 %	+ 49 %
Nombre de collaborateurs UES Matmut ayant bénéficié d'une prime	5 596 (Prime des 60 ans)	5 255 (Prime PEPA/Covid-19)	NC	/

POLITIQUE DE DIALOGUE SOCIAL/ACCORDS COLLECTIFS



DIALOGUE SOCIAL

Dans le cadre d'un dialogue social de qualité, 11 accords collectifs ont été signés en 2021 :

BILAN 2021 DE LA POLITIQUE DE DIALOGUE SOCIAL UES MATMUT

1^{ER} FÉVRIER 2021

Accord relatif aux mesures d'accompagnement humain des regroupements et déménagements de site de l'Île-de-France au sein de l'Île-de-France.

22 MARS 2021

Accord relatif à la NAO 2021.

18 JUIN 2021

Accord relatif aux mesures d'accompagnement du plan de reprise sur site.

18 JUIN 2021

Avenant n°1 à l'accord relatif au télétravail.

28 JUIN 2021

Accord intéressement.

7 SEPTEMBRE 2021

Avenant n°1 à l'accord relatif aux mesures d'accompagnement du plan de reprise d'activité.

3 DÉCEMBRE 2021

Accord relatif à l'égalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes.

9 DÉCEMBRE 2021

Accord relatif au régime de complémentaire santé.

10 DÉCEMBRE 2021

Accord en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap et des proches aidants.

15 DÉCEMBRE 2021

Accord relatif à la crise sanitaire Covid-19.

15 DÉCEMBRE 2021

Avenant n°1 à l'accord relatif à l'Agence de missions internes.



INDICATEURS CLÉS

	2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/ 2020
Nombre d'accords collectifs signés	11	17	12	- 35,3 %
Nombre de réunions CSE et commissions	37	47	44	- 21,3 %
Nombre de réunions paritaires	41	49	47	- 16,3 %

OBSERVATOIRE DU CLIMAT SOCIAL

Depuis 2018, la **Matmut** a mis en place un observatoire du climat social qui offre aux collaborateurs l'occasion de s'exprimer sur leur quotidien professionnel dans une dynamique de progrès et d'amélioration continue de manière régulière et anonyme. En 2021, l'observatoire du climat social s'est enrichi d'un nouveau baromètre social venant compléter le baromètre d'engagement existant. Les bénéficiaires attendus sont de mieux connaître les attentes pour mieux agir en ajustant les dispositifs de prévention et d'accompagnement (formation...), en connaissant les points de satisfaction et les points de progrès de manière objectivée et partagée et en disposant d'un outil permettant de progresser et/ou de s'inspirer de pratiques positives. Dans une volonté de partage et de transparence les résultats sont portés à la connaissance des collaborateurs via l'intranet et sont animés au niveau des équipes par les managers.

INDICATEURS CLÉS

Taux de participation à l'enquête de satisfaction interne UES Matmut *			
2021 *	2020	2019	ÉVOL° 2021/ 2020
57 %	64 %	63 %	- 7 pts
Équilibre vie privée/vie professionnelle			
2021 *	2020	2019	ÉVOL° 2021/ 2020
84 %	84 %	87 %	/
Intérêt au travail			
2021 *	2020	2019	ÉVOL° 2021/ 2020
84 %	85 %	87 %	- 1 pt
Relation avec le manager			
2021 *	2020	2019	ÉVOL° 2021/ 2020
88 %	86 %	87 %	+ 2 pts

* Enquête réalisée par notre prestataire de confiance Harris Interactive auprès de l'ensemble des salariés du Groupe, interrogés du 22 juin au 15 juillet 2021



POLITIQUE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ



MESURES EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA QVT

La politique globale en matière de conditions de santé et de sécurité au travail s'appuie sur :

- **des conditions de sécurité d'accès** au Siège social renforcées,
- **pour les collaborateurs en relation avec le public** :
 - déploiement d'une formation en e-learning sur la gestion des incivilités,
 - installation de boutons d'alarme au sein des Agences en cas « d'agressions externes »,
 - mise en place d'un dispositif d'accompagnement en cas de faits avérés,
- **la digitalisation et la mise aux normes du DUERP** (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels),
- **un accord sur la Qualité de Vie au Travail (QVT)** s'articulant autour de 5 thématiques :
 - la formation des managers et partenaires sociaux à la QVT, à la prévention des risques psycho-sociaux, en mettant en œuvre des dispositifs d'aide et d'accompagnement collectifs et individuels,
 - la mise en œuvre de périodes d'immersion, de travaux en co-construction...
 - la facilitation des apprentissages, l'encouragement des initiatives par la reconnaissance du droit à l'erreur...
 - l'accompagnement du retour des salariés après une longue absence,

en étant attentif et aidant pour la parentalité, en renforçant le droit à la déconnexion...

- la mise à disposition de psychologues du travail à l'interne, en poursuivant le développement au travail d'une politique interne de santé et plus largement en accentuant les actions de prévention et de bien-être,
- **un service, indépendant de l'entreprise, d'écoute et d'accompagnement par téléphone** auprès de psychologues, spécialistes du bien-être au travail, disponibles pour toutes questions d'ordre personnel ou professionnel apportant un suivi individualisé,
- **un service, indépendant de l'entreprise, d'assistance sociale par téléphone,**
- **une communication sur les conduites addictives** pour sensibiliser aux risques qu'elles peuvent avoir en milieu professionnel,
- un dispositif de gestion des situations sensibles en cas de mal-être, harcèlement, sexisme, discrimination, agressions internes et externes.

LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT

En 2021, la lutte contre le harcèlement sous toutes ses formes a été renforcée avec la désignation de 2 référentes pour informer et accompagner les salarié(e)s en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes. Plusieurs conférences ont été organisées sur l'année.



COVID-19 SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS

- **Mise à disposition d'un numéro vert, renseigné au dos des badges des salariés,**
- **communications régulières auprès des managers et collaborateurs sur les mesures de prévention et d'organisation du travail mises en œuvre en fonction de l'évolution du contexte sanitaire (Foirs aux questions RH diffusées via les intranets du Groupe, mise à jour des mesures de prévention...),**
- **rubrique dédiée à l'intranet rassemblant l'ensemble des informations communiquées (livret de reprise d'activité sur site, conseils pratiques pour préserver votre bien-être psychologique, documentation travail à distance...),**
- **distributions régulières de masques de catégorie 1,**
- **adaptation du protocole d'entretien des locaux,**
- **aménagement de sécurité : plexiglass dans les Agences, aux caisses des restaurants d'entreprise..., distributeurs de gel, sens de circulation réorganisés sur sites,**
- **mise à jour régulière des Documents Uniques d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) en lien avec la Commission Santé Sécurité Conditions de Travail - QVT et le Médecin du Travail,**
- **note de service adjointe au règlement intérieur en application de l'article L. 1321-5 du Code du travail fixant les mesures d'ajustement nécessaires pour lutter contre l'épidémie de la Covid-19,**
- **ligne téléphonique dédiée, en RH, aux appels des salariés concernés par une situation liée à la Covid-19.**

INDICATEURS CLÉS

	2021	2020	2019	ÉVOLUTION 2021/2020
Nombre d'accidents du travail/trajet	138	58	87	+ 137,9 %
Taux de fréquence des accidents du travail	6,73	3,36	NC	+ 100 %
Taux de gravité des accidents du travail	0,39	0,36	NC	+ 8,3 %
Taux d'absentéisme	5,7 %	5,6 %	5,5 %	+ 0,1 pt



Gérer efficacement les emplois et les compétences

DESCRIPTION

Il s'agit du risque d'inadaptation à court ou moyen terme des emplois, des effectifs et des compétences aux exigences issues de la stratégie du Groupe et des modifications de son environnement économique, technologique, social et juridique.

La technicité et la complexité des métiers, y compris ceux de l'assurance, évoluent sans cesse en impactant les méthodes de travail : digitalisation, relation client multicanale, dimensions relationnelles, commerciales et juridiques, big data. Ne pas être en capacité de maintenir les savoir-faire techniques et juridiques et les compétences nécessaires des collaborateurs pourrait entraîner une incapacité du Groupe à répondre aux nouvelles attentes et modes de consommation des assurés.

Il est de la responsabilité du Groupe d'accompagner, d'anticiper les besoins pour permettre aux équipes l'appropriation de ces changements et de favoriser leur adhésion et leur engagement au service des sociétaires.

ENJEUX

- Anticiper les évolutions des besoins Métiers,
- favoriser le développement des compétences.

POLITIQUES OU ACTIONS MISES EN ŒUVRE

PLANS DE FORMATION ADAPTÉS AUX ÉVOLUTIONS



Les plans de formation sont construits avec les Directions Métiers en mettant l'accent sur l'acculturation et la compréhension renforcée des enjeux du digital.

ACADÉMIE MATMUT

Formation des nouveaux collaborateurs comprenant un parcours complet d'intégration sur une durée totale de 8 mois et comprenant :

DES PARCOURS MÉTIER

- **Académie Vente Conseil pour le réseau commercial** : parcours initial et perfectionnement sur les postures commerciales qui sera déployé fin 2022,
- **Académie Indemnisation & Services** : parcours initial pour les débutants et offre à la carte pour les confirmés,
- **Académie Gestion de Contrats** en cours de conception (lancement en 2022).

UNE OFFRE MODULAIRE ET TRANSVERSE

- **Parcours d'intégration** pour tous les nouveaux embauchés,
- **formation Relation Client** lancée en 2021,
- **un parcours de formation pour les managers « Manager en mode partenaire »**,
- **formation Management de projet** en cours de conception.

ACADÉMIE MATMUT : UNE OFFRE DE FORMATION AMBITIEUSE

- **Moderniser et digitaliser** l'offre de formation **Matmut**, en proposant des parcours mélangeant présentiel

et distanciel avec des **formats pédagogiques innovants**, variés et collaboratifs,

- proposer des parcours de formation pour permettre la **montée en compétence** des équipes en lien avec les enjeux de **transformation des métiers**,
- construire une offre de formation **modulaire** pour décloisonner les filières métier, faciliter les **parcours professionnels** et la **mobilité**.

MAINTIEN D'UN ENGAGEMENT FORT ET AMBITIEUX EN MATIÈRE D'ALTERNANCE (+ DE 5 % DE L'EFFECTIF)

INDICATEURS CLÉS				
Nombre de collaborateurs ayant suivi une formation				
2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/2020	
6 027	6 421	6 537	- 6 %	
Taux d'accès à la formation				
2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/2020	
92,9 %	99,7 %	97,8 %	- 6,8 pts	
Nombre moyen de jours de formation				
2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/2020	
4	4,3	3,8	- 7 %	
Budget consacré à la formation				
2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/2020	
14,2 M€	12,8 M€	16 M€	+ 11 %	
Pourcentage masse salariale consacrée à la formation				
UES Matmut				
2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/2020	
5,20 %	4,92 %	6,2 %	+ 0,3 pt	
AMF				
2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/2020	
2,68 %	1,20 %	2,9 %	+ 1,5 pts	
Mutlog & Mutlog Garanties				
2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/2020	
2,20 %	1,81 %	2,4 %	+ 0,4 pt	

POLITIQUE DE RECRUTEMENT



La politique de recrutement **Matmut** comporte :

- un dispositif de management des effectifs,
- un système de « Bourses à l'emploi » facilitant les évolutions fonctionnelles internes,
- de nouvelles modalités d'accueil des candidats,
- des partenariats entre les métiers et les écoles,
- une augmentation significative du nombre d'alternants,
- adhésion à la plateforme d'aide à l'emploi et à la formation « 1 jeune, 1 solution », créée par le gouvernement pour faciliter l'entrée des jeunes dans la vie professionnelle.

Même durant la période de confinement, les équipes en charge du recrutement ont poursuivi leurs démarches, à distance, en réponse aux besoins exprimés par les Directions du Groupe pour soutenir leur développement.



Le Groupe Matmut est reconnu dans le classement 2021 de l'institut Choiseul « Les nouveaux conquérants de l'économie », catégorie « Les champions du capital humain et des territoires ».

Cette catégorie vise les entreprises qui sont les plus contributrices à la création d'emplois en France depuis plus de dix ans, grâce au déploiement de stratégies de ressources humaines innovantes et à la volonté d'attirer les nouveaux talents.

ACCREDITATION MATMUT POUR LE LABEL CHOOSE MY COMPANY

Note globale de 4,28/5 avec un taux de recommandation de 92,1%.



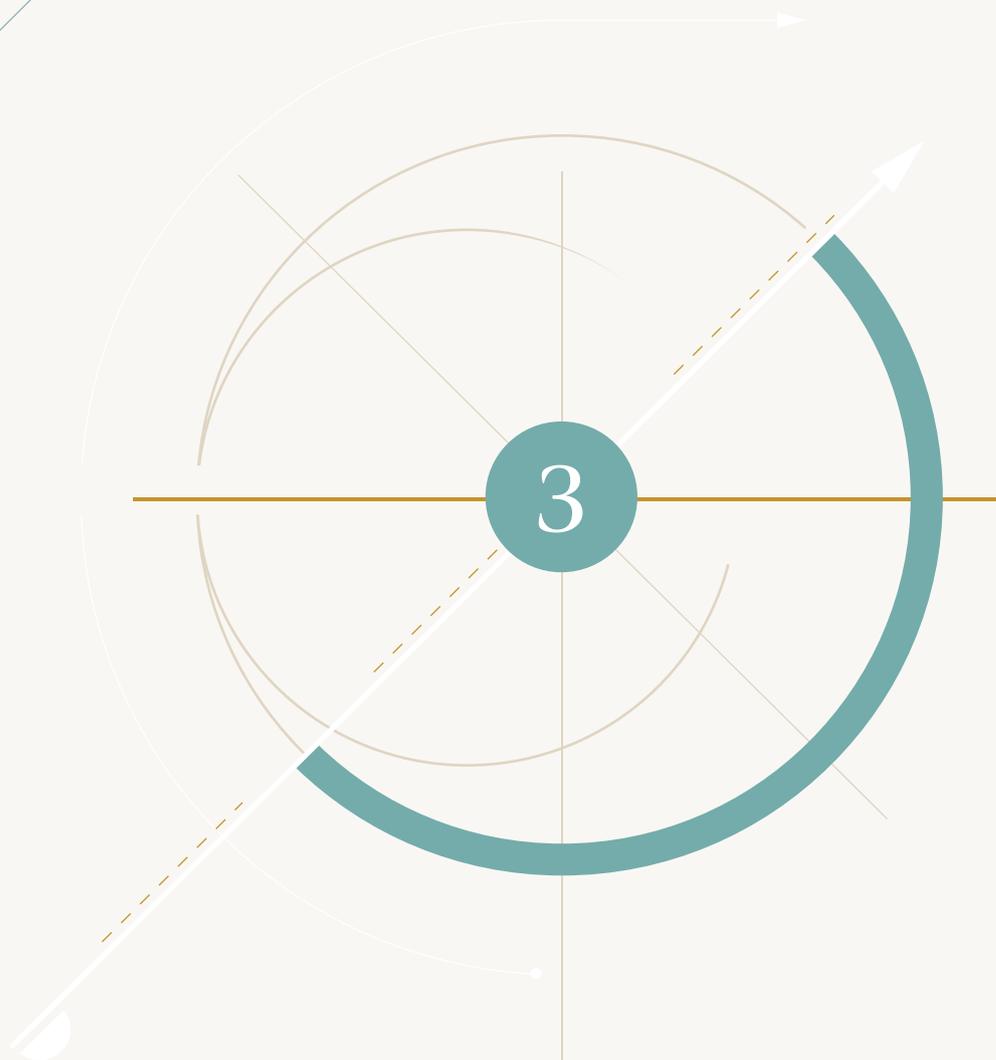
INDICATEURS CLÉS				
	2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/2020
Nombre total de recrutement	1 137	999	1 063	+ 13,8 %
Nombre total d'alternants	313	337	276	- 7,1 %
Taux de rotation du personnel	6 %	5 %	4,4 %	+ 1 pt



OBJECTIFS ASSOCIÉS AUX RISQUES SOCIAUX

Concilier performance économique et performance sociale au sein du Groupe Matmut





LES RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ

2 RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ	3•1 - Protéger l'activité	P. 142
	3•2 - Prévenir le risque cyber	P. 144



3 • 1

Protéger l'activité

DESCRIPTION

L'interruption d'activité se caractérise par une situation d'arrêt de l'activité de l'entreprise consécutive à la survenance d'une catastrophe ou d'un sinistre grave impactant les locaux, le SI, le personnel ou encore un fournisseur essentiel.

Le risque d'interruption d'activité vise une situation d'atteinte grave au fonctionnement de l'entreprise ne permettant plus de garantir le service aux sociétaires.

Les causes peuvent être multiples et trouver leur origine dans un événement rendant indisponibles les locaux, le SI (ex : destruction consécutive à un incendie, une explosion, une inondation... ou une attaque cyber) ou provoquant un défaut de ressources humaines (ex : épidémie, pandémie, mouvement social...) ou encore défaut d'un fournisseur ou sous-traitant important critique (ex : black-out électricité).

ENJEUX

- Être en capacité d'assurer la continuité des activités du Groupe pour satisfaire à nos obligations envers les sociétaires et les collaborateurs,
- gérer au mieux une situation de crise engendrée par une interruption d'activité.

POLITIQUES OU ACTIONS MISES EN ŒUVRE

POLITIQUE DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ ET DE GESTION DE CRISE



Le Groupe a mis en place une « politique de continuité et de gestion de crise » applicable à l'ensemble des entreprises affiliées de la SGAM Matmut.

Son objectif est de décliner la stratégie et l'ensemble des dispositions prévues pour garantir au Groupe la continuité de ses activités, voire sa reprise en cas d'interruption, à la suite d'un événement perturbant gravement son fonctionnement normal.

La démarche est structurée par un Plan de Continuité d'Activité (PCA) établi en réponse à des scénarios préconçus, élaborés en transversalité par la Direction des Risques et du Contrôle Permanent et chaque Directions Métiers couplé à un dispositif de gestion de crise. Le moment venu, ce dispositif est conduit par une équipe, qui a montré son efficacité pendant la pandémie.

Sur le plan opérationnel, le dispositif s'articule autour d'une veille, d'un comité d'alerte et d'une cellule de crise fixant les grandes orientations et priorités dont la mise en œuvre éventuelle du PCA.

Un travail d'analyse des besoins - en amont - en termes de continuité s'appuie sur un processus de Bilan d'Impact sur les Activités (BIA), auquel sont associées toutes les Directions du Groupe et entreprises affiliées.

Selon la nature de l'événement perturbateur, la politique est complétée par différents dispositifs destinés à :

- protéger les collaborateurs et les biens,
- respecter les engagements vis-à-vis des sociétaires, maintenir la qualité de service,
- préserver la réputation et l'image du Groupe vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes (sociétaires, collaborateurs, partenaires, fournisseurs),
- respecter les obligations juridiques et réglementaires,
- limiter les impacts financiers et médiatiques de l'événement,
- restaurer un fonctionnement normal dans les meilleurs délais,
- valider (si besoin) un plan d'actions limitant les risques de réitération ou les impacts de la crise.

Les mesures mises en place pendant la crise Covid sont désormais déployées de manière pérenne :

- nouvelles solutions de travail à distance en flux sécurisé ou poste virtualisé,
- réception des appels téléphoniques sur le poste de travail via l'outil Softphone dans des conditions quasi similaires aux conditions de travail habituelles,
- solution (callbot) pour prendre en charge les appels téléphoniques des sociétaires et les retranscrire par mail,
- utilisation généralisée de l'outil de visioconférence Zoom pour faciliter les échanges.

Le dispositif varie selon l'événement perturbateur et ses conséquences sur l'activité : indisponibilité du SI, des locaux, des ressources humaines ou encore défaillance d'un sous-traitant.

SÉCURISER LA CONTINUITÉ DU SI

- Une Politique Générale de Sécurité des Systèmes d'Information (PGSSI) définit les principes généraux de sécurité à respecter au sein du Groupe ainsi que l'organisation et les responsabilités en matière de SI. Elle s'applique à l'ensemble des Directions, entités, sites géographiques ainsi qu'aux sous-traitants et prestataires accédant aux SI du Groupe, à l'exception d'AMF, Mutlog et Mutlog Garanties qui ont des dispositifs spécifiques,

- un Plan de Secours Informatique (PSI) a pour objectif d'assurer la continuité d'activité informatique incluant notamment le recours à deux salles informatiques « miroir », une sauvegarde périodique et complète des données dont les supports sont externalisés, un site de repli pour les équipes informatiques qui ont été intégralement équipées d'outils de travail à distance.

MAINTENIR LA DISPONIBILITÉ DES LOCAUX

Des procédures opérationnelles concernant les modalités de transfert d'activité, tant sur le plan technique que sur le plan humain, sont formalisées en cas d'indisponibilités des locaux.

Qu'il s'agisse de l'indisponibilité partielle ou totale du Siège, d'une annexe, d'un back-office ou d'une Agence commerciale (à l'exception d'AMF, Mutlog et Mutlog Garanties qui ont des dispositifs spécifiques), la Direction des Moyens Généraux et Travaux Immobiliers (DMGTI) dispose d'un processus type de mise en œuvre de relogement des équipes et d'une cartographie recensant en temps réel :

- les Directions, les surfaces et les postes impactés par l'indisponibilité,
- les surfaces déjà aménagées ou aménageables ainsi que le nombre de postes de travail disponibles déjà équipés ou à équiper sur un ou plusieurs sites de repli.

PRÉSERVER LA DISPONIBILITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Les Directions des Ressources Humaines (UES **Matmut**, **Mutlog**, **Mutlog Garanties** et **AMF**) sont en charge de la mise en œuvre du dispositif visant à réduire les impacts d'une indisponibilité des ressources humaines, qu'elles soient critiques au sens collectif ou individuel en s'appuyant notamment sur la formalisation de plans de relève pour les ressources critiques et leur capacité à mettre en œuvre du télétravail à disposition de leurs collaborateurs.

DÉFAILLANCE D'UN SOUS-TRAITANT

L'exploitation des BIA (Bilans de l'Impact sur l'Activité) permet, d'une part, d'identifier les activités critiques dont la réalisation a été déléguée à des sous-traitants et, d'autre part, de déterminer les solutions internes à mettre en place en cas de défaillance de ces prestataires (pendant le délai de reprise ou en cas de déficience du PCA du sous-traitant).



INDICATEURS CLÉS

	2021	2020
Pourcentage de collaborateurs équipés pour le travail à distance	100 %	Évolution de 3 % à 80 % en un trimestre lors du 1 ^{er} confinement 90 % fin 2020
Nombre de réunions visio via Zoom	326 133	138 K (de mars à décembre)
Nombre de webinaires	210	46

Prévenir le risque cyber

DESCRIPTION

Un cyber-risque se définit comme toute atteinte au bon fonctionnement des Systèmes d'Information (basé sur les principes de disponibilité, d'intégrité, de confidentialité, de sécurité, de traçabilité et de non-répudiation). Il peut également s'agir de tentative d'atteinte des SI réalisée dans un but malveillant.

Ce risque vise en particulier les cyberattaques d'ampleur, avec des conséquences économiques significatives, la fragilisation de la protection des données personnelles, le risque de fraude aux données et enfin le risque de rançon.

Il prend la forme de dégradations ou d'altérations du SI telles que :

- la perte, la fuite, la divulgation ou la dégradation de données,
- la compromission du SI (perte de confiance),
- un défaut de conformité,
- une perte de souveraineté/trop forte dépendance à une solution externalisée.

Les causes peuvent être multiples, accidentelles ou délibérées : acte malveillant, terrorisme, négligence humaine, panne, problèmes techniques ou désordres naturels (inondations...).

Outre les conséquences financières ou d'interruption d'activité (voir supra), la survenance d'un cyber-risque affectant la protection des données pourrait avoir un impact majeur compte tenu de la hausse considérable des données collectées et traitées liée à la forte digitalisation des activités du Groupe.

La survenance de ce risque engagerait la responsabilité du Groupe notamment en cas d'atteinte à la vie privée, pourrait entraîner des sanctions administratives et pourrait avoir un impact réputationnel particulièrement négatif avec perte de confiance des sociétaires et/ou des partenaires en cas de divulgation.

ENJEUX

- Sécuriser les outils informatiques et se prémunir préventivement contre les cyber-risques,
- protéger les données de toute perte, divulgation, dégradation ou altération.

POLITIQUES OU ACTIONS MISES EN ŒUVRE

POLITIQUE DE SÉCURITÉ DES SI



Une organisation et des moyens techniques de protection des SI sont mis en œuvre :

DÉSIGNATION D'UN COMITÉ DE SÉCURITÉ INFORMATIQUE

FORMALISATION D'UNE POLITIQUE DE SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION (PSSI)

Elle regroupe :

- une Politique Générale de Sécurité des Systèmes d'Information (PGSSI),
- des directives thématiques et des guides méthodologiques maintenus à jour par les équipes opérationnelles,
- une charte d'usage du SI décrivant les règles d'usage des ressources du SI par ses utilisateurs.

L'ensemble a pour objectifs, la disponibilité, l'intégrité, la confidentialité, la traçabilité, l'authentification et la non-répudiation, portant notamment sur :

- le contrôle des accès par une gestion sécurisée :
 - des mots de passe pour les sociétés et les collaborateurs,
 - des habilitations et accès des collaborateurs,
 - des logiciels de protection et navigation en HTTPS, gage de sécurité.
- une politique de continuité d'activité (PCA/PRA),
- une démarche continue d'audits via des sociétés spécialisées chaque fois que le Groupe a besoin de disposer d'une évaluation ou d'éléments de maîtrise (programmes en développement, évaluation de matériel...).

MISE À JOUR DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET DE LA CHARTE INFORMATIQUE ET TÉLÉPHONIQUE

À la disposition des collaborateurs de toutes les entreprises affiliées de la SGAM **Matmut** fixant les modalités pratiques d'accès et d'utilisation des ressources informatiques, numériques et de télécommunication, les conditions de leur utilisation, les règles déontologiques et de sécurité technique et juridique s'imposant à tout utilisateur.

POLITIQUE DE PRÉVENTION DES RISQUES CYBER



La prévention repose sur :

- la mise en place, en temps réel, de surveillances et de protections des actifs exposés (site web, comptes réseaux sociaux) permettant une action rapide (dépôt de plainte, recours légal),
- un système de surveillance des actifs internes (y compris l'événementiel),
- un suivi des flux entrants et sortants entre le SI **Matmut** et l'extérieur,
- la contractualisation d'une assurance spécifique aux cyber-risques couvrant un large périmètre : responsabilité civile, dommages subis, cyber-extorsion, gestion de crise,
- des actions de sensibilisation des collaborateurs :
 - un e-learning sur la sensibilisation à la cybersécurité,
 - une invitation à consulter le site [https:// www.hack-academy.fr](https://www.hack-academy.fr) apportant de façon ludique (vidéos et quiz) les éléments d'informations indispensables pour ne pas s'exposer ou exposer la **Matmut** aux attaques malveillantes,
 - mise en place de la carte Clever, système d'authentification sécurisé par carte et code PIN,
- mise en place d'une campagne de sensibilisation au phishing, via l'envoi de faux emails d'hameçonnages,

- la sécurisation du télétravail :
 - déploiement de solutions VPN pour permettre la connexion au SI,
 - ajout d'un système d'authentification forte à 2 facteurs pour renforcer la sécurité,
 - dotation à l'ensemble des collaborateurs d'ordinateurs portables pour faciliter et sécuriser le travail à distance.

AMF a également mis en place un dispositif complet pour faire face aux cyber-risques.

Une revue du dispositif de sécurité du Système d'Information face au cyber-risque a été faite en 2021.

Une charte informatique fixant le cadre d'une utilisation adaptée, responsable et sécurisée du système d'information et de communication de l'**AMF** est régulièrement mise à jour. Des actions de sensibilisation aux cyber-risques ont également été dispensées en 2021.

En 2021, **Mutlog** a renforcé son dispositif de maîtrise du risque cyber par :

- l'actualisation de sa Politique de Sécurisation des Systèmes d'Information et politique de mots de passe,
- la réalisation de contrôles accrus des habilitations informatiques,
- la réalisation d'un audit externe du dispositif de sécurité du Système d'Information, comprenant une tentative d'intrusion,
- la sensibilisation aux cyber-risques via une formation des salariés en e-learning,
- le renforcement des mesures de sécurité liées au télétravail.



INDICATEURS CLÉS

	2021*	2020	ÉVOLUTION
Part cumulée des collaborateurs formés à la cyber-sécurité	99 %	59 %	+ 40 points
Montant des investissements dédiés à la cyber-sécurité	3,85 M€	2,7 M€	+ 43 %
Nombre audits menés	3	5	- 40 %
Nombre d'e-mails reçus et contrôlés	11,1 M	10 M	+ 11 %
Nombre de spams arrêtés	1,34 M	3,16 M	- 58 %*
Nombre de menaces avérées stoppées (virus et malware)	20,4 K	21 K	- 3 %*

* La baisse notable de ces indicateurs s'explique par l'évolution des méthodes d'attaques beaucoup plus ciblées cherchant les failles du système plutôt que l'envoi de mails en grand nombre

DISPOSITIF DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES



Entré en application depuis le 25 mai 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) harmonise au niveau européen la réglementation sur la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de leurs données à caractère personnel. Ce règlement a placé le Groupe dans une logique de responsabilisation dans le traitement des données afin de garantir un niveau de sécurité adapté au risque de traitement.

Un dispositif de vérification de la conformité sur le traitement des données personnelles a été mis en place :

- désignation d'un Délégué à la Protection des Données (DPO) dans toutes les entreprises affiliées de la SGAM **Matmut**,
- mise en place d'un dispositif de Protection des Données Personnelles (en conformité avec le RGPD) :
 - intégrant aux documents pré-contractuels et contractuels que

• sont les devis et Conditions Particulières, une mention comportant les informations essentielles sur l'usage fait des données personnelles, les renvoyant vers le site internet du Groupe et les Conditions Générales pour une information complète,

- renforçant et facilitant l'exercice des droits : d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité,
- offrant aux sociétaires, pour le droit à portabilité, la possibilité de récupérer, via leurs Espaces Personnels, un fichier comportant leurs données personnelles communiquées. Les autres personnes (prospects, candidats au recrutement...) disposent d'un formulaire internet routé sur une boîte mail dédiée,
- centralisant et consignnant tous les traitements de données personnelles de la **Matmut**, dans deux registres, l'un en tant que responsable de traitement et l'autre en tant que sous-traitant,
- engagement, dans une charte, à préserver les données à caractère personnel des collaborateurs que l'UES **Matmut** est amenée à traiter,

directement ou indirectement (en cas de sous-traitance), tout au long de leur carrière professionnelle et indication de leurs droits et obligations auxquels elle est tenue en sa qualité de responsable de traitement (droit d'accès, de rectification, droit à l'effacement...),

- procédure de notification des violations de données personnelles auprès de la CNIL et des personnes concernées,
- procédure de prise en considération de la protection des données personnelles dans le mode de gestion projets (« privacy by design »),
- sensibilisation des collaborateurs :
 - publication sur l'intranet **Matmut** d'une documentation pérenne sur la protection des données personnelles,
 - action de sensibilisation annuelle par le DPO **Matmut** auprès des relais conformité de chacune des entités du Groupe et de ses Directions Supports, aux fins de démultiplication vers les collaborateurs de chacune de ces entités et fonctions supports,
 - actions de sensibilisation complémentaires selon actualités, thématiques, sur demande d'entités et de fonctions supports.

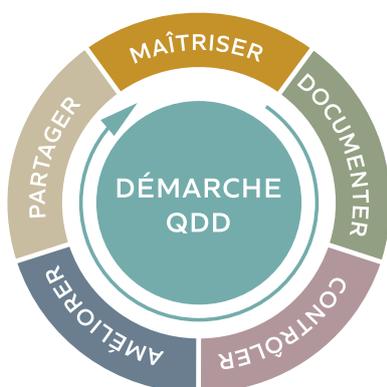


INDICATEURS CLÉS

	2021	2020	2019	ÉVOLUTION 2021/2020
Nombre de demandes d'exercice de droits	512	/	/	/
Nombre de demandes d'accès clients	40	41	51	- 2,5 %
Nombre de demandes de rectification	1	0	0	+ 100 %
Nombre de demandes d'opposition/suppression	446	450	214	- 1 %
Nombre de violations de données personnelles notifiées à la CNIL	6	2	1	+ 200 %
Nombre de plaintes de personnes réalisées auprès de la CNIL	1	0	0	+ 100 %
Nombre de collaborateurs formés à la protection des données	486	304	835	+ 59,9 %

QUALITÉ DES DONNÉES

- La Qualité Des Données (QDD) s'inscrit dans la réglementation Solvabilité 2, qui permet de garantir que le Groupe est en mesure de respecter ses engagements, notamment vis-à-vis de ses sociétaires,
- la QDD assure la fiabilité des résultats réglementaires et des indicateurs de pilotage du Groupe,
- les travaux menés ces dernières années à la **Matmut** ont conduit en particulier :
 - à la publication d'une Politique Qualité des Données,
 - à la création d'une entité dédiée, le data office ; et à la nomination d'un garant de la qualité des données et d'un data quality manager,
 - au déploiement d'une démarche QDD en 5 étapes,
 - une formation « sur mesure » consacrée à la QDD a été dispensée à l'ensemble des collaborateurs (e-learning et formation en distanciel).



OBJECTIFS ASSOCIÉS AUX RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ

- Assurer la continuité d'activité en cas d'interruption quelle qu'en soit la cause
- Prévenir, identifier et atténuer les cyber-risques
- Protéger les données personnelles de toute dégradation et/ou violation





© iStockphoto - AugetStock



LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

2 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	4•1 - Agir face au changement climatique	P. 150
	4•2 - Réduire l'impact environnemental de l'activité	P. 155

Agir face au changement climatique

DESCRIPTION

Conformément à la définition du superviseur, le risque de changement climatique est susceptible d'affecter l'actif et le passif du bilan de l'entreprise par la présence de :

- risques physiques qui résultent des dommages directement causés par les phénomènes météorologiques et climatiques comme l'augmentation de la fréquence et du coût des sinistres,
- risques de transition qui résultent des ajustements effectués en vue d'une transition vers une économie bas-carbone en particulier lorsque ceux-ci ne sont pas correctement anticipés ou interviennent brutalement telle une dépréciation des actifs faisant suite à des évolutions réglementaires qui viendraient pénaliser voire interdire certaines activités jugées trop émettrices en gaz à effet de serre (GES),
- risques de responsabilité induits (risques juridiques et de réputation) liés aux impacts financiers des demandes de compensation de la part de ceux qui subissent des dommages dus au changement climatique. Par exemple, des investissements finançant le développement d'industries et d'activités polluantes ou fortement émettrices de GES.

Le risque de changement climatique est une préoccupation croissante pour l'ensemble du secteur de l'assurance.

Protéiforme, il modifie ou amplifie des risques déjà identifiés des assureurs : risques financiers, risques de catastrophes naturelles, risques juridiques et de réputation. Il crée également de nouveaux défis liés à l'augmentation de la fréquence et du coût des événements climatiques extrêmes.

ENJEUX

- Prendre en compte le changement climatique dans l'activité Dommages du Groupe,
- mettre en place une politique d'investissements socialement responsable,
- s'engager en faveur de la biodiversité.

POLITIQUES OU ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Face au défi climatique, à l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des aléas naturels, indicateurs avancés du changement climatique, la **Matmut** en sa qualité d'assureur Dommages, à un rôle à jouer.

Elle met en place des actions de prévention des risques naturels et

développe des solutions d'assurance innovantes pour accompagner le déploiement de nouveaux équipements. Équipements qui répondent aux enjeux de la transition énergétique (énergie renouvelable, mobilité durable...) en favorisant une gestion plus durable des sinistres avec par exemple, la réparation ou la reconstruction plutôt que le remplacement.

ACTIONS DE PRÉVENTION DES RISQUES DE CATASTROPHES NATURELLES



NET-ZERO INSURANCE ALLIANCE (NZIA)

En 2021, la **Matmut** a adhéré à la Net-Zero Insurance Alliance (NZIA), répondant ainsi concrètement à l'un des enjeux inscrits à sa Raison d'être : agir en faveur d'une société plus active face aux changements climatiques.

En rejoignant la NZIA, la **Matmut** se mobilise aux côtés d'assureurs et réassureurs mondiaux en faveur d'une accélération du rôle du secteur dans la transition écologique.

Également signataire des « Principes pour une assurance responsable », une initiative du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, le Groupe **Matmut** entend ainsi tendre vers une économie à zéro émission carbone nette pour les décennies à venir.

Cet engagement s'inscrit dans une démarche enclenchée depuis de nombreuses années :

- la **Matmut** adhère à la Charte Développement Durable de France Assureurs et à l'association Mission Risques Naturels qui contribue à une meilleure connaissance des risques naturels en apportant une contribution technique aux politiques de prévention, notamment à travers l'Observatoire National des Risques Naturels,
- elle participe également aux travaux de place de la Commission Assurance Prévention et du Groupe Permanent Prévention Entreprises de France Assureurs,
- elle contribue à la prévention des événements climatiques (y compris catastrophes naturelles) essentiellement par la diffusion de contenus

web, de publications sur les réseaux sociaux, par l'élaboration de supports dédiés comme le **Matmut Info** de décembre 2021 qui traitait des phénomènes naturels extrêmes (tempête, inondation, sécheresse...), des solutions proposées et des actions mises en place pour y répondre en lien avec les autres Directions concernées (notamment les Directions techniques assurancielles souscription et indemnisation),

- elle réfléchit également à l'accompagnement des assurés et à une meilleure anticipation ou gestion du risque.

SUR LE MARCHÉ DES PROFESSIONNELS

- L'équipe Souscription d'**Inter Mutuelles Entreprises** est sensibilisée aux problématiques liées aux catastrophes naturelles et dispose d'outils qui permettent d'affiner l'analyse du risque. L'exposition est également évaluée à partir d'une modélisation interne, en particulier sur les périls inondation et sécheresse,

- les rapports de visite de risque sont conçus pour attirer l'attention sur les risques naturels et sensibiliser aux moyens de prévention : plan de prévention des risques, localisation en zone inondable, existence de pompes de relevage,
- le logiciel de prévention des risques « MRN » est en cours d'intégration dans l'outil informatique des commerciaux et souscripteurs,
- les rapports de visite de risque prévoient d'attirer l'attention sur les risques naturels et de sensibiliser les sociétaires aux moyens de prévention,
- le règlement des sinistres climatiques donne lieu à l'étude de mesures de prévention supplémentaires: rehaussement d'un bâtiment, renforcement des berges...
- un nouvel outil développé par une startup partenaire permet à **Inter Mutuelles Entreprises** de diagnostiquer les risques immobiliers dont l'évolution n'aurait pas été portée à sa connaissance. L'accent est mis sur l'exposition aux risques naturels (inondations notamment).



OFFRES ET SERVICES INTÉGRANT LES ÉVOLUTIONS DÉCOULANT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Le Groupe veille à intégrer au mieux les nouvelles attentes des assurés et à favoriser la mise en place d'actions éco-responsables notamment dans la création des offres et la gestion des sinistres.

OFFRES

HABITATION

Souscription possible d'une option « Équipements de développement durable » afin de garantir :

- les équipements de chauffage, de fourniture d'eau ou d'électricité fonctionnant à l'énergie électrique, solaire, éolienne, géothermique, aérothermique ou hydraulique,
- les panneaux solaires photovoltaïques, thermiques ou ardoises américaines,
- les éoliennes,
- les pompes à chaleur ou de forage,
- les systèmes de climatisation, réversibles ou non, situés en tout ou en partie à l'extérieur des locaux d'habitation,
- les installations enterrées de récupération d'eau de pluie permettant le traitement, le stockage et la distribution d'eau,

- les échangeurs air/sol (puits canadiens, puits provençaux, puits climatiques),
- les petites centrales hydroélectriques (moulins à eau),
- les micro-stations d'épuration individuelles,
- les bornes de recharge des véhicules électriques.

AUTO/2 ROUES

- Adaptation des garanties et services proposés aux véhicules électriques : intégration des spécificités liées à la panne ou à la location de batterie et prestation d'assistance étendue à la panne électrique,
- usage actif éco-mobilité pour les sociétaires utilisant en plus de leur véhicule d'autres moyens de transport alternatifs pour se rendre sur leur lieu de travail (train, bus, covoiturage),
- avantage tarifaire pour les sociétaires réalisant moins de 7 000 km par an,
- solutions d'assurance « Mobilité durable » :
 - le contrat « 2R Mobilité » : assurance des Engins de Déplacement Personnel Motorisés (EDPM) - trottinettes, gyropodes, hoverboards...
 - le contrat « 2R Liberté » : assurances des vélos « classiques » et vélos à assistance électrique,
- covoiturage garanti sans supplément,
- stages gratuits d'éco-conduite ou de prévention des risques routiers.

INDEMNISATION

Un réseau de prestataires permet de privilégier la remise en état des biens sinistrés plutôt que leur remplacement et le recours aux pièces de réemploi :

- réparation des ouvrants des habitations (bois, PVC, aluminium) endommagés par la grêle ou une effraction,
- réparation des pare-brises des véhicules privilégiée, si techniquement réalisable,
- débosselage sans peinture de la carrosserie en cas de dommages liés à la grêle,
- utilisation de pièces de réemploi certifiées,
- prise en charge du coût de retraitement des déchets en cas de destruction des véhicules non réparables.



INDICATEURS CLÉS

Auto : taux réparation de pare-brise

2021	2020
27,8 %	25,3 %

Auto : part des expertises réalisées à distance sur des véhicules réparables

2021	2020
40 %	40 %

Habitation : part des prestataires missionnés en capacité de réparer plutôt que de remplacer (bois, alu, PVC)

2021	2020
771*	60 %

Habitation : nombre d'expertises à distance

2021	2020
70 K	60 %

* Un même prestataire peut disposer de 2 voire 3 spécialités

INDICATEURS CLÉS

	2021	2020	2019	ÉVOLUTION 2021/2020
Chiffre d'affaires vert	191,13 M€	154,37 M€	114,48 M€	+ 23 %
Nombre de contrats Habitation avec options équipements de développement durable	56,6 K	44,8 K	34,2 K	+ 26 %
Nombre de véhicules électriques ou hybrides	73,1 K	52,6 K	39,2 K	+ 39 %
Part de contrats Auto avec utilisation < 7 000 km/an	432,4 K	373,2 K	305,2 K	+ 16 %
Contrats 2R Mobilité (EDPM)	3 965	480	/	+ 728 %
Contrats 2R Liberté (VE/VAE)	2 670	380	/	+ 603 %

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE



LOI TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre de l'article 173 de la loi de Transition Énergétique, le Groupe **Matmut** met en place une approche portant sur les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance afin d'améliorer la qualité du portefeuille d'actifs sur ces trois enjeux, en conservant sa performance sur le long terme.

Pour ce faire, le Groupe **Matmut** s'appuie sur la politique d'Investissement Socialement Responsable (ISR) de sa filiale OFI qui gère 75 % de ses actifs. OFI dispose d'une équipe de 7 collaborateurs dédiés ayant en moyenne 10 ans d'expérience dans ce domaine, spécialisés par secteurs d'activités. Ils basent leurs travaux sur les études sectorielles et thématiques qu'ils réalisent ainsi que sur les données fournies par plusieurs agences de notation extra-financière : MSCI, Vigéo, Reprisk et Proxinvest.

OFI applique les principes érigés par les conventions d'Ottawa (1997) pour l'interdiction des mines anti-personnel et d'Oslo (2007) pour l'élimination des armes de sous munition. OFI est également signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) visant à intégrer des questions ESG dans les politiques d'investissement pour obtenir de meilleures perspectives de rendement tout en offrant une appréciation fine des risques notamment extra-financiers.

Plus particulièrement, la méthodologie d'analyse ISR d'OFI se base sur une approche sectorielle axée sur les enjeux de chaque émetteur au regard de son activité et pouvant avoir un impact sur sa valeur. Chaque critère est pondéré pour obtenir une évaluation globale et une note ESG de l'émetteur.

L'analyse des controverses ESG est réalisée au regard des principales conventions internationales, telles que la Déclaration Universelle des

Droits de l'Homme, la déclaration des principes fondamentaux et des droits du travail de l'OIT et le Pacte Mondial de l'ONU.

Pour apprécier la réelle implication des enjeux du Développement Durable dans les stratégies, les analystes disposent des données de 2 900 émetteurs présents dans diverses zones géographiques.

Un reporting de ces analyses est communiqué chaque mois au Groupe **Matmut**. Au 31 décembre 2021, le score ESG du portefeuille **Matmut** était de 3,31 sur 5.

Une attention particulière est également portée à l'engagement actionnarial des entreprises détenues en portefeuille via une politique de vote et d'engagement visant à sensibiliser aux bonnes pratiques en matière de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.

Concernant le changement climatique, OFI communique une analyse carbone des émetteurs précisant les émissions financées et l'intensité carbone du portefeuille.

Depuis 2019, la **Matmut** suit la politique d'exclusion charbon mise en place par OFI pour les nouveaux investissements : exclusion des entreprises détenant des mines de charbon et application de la Coal Plant Developer List (CPDL) qui exclut les entreprises les plus impliquées dans l'utilisation d'énergie à base de charbon.

En 2020, la **Matmut** a décidé d'adopter la politique Pétrole et Gaz pour les actifs en gestion sous-mandat pour une sortie totale du pétrole et des gaz de schiste à horizon 2050.

Ainsi, les OPC ouverts en gestion OFI et ne respectant pas les seuils de la Global Coal Exit Lit (GCEL) sont exclus. À noter que **Matmut** n'a aucun émetteur appartenant à cette liste en portefeuille.

La **Matmut** peut faire des exceptions pour des entreprises qui démontrent un engagement fort pour la transition énergétique suite à une analyse croisée entre le niveau des émissions de gaz à effet de serre et la contribution à la transition énergétique. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de la **Matmut** d'accroître la part verte dans son portefeuille, en investissant par exemple dans des greenbonds.

En 2021, **Matmut** a adhéré à la NZIA et sa signature des « Principes pour une assurance responsable », une initiative du Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

La Net-Zero Insurance Alliance (NZIA) rassemble des assureurs et réassureurs mondiaux engagés en faveur d'une accélération du rôle du secteur dans la transition écologique avec un objectif zéro carbone.

Le Groupe **Matmut** entend ainsi s'engager vers une économie à zéro émission carbone nette.

Il fixera des objectifs tous les 5 ans et rendra publiques chaque année ses avancées en faveur de la transition écologique dans son activité d'assureur comme dans son rôle d'investisseur institutionnel.

À court terme, le Groupe **Matmut** renforcera sa surveillance, son analyse et ses initiatives :

- actions de prévention des risques climatiques en lien avec sa politique de réassurance,
- prise en compte des évolutions liées au changement climatique dans les offres d'assurance,
- assurance des équipements de développement durable,
- assurance des véhicules à motorisation hybride et électrique,
- assurance des véhicules parcourant moins de 7 000 kilomètre par an.
- politique de réparation plutôt de remplacement dans sa gestion sinistre.

Le Groupe **Matmut** s'est donné l'objectif à très court terme que 100 % de ses investissements soient couverts par une analyse intégrant les critères ISR. Il fait de l'investissement en faveur du développement durable, de la biodiversité, de la dépollution et de l'exclusion charbon, une priorité.

Outre les actifs gérés en direct par OFI, le Groupe **Matmut** investit également dans des fonds de « private equity » gérés administrativement par Swen Capital, adhérente du PR. Cette filiale d'OFI AM place la finance durable au cœur de ses investissements.

Un reporting annuel est réalisé à partir de l'analyse des démarches RSE des sociétés de gestion sous-jacentes et des participations en matière d'intégration des critères ESG.



SWEN IMPACT FUND FOR TRANSITION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION SWEN CP

Le fonds SWEN Impact Fund for Transition (SWFIT), lancé en 2019 par Swen CP, investit dans la méthanisation, l'hydrogène renouvelable, ainsi que les infrastructures d'avitaillement en gaz et GNL pour le secteur des transports maritimes et terrestres. Ce fonds investit dans des entreprises actrices de la transition énergétique tout en créant des emplois. Il favorise l'économie circulaire et locale en permettant aux agriculteurs d'accroître leurs revenus.

SWEN BLUE OCEAN

Le processus d'investissement répond aux objectifs suivants :

- lutte contre la sur-pêche et pour la protection de la biodiversité,
- lutte contre la pollution des océans et pour la protection contre l'érosion du littoral,
- lutte pour la décarbonation du transport maritime et contre le réchauffement de la température de l'eau des océans.

STARQUEST PROTECT FUND

Le processus d'investissement répond aux objectifs suivants :

- protection du climat contre le réchauffement,
- protection de l'humain contre les risques sanitaires,
- protection des ressources contre les effets de la surconsommation.

Il est à noter que, pour ces deux derniers fonds, une partie des frais de gestion sont calculés au prorata de la réalisation des objectifs de développement durable et éco-responsable.

INDICATEURS CLÉS				
	2021	2020	2019	ÉVOLUTION 2021/2020
Matmut				
Part d'actifs couverts par une analyse ESG	88 %	85 %	87,9 %	+ 3 points
Montant des fonds ISR et/ou thématiques en lien avec le développement durable	336,7 M€	322,3 M€	323,7 M€	+ 4,47 %
Part verte des investissements	9,3 %	1,79 %	NC	+ 7 points
Empreinte carbone du portefeuille (TCO ₂ /M€ investi)	22,19 T	40,70 T	NC	- 45,48 %
AMF				
Part d'actifs couverts par une analyse ESG	98,1 %	97 %	96,6 %	+ 1 point
Montant des fonds ISR et/ou thématiques en lien avec le développement durable	10,7 M€	12,7 M€	NC	- 15,75 %
Part verte des investissements	24,1 %	18,58 %	NC	+ 5 points
Empreinte carbone du portefeuille (TCO ₂ /M€ investi)	57,4 T	60 T	NC	- 4,3 %
Mutlog et Mutlog Garanties				
Part d'actifs couverts par une analyse ESG	91,1 %	23,9 %	35,8 %	+ 67 points
Montant des fonds ISR et/ou thématiques en lien avec le développement durable	13,11 M€	3,57 M€	2,97 M€	+ 267,23 %
Part verte des investissements	13,80 %	/	/	/
Empreinte carbone du portefeuille (TCO ₂ /M€ investi)	89,36 TCO ₂	/	/	/

ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



PLASTIC ODYSSEY

Le Groupe **Matmut** poursuit son action en faveur de la transition écologique aux côtés de Plastic Odyssey. Ce partenariat a pour objectif d'amorcer une responsabilité écologique collective

en luttant contre la pollution plastique dans le monde afin de préserver les océans. Le projet a pour objet de :

- s'attaquer au problème à sa source, sur terre, en développant une micro-économie liée au recyclage et à la valorisation des déchets plastiques,
- développer, fabriquer et livrer des technologies de traitement des déchets en les rendant accessibles au plus grand nombre,
- promouvoir le projet en programmant une expédition de 3 ans

autour du monde à bord d'un navire ambassadeur,

- développer des micro usines et des partenariats à travers le monde.

Le partenariat avec Plastic Odyssey permet, en interne comme en externe, de sensibiliser, d'accompagner le changement et la transition vers un système plus respectueux de l'environnement, vers le zéro déchet plastique en entreprise, tout en soutenant un projet innovant et tourné vers l'avenir.

4 • 2

Réduire l'impact environnemental de l'activité

DESCRIPTION

Si l'impact sur l'environnement de l'activité tertiaire du Groupe **Matmut** est relativement limité, en sa qualité d'assureur mutualiste et d'entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire, le Groupe porte la responsabilité de développer ses activités en contribuant au développement durable en agissant en faveur du climat. Il s'est engagé depuis longtemps dans une démarche de réduction de son empreinte écologique.

Bien que ce risque ne puisse être qualifié de risque majeur, il n'en demeure pas moins que le Groupe a à cœur d'agir, en interne et dans ses relations avec les parties prenantes, afin de mener ses activités dans le respect de son environnement.

Le Groupe met en œuvre un ensemble de bonnes pratiques en matière de lutte contre le réchauffement climatique visant à réduire sa consommation énergétique, à limiter son empreinte carbone, à contribuer positivement au développement de son territoire et à s'inscrire dans l'économie circulaire.

ENJEUX

- Réduire notre empreinte écologique,
- engager les collaborateurs dans la démarche,
- intégrer des critères environnementaux dans les processus d'achat,
- être acteur sur notre territoire.

POLITIQUES OU ACTIONS MISES EN ŒUVRE

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS INTERNES ET VALORISATION DES DÉCHETS



RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS

Le Groupe **Matmut** est engagé dans une démarche forte de réduction des consommations (énergie et consommables), de gestion des déchets, de recyclage, de réemploi, de politique d'achats responsables et de mise en place d'une dynamique tendant à lui permettre de devenir une entreprise « zéro déchet plastique et papier ».

La démarche de réduction des consommations internes recouvre différents aspects :

- diminution constante des déchets produits,
- diminution, collecte et recyclage des consommables informatiques,
- apport volontaire des déchets de bureau (papier, bouteilles plastiques, confiseries...) vers des espaces dédiés et centraux (au Siège social),
- tri sélectif avec mise à disposition de contenants adaptés afin de regrouper, récupérer, trier pour recycler et valoriser les déchets,
- vente aux collaborateurs du mobilier lors de son remplacement.

TRAJECTOIRE « 0 PAPIER »

Programme visant à réduire la consommation de papier :

- réduction du nombre d'imprimantes,
- paramétrage recto/verso,
- gestion centralisée des impressions,
- identification de plusieurs dizaines d'activités pouvant faire l'objet d'une dématérialisation,
- développement de la signature électronique : 1845 423 en 2021,
- valorisation du papier.

En 2021, la consommation totale de papier a baissé de 5 tonnes.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

RÉEMPLOI

DON DE 3 315 ORDINATEURS

En 2021, le Groupe **Matmut** a renouvelé son parc informatique. 3 315 ordinateurs ont été nettoyés et remis à des collègues de la Seine-Maritime afin de contribuer à la réduction de la fracture numérique et de participer au développement durable.

ORGANISATION D'UNE VENTE DE MOBILIERS AUX COLLABORATEURS

Dans le cadre du remplacement des fauteuils de bureau et du renouvellement des espaces de travail, l'ancien mobilier a été proposé aux collaborateurs à bas prix. La vente a remporté un vif succès, 305 salariés y ont participé.



TOURNAGES PUBLICITAIRES ÉCO-RESPONSABLES

Les tournages des films publicitaires **Matmut Stories** sont **0 déchet plastique, le tri des déchets y est mis en place. Les décors sont construits avec un maximum de bois recyclé provenant d'anciens décors.**

POLITIQUE DE GESTION DE L'ÉNERGIE



La politique de gestion de l'énergie du Groupe tient à la fois à sa stratégie immobilière et à différentes actions destinées à limiter sa consommation énergétique.

STRATÉGIE IMMOBILIÈRE

La politique en matière immobilière de la **Matmut** s'inscrit dans une démarche socialement responsable en faveur de la transition énergétique.

En tant qu'acteur économique local majeur, la **Matmut** a participé au concours CUBE 2020 (Concours Usages Bâtiment Efficace 2020) qui s'inscrit dans la démarche COP21 mise en œuvre par la Métropole de Rouen. Cette action d'intérêt général vise à aider les utilisateurs de bâtiments tertiaires à diminuer efficacement leurs consommations en agissant sur les leviers de l'usage, du pilotage et de l'exploitation, en mettant en œuvre une compétition ludique entre les candidats.

La **Matmut** a renforcé sa stratégie en faveur de la transition énergétique en développant les axes mis en place dans le cadre du concours CUBE 2020 notamment pour son patrimoine d'exploitation.

Différentes actions visant à limiter les consommations internes ont été mises en place :

- mise en place de détecteurs de présence pour limiter le temps d'éclairage (parkings, couloirs, sanitaires, locaux peu fréquentés),



INDICATEURS CLÉS

		2021	2020	2019	ÉVOLUTION 2021/2020
Bouchons plastiques		312 kg	227 kg	390 kg	37 %
Mégots		58,8 kg	71,45 kg	117 kg	- 18 %
Piles et accus		170 kg	394 kg	405 kg	- 57 %
Volume de recyclage	Bois	0 t	1,76 t	2,24 t	- 100 %
	Déchets en mélange	9,97 t	6,17 t	17,22 t	62 %
	Matières organiques	8,34 t	8,94 t	10,22 t	- 7 %
	Papier/cartons	160,46 t	265,77 t	166,22 t	- 40 %
	Nombre de gobelets recyclés (carton et plastique)	431,50 kg	887,5 kg	1,7 t	- 51,4 %
Volume de recyclage des consommables informatiques		2 488 kg	3 577 kg	4 285 kg	- 30,4 %
Consommation de papier (tonnes)		362	367	404	- 1,4 %
Taux de dématérialisation des avis d'échéance sur l'émission principale		45 %	38 %	23 %	+ 7 points

- généralisation sur tous les sites administratifs des extinctions automatiques des lumières le soir,
- modification des éclairages par des éclairages basse consommation (LED, fluocompactes...),
- généralisation sur tous les sites administratifs de la modification des consignes de températures l'hiver comme l'été dans les parties communes.

L'une des grandes actions menées en 2021 a été le remplacement des luminaires à technologie fluorescente, présentes dans les bâtiments historiques de la **Matmut** installés entre 2002 et 2004, par de la LED. 14 plateaux de bureaux ont été équipés représentant 982 appareils et 2 031 lampes. Grâce à cette technologie, la **Matmut** devrait réduire d'environ 50 % sa consommation.

Le Groupe **Matmut** est en recherche permanente de performance énergétique également pour ses placements immobiliers. Ainsi, la totalité des immeubles neufs doit atteindre une cible énergétique égale à RT2012 - 20 %. En pleine période de transition réglementaire sur ce sujet (RE 2020), la **Matmut** veille à ce que les nouveaux projets répondent dès à présent aux nouveaux standards.

AUTRES ACTIONS VISANT À LIMITER LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE ET D'EAU

- Installation d'un système de récupération d'eau de pluie sur le site du Siège social **Matmut**,
- suivi des consommations d'énergie,
- installation d'automates de gestion d'énergie dans les Agences (Save Box) permettant de réguler à distance le chauffage, la climatisation, les horaires de fonctionnement de la centrale de traitement de l'air, de l'éclairage, et de suivre en temps réel les consommations pour être proactif en cas de fuite d'eau ou de dépassement de consommation électrique,
- renforcement de l'isolation thermique lors des travaux immobiliers et remplacement des chaudières à fioul par des chaudières plus économes.

RÉDUCTION DU PARC D'IMPRIMANTES

Dans les 480 Agences **Matmut** : remplacement des 3 114 imprimantes individuelles et des 526 photocopieurs par 2 imprimantes multifonctions par Agence.

En 5 ans, par rapport au parc d'imprimantes actuel, les performances environnementales seront sensiblement améliorées :

- 1 630 098 kWh en moins sur la consommation électrique,
- 54 tonnes de CO² non émises,
- réduction de l'émission directe de déchets : 36,73 tonnes de déchets en moins (matériel à traiter en fin de vie et consommables).

SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE RENFORCÉE

DATA CENTERS

Remplacement de l'ensemble de nos lecteurs physiques de cassettes de sauvegarde en lecteurs émules de type VTS. Unités de stockage en environnement Z changées pour chaque Datacenter. 44 serveurs physiques et 6 châssis de stockage de serveurs ont été remplacés par des matériels plus récents.

TÉLÉPHONIE CENTRALE

Les autocommutateurs appelés IPBX ont également été virtualisés entraînant une diminution de la consommation énergétique dans les salles informatiques et permettant de contribuer à la baisse de l'empreinte carbone des DataCenters.

SITE INTERNET

Mise en ligne, en 2021, d'une rubrique institutionnelle éco-conçue.

	Anciennes pages	Nouvelles pages
Eco-index	67	73
Consommation d'eau	2,49 cl	2,31 cl
GES (gCO ² e)	1,66	1,54
Accessibilité*	83	90

*Indicateur « Lighthouse »

INDICATEURS CLÉS				
	2021	2020	2019	ÉVOLUTION 2021/2020
Économie d'eau réalisée (litres)	391 K	80,7 K	519 K	384 %
Consommation de fioul (litres)	12 231	0	14 K	/
Consommation d'électricité (GWh)	20	20,4 M	21,6 M	- 1,96 %
Consommation de gaz (GWh)	4,76	4,51 M	6,3 M	+ 5,54 %
Nombre de sites connectés aux automates de gestion d'énergie : Save Box	81	80	78	+ 1



6 dépassements de consommation d'eau (> 5 litres) ont pu être détectés au 31/12/21.

44 alertes ont été reçues pour un seuil de T° cible dépassé.

BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



Le Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre fournit une évaluation du volume d'émissions de gaz produit par les activités exercées par le Groupe. Depuis 2012, un bilan complet est réalisé tous les 4 ans et le dernier en date a été réalisé en 2019 sur l'année de reporting 2018.

Le périmètre opérationnel retenu pour le bilan concerne les scopes 1 et 2 et les postes significatifs d'émissions sont :

- les immobilisations (nombre important de bâtiments/consommation d'énergie),
- les déplacements des collaborateurs (trajets travail + déplacements pro).

L'objectif initial réglementaire est de réduire nos émissions de 75 % d'ici 2050. En 2020, la **Matmut** a réduit ses émissions par salariés de 51 % par rapport à 2011.

En 2018, l'objectif global fixé par la **Matmut** était de réduire ses émissions dues au parc de véhicules ainsi qu'au chauffage au fioul et au gaz.

En 2020, selon le bilan intermédiaire et bien que l'année soit atypique compte tenu de la crise sanitaire, la consommation :

- de fioul a été supprimée par le remplacement des chaudières fioul par des chaudières plus économes,
- de gaz naturel a été réduite de 14 %,
- d'énergie liée au parc automobile a été réduite de 32 %.

En 2021, la **Matmut** a engagé un programme de compensation carbone lié à notre production de gaz naturel.

BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



L'implication des collaborateurs à la démarche RSE est un enjeu majeur pour le Groupe **Matmut** qui souhaite à la fois les sensibiliser aux enjeux et leur donner envie d'être acteurs dans la mise en œuvre des actions entreprises.

LES COLLABORATEURS MATMUT SONT...

- Engagés dans une démarche d'utilisation raisonnée du numérique en leur proposant de réduire le nombre d'e-mails envoyés, qui s'inscrivent dans un travail au long cours de sensibilisation aux problématiques environnementales et de l'impact du travail au quotidien,
- sensibilisés à l'extinction des lumières lorsque les lieux ne sont pas fréquentés (présence d'affichages au-dessus des interrupteurs), des ordinateurs et autres appareils lorsqu'ils ne sont pas utilisés,
- incités aux écocgestes (chauffage, eau chaude sanitaire...) avec :
 - la suppression progressive de l'eau chaude dans les sanitaires, et le passage à une température moyenne des locaux s'élevant à 21°C au lieu de 23°C,
 - la suppression des poubelles individuelles et la mise en place d'un point d'apport volontaire composé de 3 bacs sur chaque plateau afin de favoriser le tri et le recyclage des déchets.

LES COLLABORATEURS MATMUT DISPOSENT...

- De points de collecte pour récolter et recycler : mégots, piles, bouchons en plastique, gobelets et bouteilles plastiques,
- de détecteurs de mugs et tasses dans les distributeurs de boissons afin de supprimer progressivement les plastiques à usage unique.



INDICATEURS CLÉS				
	2021	2020	2019	ÉVOLUTION 2021/2020
Émissions GES	2 389 TCO ₂	2 546 TCO ₂	3 706 TCO ₂	- 6,20 %
Émissions GES par salarié	0,46 TCO ₂	0,48 TCO ₂	0,71 TCO ₂	- 4,17 %
Émissions GES dues à la consommation électricité	0 TCO ₂	466 TCO ₂	531 TCO ₂	- 100 %
Émissions GES dues à la consommation gaz naturel	961 TCO ₂	761 TCO ₂	1 108 TCO ₂	+ 26,28 %
Émissions GES dues à la consommation fioul	31 TCO ₂	0	19 TCO ₂	Suppression progressive des chaudières fioul
Émissions annuelles liées au parc automobile	1 340 TCO ₂	1 278 TCO ₂	1 890 TCO ₂	+ 4,9 %
Émissions directes GES scope 1	2 378 TCO ₂	2 039 TCO ₂ **	3 018 TCO ₂	+ 16,63 %
Émissions indirectes GES scope 2	11 TCO ₂	471 TCO ₂	551 TCO ₂	- 97,66 %

* Émissions automatiquement compensées par l'achat de programme de décarbonation (champs éoliens, panneaux photovoltaïques...)

** Sans les fuites

GESTION DU PARC AUTOMOBILE ET DES DÉPLACEMENTS



RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE DU GROUPE

Bien que le nombre des déplacements ait été limité depuis le début de la crise sanitaire, le Groupe se doit de trouver des alternatives pour limiter son impact lié aux déplacements de ses collaborateurs et favoriser la mobilité durable en privilégiant des modes de transport doux, les transports en commun ou des modes de transport alternatifs (covoiturage, autopartage...).

Un certain nombre de dispositions sont prises pour réduire notre empreinte carbone :

- dotation de véhicules de service respectueux de l'environnement prenant en considération les émissions CO₂ avec priorisation faite aux véhicules électriques ou hybrides,
- mise en place d'un forfait mobilités durables plafonné à 350 € par an (créé par la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités),
- mise en place d'une charte du conducteur responsable et la participation à des stages éco-conduite pour les collaborateurs itinérants,
- réorganisation de l'espace parking pour intégrer davantage de trottinettes et de vélos électriques avec déploiement de bornes de recharge à destination des voitures ou des vélos : 268 aménagements spécifiques en 2021 (emplacements pour vélos, vélos cargo, trottinettes, motos, voitures Green Up et voitures électriques, prises de recharge et casiers pour les affaires personnelles des utilisateurs),
- participation, en lien avec la Métropole Rouen Normandie, la région Normandie, les Groupes Transdev, Renault et la Caisse des Dépôts, au lancement du projet « Rouen Normandy Autonomous Lab », service de mobilité à la demande sur routes ouvertes à la circulation avec des véhicules électriques autonomes accessibles au public.

STAGE ÉCO-CONDUITE AUPRÈS DES COLLABORATEURS ITINÉRANTS

POURSUITE DU STAGE ÉCO-CONDUITE

Issu du dispositif **Matmut** Prévention et en partenariat avec M&A Prévention, dispensé à l'ensemble des collaborateurs itinérants, avec pour objectif principal l'apprentissage d'une conduite nouvelle et éco-responsable.



STAGE ÉCO-CONDUITE

90 % des collaborateurs formés.



STAGE CONDUITE PRÉVENTIVE

12 % des collaborateurs formés.

POURSUITE DU STAGE CONDUITE PRÉVENTIVE

Après de la population itinérante pour lui permettre d'appréhender les situations d'urgence et les techniques de conduite préventive. Ce dispositif concerne 441 collaborateurs avec 52 participants en 2021.

Nombre de participants au stage de « conduite préventive »

2021	2020	ÉVOL° 2021/2020
52	9	+ 477,8 %



INDICATEURS CLÉS

	2021	2020	2019	ÉVOLUTION 2021/2020
Taux d'émission moyen de CO ₂ du parc automobile	104,7	102,4	104	+ 2,24 %
Consommation de carburant (litres)	786 803	692 500	990 600	+ 13,62 %
Part des véhicules propres (électriques ou hybrides) dans le parc auto	19,50 %	15 % / 14,90 %	10 %	+ 5 points
Taux de participation au stage éco-conduite par les collaborateurs itinérants	90 %	96 %	72 %	- 6 points
Nombre collaborateurs ayant bénéficié du forfait mobilités durables (création 2020)	397	230	/	+ 72,6 %



POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES



En total accord avec ses engagements en faveur du développement durable, le Groupe **Matmut** a mis en place et développe une politique d'achats responsables.

Ainsi, il interroge systématiquement ses fournisseurs sur leur politique sociétale et leur stratégie de développement durable lors des appels d'offres afin de connaître :

- les certifications ou labellisations de leurs produits ou prestations,
- leur politique sociale,
- les plans d'actions mis en place pour réduire au maximum les nuisances liées au transport : développement de stocks déportés chez les fournisseurs afin de réduire le nombre d'envois intermédiaires sur les fournitures de bureaux, mobilier, enseignes et matériaux d'aménagement des Agences.

Achats de produits éco-labellisés ou certifiés plus respectueux de l'environnement (PEFC FSC, Écolabel, NF Environnement, Imprim'vert) pour l'entretien des locaux et des gaines

de ventilation, la fourniture de papier bureautique et du mobilier des Agences, la réalisation des travaux.

AMF a recours à des fournisseurs (collecte courrier et cartes de vœux) agréés « Entreprise Adaptée » par la DIRECCTE qui favorise l'emploi et la formation des travailleurs handicapés.

Enfin, le Groupe **Matmut** renforce dans tous ses espaces de restauration, sa politique d'achats de proximité en privilégiant autant que possible les fournisseurs de produits locaux et frais. Il propose notamment régulièrement des animations bio au restaurant du Siège social.



INDICATEURS CLÉS

	2021	2020	2019	ÉVOLUTION 2021/2020
Proportion d'appels d'offres concernés par interrogation des fournisseurs sur leur politique sociétale ou stratégie de développement durable	100 %**	100 %**	100 %	/
Part des appels d'offres incluant des clauses ou engagements RSE	100 %	100 %	100 %	/
Bilan carbone des principaux transporteurs	26,3 TCO ₂	36,8 TCO ₂	73,8 TCO ₂	- 29 %*

* Bilan imputable la crise sanitaire (mise en place du télétravail) - ** Appels d'offres passés par la Direction des Moyens Généraux et Travaux Immobiliers

IMPACT TERRITORIAL DE L'ACTIVITÉ



La **Matmut** est fortement engagée sur ses territoires et plus particulièrement en Normandie, région qui l'a vu naître et qui abrite aujourd'hui encore son Siège social. Son engagement sociétal et solidaire sur la Métropole de Rouen lui tient particulièrement à cœur. Il se traduit par des actions concrètes en faveur de l'entrepreneuriat et d'un grand nombre d'initiatives locales, dans le domaine de l'immobilier entre autres.

Elle contribue activement au développement urbain de la région rouennaise sous différentes formes. Que ce soit à travers le projet d'une résidence étudiante en centre-ville comprenant 136 logements ou avec la construction d'un immeuble à haute performance énergétique dans le nouvel éco-quartier de la ville accueillant des logements, des bureaux, deux commerces et un parking. Depuis plusieurs années, le Groupe **Matmut** développe ses projets immobiliers avec l'objectif de réduire leur empreinte carbone, tout en visant l'obtention de labels tels que PassivHaus ou Breeam Very Good.

La **Matmut** contribue également à la réhabilitation des bâtiments de la

ville à travers un nouveau projet qui verra le jour sur le site de l'ancienne École Normale d'Institutrices (l'ENI) à Rouen en 2022 et qui comprendra, un hôtel 4 étoiles, des bureaux et un parc urbain. Pour réaliser ces projets, la **Matmut** fait appel majoritairement à des entreprises du territoire normand.

De plus, la **Matmut** a rejoint l'Ecosystem Cleon 4.0 un cluster dont l'ambition est de tisser des liens entre donneurs d'ordre et sous-traitants locaux et dynamiser l'économie locale.

Par ailleurs, afin de contribuer au développement du tissu local, le Groupe impose dans ses marchés le recours à un minimum de 30 % d'entreprise du territoire.



INDICATEURS CLÉS

	2021	2020	2019	ÉVOLUTION 2021/2020
Taux imposition moyen du Groupe	28,41 %	32,02 %	NC	- 3,6 pts
Contribution Économique Territoriale (CET)	5,8 M€	11,45 M€	NC	- 49,34 %
Part des collaborateurs et sites en France Métropolitaine	100 %	100 %	100 %	/

	2021	2020	2019
Nombre d'achats/fournisseurs Étranger/France (sur la base du code fournisseur)	1 357 fournisseurs payés dont 7 étrangers	1 488 fournisseurs payés dont 12 étrangers	NC
Part des achats/fournisseurs Étranger/France	0,5 %	0,8 %	NC



2021

Obtention du certificat de neutralité carbone

=

Neutralité carbone de 100 % des prestations courrier confiées à La Poste.

OBJECTIFS ASSOCIÉS AUX RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

- Contribuer à la mise en œuvre de moyens visant à réduire les impacts du changement climatique
- Prévenir et réduire l'empreinte écologique du Groupe Matmut et développer une contribution positive





TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

LES RISQUES SOCIÉTAUX		
RISQUES	POLITIQUES	INDICATEURS CLÉS
MANQUE D'ACCESSIBILITÉ À L'ASSURANCE INÉGALITÉS SOCIALES	Mesures en faveur des populations les plus vulnérables	
	Commission d'Action Mutualiste Comité d'Action Mutualiste Fonds d'Entraide	Nombre de personnes ayant sollicité une aide Pourcentage de demandes d'aides acceptées Montant total des aides allouées Montant moyen des aides allouées
	Accessibilité aux personnes en situation de handicap	Pourcentage des Agences accessibles Nombre d'appels reçus Sourdligne RGAA sites et applications Matmut
	Politique de mécénat/sponsoring : • mécénat médical et médico-social, • mécénat économique et social, • mécénat culturel et sponsoring sportif.	Centre d'art contemporain de la Matmut - Daniel Havis : • nombre de jours d'ouverture, • nombre de visiteurs. Matmut pour les arts : nombre de projets soutenus Montant total versé au titre du mécénat dont : fondations, mécénat culturel et sponsoring sportif, autres (associations...) Nombre de projets soutenus par la Fondation Matmut Paul Bennetot
	Mise en place d'actions de prévention gratuites	Taux de satisfaction des actions de prévention Auto, Santé Indice de satisfaction des stages de conduite Auto Budget consacré à la prévention Auto Nombre total d'actions prévention (Auto, Santé...) Nombre de visites sur la page Prévention du site matmut.fr
	Actions sociales : • établissements de santé parisiens, • expérience de résidence bigénérationnelle.	
BAISSE D'ATTRACTIVITÉ VOLATILITÉ DES ASSURÉS	Veille stratégique offres et services	
	Offres et services adaptés et innovants (Auto/Moto/Habitation/Santé/Santé animale/Finances et Patrimoine) L'innovation dans le Groupe Matmut	Nombre de bénéficiaires du gel des tarifs assurance Santé Nombre de startups accompagnées
	Relation Client Proactivité commerciale	Nombre de sinistres déclarés en ligne Nombre de SMS envoyés en gestion Sinistre Pourcentage de signatures électroniques Nombre de connexions sur l'Espace Personnel et l'application Ma Matmut Nombre de formulaires de contacts sur l'Espace Personnel Nombre de téléchargements de documents/attestations sur l'Espace Personnel et Ma Matmut
	Démarche qualité	
	Traitement des réclamations	Nombre de réclamations Pourcentage des réclamations donnant lieu à saisine du Médiateur Délai moyen de traitement
RISQUE D'IMAGE ET DE RÉPUTATION	Surveillance Médias et veille e-réputation	Nombre de citations internet Tonalité des échanges (positive/neutre/négative)
	Encadrement strict des publications sur les réseaux sociaux	
	Guide du savoir-être numérique	

LES RISQUES SOCIAUX		
RISQUES	POLITIQUES	INDICATEURS CLÉS
DÉGRADATION DU CLIMAT SOCIAL	Actions en faveur de l'inclusion et de la lutte contre les discriminations	Taux d'emploi de personnes en situation de handicap Nombre de salariés en situation de handicap Nombre total de collaborateurs Groupe Matmut : • part de Femmes/part d'Hommes, • répartition par âge (≤ 30 ans - de 31 à 50 ans - 51 ans et +). Index égalité Femmes/Hommes (UES Matmut)
	Organisation du travail	
	Politique de rémunération	Pourcentage des évolutions salariales cumulées (nombre de salariés) Pourcentage des évolutions fonctionnelles (promotion classe supérieure) Part des collaborateurs UES Matmut ayant bénéficié de la prime PEPA/Covid-19
	Politique de dialogue social/Accords collectifs	Nombre d'accords collectifs signés Nombre de réunions CSE et commissions Nombre de réunions paritaires
	Observatoire du climat social	Taux de participation à l'enquête de satisfaction interne UES Matmut Taux de satisfaction : • vie privée/vie professionnelle, • intérêt du travail, • relations avec les managers.
	Politique de santé et de sécurité	Nombre d'accidents trajet/travail Taux de fréquence Taux de gravité Taux d'absentéisme
INEFFICIENCE DE LA GESTION DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES	Plans de formation adaptés aux évolutions	Nombre de collaborateurs ayant suivi une formation Taux d'accès à la formation Nombre moyen de jours de formation Budget consacré à la formation Pourcentage masse salariale consacrée à la formation
	Politique de recrutement	Nombre total de recrutements Nombre total d'alternants Taux de rotation du personnel

LES RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ		
RISQUES	POLITIQUES	INDICATEURS CLÉS
INTERRUPTION D'ACTIVITÉ	Politique de continuité d'activité et de gestion de crise	Pourcentage de collaborateurs équipés pour le travail à distance Nombre de visioconférences Nombre de webinaires
	Politique de sécurité des SI	
RISQUE CYBER	Politique de prévention des risques cyber	Part cumulée des collaborateurs formés à la cyber-sécurité Montant des investissements dédiés à la cyber-sécurité Nombre d'audits menés Nombre d'e-mails reçus et contrôlés Nombre de spams arrêtés Nombre de menaces avérées stoppées (virus et malware)
	Dispositif de protection des données personnelles	Nombre de demandes d'exercice de droits Nombre de demandes d'accès clients Nombre de demandes de rectification Nombre de demandes d'opposition/suppression Nombre de violations des données personnelles notifiées à la CNIL Nombre de plaintes CNIL Nombre de collaborateurs formés à la protection des données personnelles

RISQUES - POLITIQUES - INDICATEURS CLÉS

LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX		
RISQUES	POLITIQUES	INDICATEURS CLÉS
CHANGEMENT CLIMATIQUE	Actions de prévention des risques de catastrophes naturelles	
	Offres et services intégrant les évolutions liés au changement climatique	Chiffre d'affaires vert Nombre de contrats Habitation avec options équipements de développement durable Nombre de véhicules hybrides ou électriques au portefeuille Nombre de contrats Auto (utilisation < 7 000 km) Contrats 2R Mobilité (EDPM) Contrats 2R Liberté (VE/VAE) Auto : taux de réparation de pare-brise Auto : part d'expertise à distance réalisée sur des véhicules réparables Habitation : part des prestataires missionnés en capacité de réparer vs remplacer Habitation : nombre d'expertises à distance
	Politique d'investissements socialement responsable	Part d'actifs couverts par une analyse ESG Montants des fonds ISR et/ou thématique en lien avec le développement durable Part verte des investissements Empreinte carbone du portefeuille (T/CO ₂ /M € investi)
	Protection de la biodiversité	
IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE L'ACTIVITÉ	Réduction des consommations internes et valorisation des déchets	Poids des bouchons plastiques récupérés Poids des mégots ramassés Poids des piles et accus déposés Volume de recyclage bois/déchets en mélange/matières organiques/papier/cartons/gobelets plastiques Volume de recyclage consommables informatiques Consommation de papier Taux de dématérialisation des avis d'échéance sur l'émission principale
	Politique de gestion de l'énergie	Eau de pluie récupérée Consommation de fioul/électricité/gaz Nombre de sites connectés aux automates de gestion d'énergie
	Bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES)	Émissions de GES Émission de GES par salarié Émissions électricité/gaz naturel/fioul domestique Émissions annuelles liées au parc automobile Émissions directes de GES (scope 1) Émissions indirectes de GES (scope 2)
	Gestion du parc automobile et des déplacements	Taux d'émission moyen de CO ₂ dans le parc auto Consommation de carburant Part des véhicules propres dans le parc auto Taux de participation au stage éco-conduite collaborateurs itinérants Nombre de collaborateurs bénéficiant du forfait « mobilité durable » Nombre de participants au stage de conduite préventive
	Politique d'achats responsables	Proportion d'appels d'offres concernés par l'interrogation des fournisseurs sur leur politique sociétale ou leur stratégie de développement durable Part d'appels d'offres incluant des clauses ou des engagements RSE Bilan carbone des principaux transporteurs
	Impact territorial de l'activité	Taux d'imposition moyen du Groupe Contribution Économique Territoriale (CET) Part des collaborateurs et sites en France métropolitaine Nombre d'achats/fournisseurs Étranger/France Part des achats/fournisseurs Étranger/France

CONTRIBUTION DE LA MATMUT AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

	OBJECTIFS	DISPOSITIF
	BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	<ul style="list-style-type: none"> Action en faveur de l'inclusion et lutte contre les discriminations (diversité/mixité) Accessibilité aux personnes en situation de handicap Politique de mécénats (fondations...) et sponsoring sportif Mise en place d'actions de prévention gratuites Actions sociales Politique de dialogue social/Accords collectifs Observatoire du climat social Politique de santé et de sécurité au travail Organisation du travail
	ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	<ul style="list-style-type: none"> Action en faveur de l'inclusion et lutte contre les discriminations (égalité professionnelle Femmes/Hommes)
	TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	<ul style="list-style-type: none"> Mécénat économique Action en faveur de l'inclusion et lutte contre les discriminations (diversité/mixité/insertion des personnes en situation de handicap) Organisation du travail Politique de rémunération Politique de dialogue social/Accords collectifs Plans de formation adaptés aux évolutions Politique de recrutement
	INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURES	<ul style="list-style-type: none"> Veille stratégique Offres et services adaptés et innovants Relation Client/proactivité commerciale Démarche qualité Traitement des réclamations Surveillance médias et veille e-réputation Politique de continuité d'activité et de gestion de crise Politique de sécurité des SI Politique de prévention des cyber-risques Dispositif de protection des données personnelles
	INÉGALITÉS RÉDUITES	<ul style="list-style-type: none"> Mesures en faveur des populations vulnérables Commission d'Action Mutualiste ou Fonds d'Entraide Des offres et services accessibles aux populations vulnérables Accessibilité aux personnes en situation de handicap Politique de mécénats (fondations...) et sponsoring
	CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des consommations internes et valorisation des déchets Politique de gestion de l'énergie Engagement des collaborateurs Politique de gestion du parc auto et des déplacements Politique d'achats responsables Impact territorial de l'activité
	MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> Actions de prévention des risques CATNAT Offres et services intégrant les évolutions découlant du changement climatique Politique d'investissements socialement responsable Actions en faveur de la biodiversité BEGES
	VIE AQUATIQUE	<ul style="list-style-type: none"> Partenariat avec Plastic Odyssey Réduction des déchets plastiques
	PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernance démocratique

Contacts

AGENCES CONSEIL

Des Agences partout en France pour vous accueillir et vous conseiller. Retrouvez leurs coordonnées sur nos sites internet et nos applications pour mobiles.

PLATEFORMES DE LA RELATION SOCIÉTAIRE 02 35 03 68 68

Des conseillers à votre service pour répondre immédiatement à vos demandes, du lundi au vendredi de 8 h à 19 h et le samedi de 9 h à 17 h.



Service dédié aux personnes sourdes et malentendantes du lundi au vendredi de 9 h à 18 h. Un conseiller vous répondra par écrit, par tchat adapté ou par webcam en Langue des Signes Française.

DIGITAL

INTERNET

Rubrique « Nous contacter » sur matmut.fr.

NOS APPLICATIONS



Ma Matmut

La gestion de vos contrats et services 24 h/24, 7j/7



E-déclaration

La déclaration de sinistre Auto/Moto facile et rapide



E-constat Auto

Le constat amiable 100 % numérique complément de votre E-déclaration



Assistance Matmut

La sécurité dans la poche 24 h/24, 7j/7
Également disponible sur l'Apple Watch®

RÉSEAUX SOCIAUX

COURRIER

Adresse postale de la **Matmut** : 76030 Rouen Cedex 1.

RELATIONS PRESSE ET MÉDIAS

Guillaume Buiron - Tél. : 02 35 63 70 63 - Email : buiron.guillaume@matmut.fr

Matmut - Mutuelle assurance des travailleurs mutualistes, Société d'assurance mutuelle à cotisations variables.

Matmut & Co - Société anonyme au capital de 66 015 268 € entièrement libéré, N° 487 597 510 RCS Rouen.

Matmut Vie - Société anonyme au capital de 26 100 000 € entièrement libéré, 344 898 358 RCS Rouen.

Matmut Protection Juridique - Société anonyme au capital de 7 500 000 € entièrement libéré, 423 499 391 RCS Rouen.

Inter Mutuelles Entreprises - Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 22 763 000 € entièrement libéré, N° 493 147 011 RCS Rouen.

Entreprises régies par le Code des Assurances. Sièges sociaux : 66 rue de Sotteville 76100 Rouen.

Matmut Patrimoine - SAS à associé unique, capital de 50 000 € entièrement libéré, 532 932 290 RCS Rouen.

Siège social : 66 rue de Sotteville 76100 Rouen. Adresse postale : 76030 Rouen Cedex 1. 02 35 03 68 68. ORIAS n° 12068550.

HYPERLINK «<http://www.orias.fr>» www.orias.fr, Conseiller en Investissements Financiers, membre de la CNCIF, chambre agréée par l'AMF, Intermédiaire en Opérations de Banque et de Services de Paiement (mandataire exclusif et mandataire d'intermédiaire), Intermédiaire en assurances. Carte professionnelle n° CPI 75012018 000 036 147 activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce - CCI de Rouen - Ne peut percevoir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération.

Matmut Mutualité - Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 775 701 485.

Matmut Mutualité Livre III - Mutuelle soumise aux dispositions du Livre III du Code de la Mutualité immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 529 836 579.

Sièges sociaux : 66 rue de Sotteville 76100 Rouen.

Mutuelle Ociane Matmut - Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 434 243 085. Siège social : 35 rue Claude Bonnier 33054 Bordeaux Cedex.

AMF Mutuelle - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des Assurances. Siret : 784 394 397 00029. Siège social : 111 rue du Château des Rentiers, 75 214 Paris Cedex 13.

Mutlog - SIREN 325 942 969.

Mutlog Garanties - Siren 384 253 605.

Soumises aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, 75 quai de Seine 75940 Paris Cedex 19.

Studio **Matmut** - 04/22

Imprimerie Iropa - Imprimé sur papier certifié FSC®, fabriqué à partir de fibres provenant de forêts gérées de manière responsable.



NOTRE RAISON D'ÊTRE, NOTRE RAISON D'AGIR

